

Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenue dans la grande sale [sic] de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, 1788.

Contributors

Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Hôtel-de-Ville de Montpellier.
Société royale des sciences (Montpellier, France)

Publication/Creation

Montpellier : J. Martel, Snr, 1788.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ns3y3t6v>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





Sir Gilbert Thomas Carter.



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28759990>

45.
ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES SCIENCES,
TENUE DANS LA GRANDE SALLE
de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, en
présence des ETATS de la Province de
Languedoc, le 12 Janvier 1788.



A MONTPELLIER,
De l'Imprimerie de JEAN MARTEL AINÉ, Imprimeur Ordinaire
du Roi, des États de la Province de Languedoc,
& de la Société Royale des Sciences.

M. DCC. LXXXVIII.



ALBERT M. B. L. L. L.
PUBLIQUE
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES SCIENCES
TENUE DANS LA GRANDE SALLE
de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, en
présence des États de la Province de
Languedoc, le 12 Janvier 1788.



A MONTPELLIER,
De l'imprimerie de Jean Martinet, Citoyen, Imprimeur Ordinaire
du Roi, (de l'art de la Province de Languedoc)
de la Société Royale des Sciences.
M. DCC. LXXXVIII.





ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES SCIENCES,
TENUE DANS LA GRANDE SALLE
de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier , le
12 Janvier 1788.



LE COMTE DE PERIGORD,
*Grand d'Espagne , Chevalier des Ordres
du Roi , Lieutenant - Général de ses
armées , Commandant en chef dans la Pro-
vince de Languedoc , a présidé à cette Assemblée , qui
s'est tenue en présence des Trois Ordres des Etats en la
forme accoutumée.*

M. POITEVIN , Directeur , a ouvert la Séance par

un Discours dans lequel , après avoir manifesté les sentimens excités dans la Compagnie par la présence de ses illustres Bienfaiteurs , il a annoncé que le Prix proposé par M. BROUSSONET fils , & dont le sujet étoit l'Eloge historique de PIERRE RICHER DE BELLEVALL, avoit été adjugé à une Pièce portant pour devise :

Botanicus verus desudabit in augendo amabilem scientiam.
LINN. *Systema veget.*

M. DORTHEs, Docteur en Médecine , Correspondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris , est Auteur de cet Ouvrage (*), dont M. POITEVIN a donné une notice , & que l'on a inséré dans ce Recueil , où l'on trouvera aussi tous les détails concernant les autres Prix , d'après le compte que M. DE RATTE, Secrétaire Perpétuel en a rendu , suivant l'usage.

(*) M. DORTHEs, depuis que ce Prix lui a été décerné , a été mis au nombre des Membres de la Société , dans la classe de la Botanique.





DISCOURS

PRONONCÉ à l'Ouverture de la Séance,

Par M. POITEVIN , Directeur.

MESSIEURS,

LES Sciences environnées de l'éclat qu'une Administration active, éclairée & bienfaisante répand sur elles & sur ceux qui les cultivent ; tel est le spectacle intéressant que vous offrez chaque année au Public , & qui ajoute aux jouissances particulières que vous puisez dans la recherche de la vérité , la récompense la plus honorable que la Philosophie puisse obtenir des hommes , celle de recevoir des Représentans même de la Nation , une preuve distinguée du prix qu'ils attachent à l'utilité des Sciences , & à leur influence sur le bonheur public. Ainsi , dans les beaux jours d'Athènes , l'on voyoit les Héros , les Sages , à qui la Patrie avoit confié ses plus grands intérêts , s'asseoir quelquefois dans les écoles , pour y entendre discuter les principes des connoissances humaines & des phénomènes nombreux que nous offre l'étude de la Nature.

Ces circonstances si intéressantes pour les Lettres , nous les retrouvons , MESSIEURS , parmi nous , lorsque nous voyons dans nos Assemblées ce Guerrier illustre (1) , ami & protecteur éclairé des Arts , qui ne voit dans l'autorité qui lui est confiée , que le droit si cher à son cœur , de s'occuper du bonheur des peuples qu'il gouverne ; & le Prélat (2) , dont le génie dirige & vivifie avec tant de succès une Administration dont il est l'ame par ses lumières , & l'appui par son éloquence.

Je ne dois point oublier , MESSIEURS , que la sévérité de nos usages ne me permet point d'étendre au-delà de certaines bornes l'hommage de notre reconnaissance ; mais si les Sciences exactes s'opposent aux mouvemens nécessaires pour la développer , elles ne dispensent point du moins d'indiquer un sentiment qui existe dans tous les cœurs.

Je me hâte donc , MESSIEURS , de traiter un objet particulier à cette Séance.

La Société Royale est dans l'usage , comme la plupart des Corps littéraires , de payer un tribut d'éloges , à ceux de ses Membres que la mort lui a enlevés ; mais il est très-rare qu'elle décerne le même honneur aux Savans que des temps reculés & fort antérieurs à l'institution des Académies , semblent avoir condamnés à l'oubli. Cependant , il n'est peut-être pas indifférent aux progrès de nos connoissances , & à l'histoire de l'esprit humain , de porter de temps en temps nos regards sur quelques individus que la nature a produits de loin à

(1) M. le Comte de Périgord.

(2) M. l'Archevêque de Narbonne.

loin , dont les efforts ont préparé des époques plus brillantes , & d'observer les pas qu'ils ont fait faire à la Science.

C'est dans cette vue sans doute , que M. Brouffonet le fils , Membre de la Société Royale , & Associé de l'Académie des Sciences de Paris , connu par un zèle très-actif pour les progrès de l'Histoire naturelle , qu'il enrichit tous les jours de ses découvertes , a proposé l'Eloge de *Pierre Richer de Belleval , Professeur de Botanique à Montpellier sous Henri IV.* , pour le sujet d'un Prix qui seroit décerné par la Société Royale des Sciences.

Ce Prix consistant en une médaille de la valeur de trois cens livres , dont M. Brouffonet a fait les fonds , vient d'être adjugé à une pièce qui a pour épigraphe ce passage tiré du *Systema naturæ* du célèbre Linné : *Botanicus verus desudabit in augendo amabilem Scientiam.*

Nous allons tracer rapidement une notice de cet éloge.

Pierre Richer de Belleval , dont les descendans subsistent encore à Montpellier , où ils ont occupé les premières places de la Magistrature , étoit issu d'une famille noble de Châlons sur Marne , où il nâquit vers 1564.

Entraîné de bonne heure par une ardeur peu commune vers la Botanique , Belleval avoit besoin d'un Protecteur puissant pour se livrer avec fruit à l'étude de cette Science si pénible & si intéressante par ses détails : il le trouva dans Henri IV. ce Prince qui protégeoit les Savans au milieu des guerres sanglantes qui déchiroient la France , & à qui il n'a manqué qu'une carrière plus longue & plus paisible pour partager avec François I. le titre de Restaurateur des Lettres ,

& enlever peut-être à Louis XIV le mérite d'avoir donné son nom à son siècle. Henri IV. créa en faveur de Belleval une Chaire de Médecine dans l'Université de Montpellier. Les fonctions de cette place embrassoient l'Anatomie & la Botanique, mais Belleval, entraîné par un goût exclusif, ou persuadé qu'on ne peut devenir supérieur dans un genre, qu'en s'y livrant tout entier, choisit les plantes, & en fit l'objet continuel de ses études.

Le territoire de Montpellier offroit à Belleval des richesses abondantes ; la position de cette Ville, dans un bassin formé par la mer & les montagnes des Cévennes, étoit une circonstance bien propre à favoriser ses recherches : la quantité des plantes qu'on y trouve excède le nombre de celles que renferme la Suède entière. Le *Flora* de ce Royaume, parcouru avec soin par Linné, n'en contient que 1140, tandis que le *Flora Monspeliensis*, publié par M. Goüan, Membre de cette Académie, en renferme 1800.

L'Auteur de l'Éloge rend compte des ouvrages de Belleval qui sont parvenus jusqu'à nous, & dont la plupart existent dans les porte-feuilles de quelques Savans Naturalistes.

Mais, c'est principalement dans la fondation du Jardin Royal des plantes de Montpellier, que repose la gloire de Belleval. Cet établissement, le premier de ce genre qui ait eu lieu en France, est entièrement dû à ses soins. Les plantes auquel il sert d'asile, n'en occupent aujourd'hui qu'une partie ; le reste n'est plus qu'une promenade savante, où les vrais Botanistes aiment à remarquer l'ordre que Belleval avoit conçu dans le plan de ce vaste Jardin, pour y rassembler toutes les richesses du règne végétal.

Le sol humide des marais, la froide température des montagnes,

montagnes, les aspects brûlans du midi, tout y étoit prévu & disposé pour y naturaliser les plantes de toutes les parties du globe, & Belleval avoit conçu le projet si hardi & si utile, de réunir dans le même lieu tous les individus que la nature semble n'avoir dispersés que pour forcer les Botanistes de joindre à la gloire de les découvrir, le mérite pénible de les chercher.

Ce qui caractérise Belleval d'une manière frappante, & ce qui peint son génie & l'enthousiasme qui l'entraînoit vers un établissement dont il étoit en quelque sorte le créateur, c'est le sacrifice qu'il fit de sa fortune pour le former & pour l'étendre. Les secours qu'il recevoit étoient presque toujours insuffisans. *Sire*, écrivoit-il à Henri IV, avec une franchise & une naïveté remarquables, *l'achat, bâtiment & peuplement de votre jardin, l'entretien ordinaire de six hommes, & de bêtes chevalines pour le transport des plantes, les recherches lointaines & voyages, ont tellement épuisé mes petits moyens, que je ne suis demeuré que chargé de grosses dettes, & d'une nombreuse famille.*

Belleval éprouva un de ces malheurs, qui ne peuvent être vivement sentis que par ceux qui ont, comme lui, consacré une vie entière à un objet unique de recherches. Montpellier fut assiégé en 1622, & le Jardin du Roi, qui est placé dans les fauxbourgs, fut détruit. « Belleval, dit l'Auteur de l'Eloge » au bruit » de cette destruction, comme une mère tendre qui » se précipite dans les dangers pour sauver ses enfans, » accourut au Jardin du Roi pour en enlever les plantes les plus précieuses échappées au ravage, & les » transporta aux écoles de Médecine dans le petit » jardin qui y existe encore, & où la plupart périrent. »

Le courage de notre Botaniste ne fut point abattu

par ce revers : à peine le calme fut-il rendu au Languedoc , qu'il sollicita & obtint un ordre de Louis XIII pour le rétablissement du Jardin du Roi ; mais la modicité des secours qu'on lui accorda , les retards qu'ils éprouvoient , & la perte de temps qu'entraînoient les sollicitations , fatiguèrent son impatience , & il n'hésita point à faire l'avance de cent mille livres , c'est-à-dire , de presque toute sa fortune ; & cette somme si considérable à l'époque dont nous parlons , ne lui fut point remboursée , parce qu'il oublia qu'elle lui étoit due.

La vie entière de Belleval avoit été une suite continue de sacrifices & d'hommages envers la seule Science qu'il aimoit ; aussi son testament ne ressemble-t-il point aux dispositions ordinaires de ce genre , qui ne servent guère qu'à augmenter une fortune particulière , sans aucun avantage pour la Société. Il charge son héritier d'entretenir un nombre suffisant d'Elèves en Médecine , qui seront obligés , ce sont ses termes , *de prendre soin du Jardin des plantes* , & de voyager pour s'en procurer de nouvelles ; il porta même ses vues plus loin , en leur enjoignant d'administrer gratuitement aux Pauvres tous les remèdes que la connoissance des plantes a fait découvrir. Il ne voulut point séparer une vue d'humanité du désir de perfectionner la Science , & il désiroit de consacrer à la charité le travail de ses Successeurs. Toutes ces dispositions , si intéressantes par leur objet , sont faites sous le bon plaisir du Roi ; ainsi , le testament offre l'exemple bien rare d'un Savant qui ne craint pas d'associer son Souverain à ses vues. Louis XIII devint son exécuteur testamentaire , & la Botanique son véritable héritier.

Nous ne suivrons pas l'Auteur de l'Eloge dans tous les détails qu'il a dû embrasser , & dont la plupart

seront goûtés par les Naturalistes ; on les lira avec intérêt dans l'ouvrage même ; il nous suffira de dire que l'Auteur a su allier au mérite des recherches , les discussions qui sont essentiellement liées à son sujet , & que cet ouvrage doit être regardé comme un monument intéressant pour les vrais Botanistes , pour l'Université de Médecine qui a possédé Belleval , & pour les Habitans de Montpellier qui le comptent au nombre de leurs Concitoyens les plus célèbres.

M. de Ratte , Secrétaire perpétuel , a lu ensuite l'Éloge de M. de la Mure Associé Vétér.







ÉLOGE

DE M. DE LA MURE.

FRANÇOIS BOURGUIGNON DE BUSSIERE DE LA MURE, Doyen des Professeurs de l'Université de Médecine de Montpellier, Membre de la Société Royale des Sciences de la même Ville, & de la Société Royale de Médecine de Paris, nâquit au Fort Saint-Pierre de la Martinique le 11 Juin 1717, de François Bourguignon de la Mure, Ecuyer, Capitaine Commandant du quartier de Macoubac, & de Dame Marie-Anne de Ferry.

La famille de Bourguignon est d'une bonne noblesse de Provence; elle prouve plus de trois cents ans d'ancienneté, & possède la Seigneurie de la Mure depuis 1775. Le père de M. de la Mure avoit passé de Provence à la Martinique où il s'étoit établi.

La modestie de son fils a fait long-temps un secret de cette généalogie: la considération due au mérite personnel, est d'ailleurs d'un assez grand prix, pour faire quelquefois négliger celle, qui est uniquement attachée au hazard de la naissance, & ce fut pour le seul intérêt de quelques-uns de ses parens, que l'Académicien que nous regrettons se résolut, il y a quelques années, à manifester des titres auxquels il parut convenable de donner une nouvelle authenticité.

A l'âge de cinq ou six ans, M. de la Mure perdit

sa mère, & bientôt après il fut envoyé en France pour son éducation, hommage que nos Colonies rendent avec empressement à la Métropole. On l'adressa à des parens qu'il avoit en Bretagne; il passa, soit à Nantes, soit au Collège de la Flèche, le temps des études ordinaires; sa Philosophie faite, il alla retrouver son père à la Martinique où il étoit encore à la fin de 1736.

Il étoit alors âgé de plus de dix-neuf ans, & tout l'avertissoit qu'il ne devoit pas différer de faire choix d'un état. Un vif penchant favorisé par ses talens naturels & par le goût qu'il avoit pour l'étude, le portoit à la Médecine, mais son père qui avoit sur lui d'autres vues, lui refusa la permission de repasser en France pour y prendre des degrés. Ce père n'ayant pu être gagné par les plus vives sollicitations, le fils n'hésita plus sur le parti qu'il avoit à prendre. Rebelle, fugitif, il s'échappe, passe la mer, débarque à Marseille & vient à Montpellier, où il devoit un jour être glorieusement dédommagé de ce que pouvoit lui coûter sa désobéissance.

Ce fut au mois de Février 1737, que s'ouvrit la nouvelle carrière de ses études de Médecine dans l'Université de cette Ville; un succès constant les accompagna; elles furent, en 1740, couronnées par le Doctorat.

Dès-lors il conçut & exécuta le dessein de se fixer à Montpellier. Sa famille l'avoit presque abandonné; une Ville consacrée à la Médecine, où tout ce qui a rapport à l'art de guérir se trouve heureusement réuni, alloit devenir sa Patrie; celle qu'il quittoit, pouvoit-elle dans ces circonstances, lui faire de justes reproches?

Il ne crut point que sa qualité de nouveau Docteur l'autorisât suffisamment à se jeter d'abord dans la pratique; avant que d'exercer un art difficile, il voulut l'approfondir. Une application suivie, en augmentant, en perfectionnant ses connoissances, lui ménagea

cependant l'avantage de pouvoir les communiquer.

Des leçons d'Anatomie, de Physiologie & en général de tout ce qui compose les institutions de Médecine, lui attirèrent bientôt un grand nombre d'Auditeurs & de Disciples. Il fut aisé de reconnoître qu'il possédoit éminemment le talent d'enseigner; à l'abondance, au choix, à l'enchaînement des idées, se joignoit la plus grande clarté dans l'expression, & même de l'élégance quand le sujet pouvoit le comporter; il ne cherchoit point à ravir les suffrages de ses Auditeurs, il les soumettoit par le charme d'une raison douce & persuasive, & non par la fougue rapide de l'enthousiasme.

La méthode qu'il suivit en expliquant les institutions de Médecine, est celle du célèbre Boerhaave. On fait combien les ouvrages de cet illustre Professeur de Leyde sont ferrés & concis. Ses savans Commentateurs ont acquis beaucoup de gloire en développant des vérités dont il n'avoit présenté que le germe, & tout au plus exprimé les premiers traits. M. de la Mure dans ses leçons, donnoit souvent de pareils développemens, il rendoit Boerhaave plus clair, plus intelligible; du reste, son respect pour ce grand homme n'étoit point aveugle; il ne cessoit de l'admirer, mais il se permettoit quelquefois de ne pas le prendre pour guide.

Ce qui le choquoit dans Boerhaave, c'étoient certaines explications des phénomènes de l'économie animale, explications prétendues mécaniques, fondées sur de fausses loix du mouvement, & sur la supposition inadmissible d'un effet plus grand que sa cause. On a vu dans l'Eloge de M. de Sauvages, la constance de cet Académicien à faire la guerre à ces fausses explications, aujourd'hui généralement prosrites. M. de la Mure les

combattoit aussi avec beaucoup de force & de zèle. Il avoit même soutenu dans sa thèse de Bachelier & sous la présidence de M. de Sauvages, le sentiment des Stahliens, qui en rejetant le prétendu mécanisme, attribuent à l'action immédiate de l'ame, le mouvement du cœur, & tous les autres mouvemens spontanés. M. de Sauvages, en adoptant cette opinion, avoit su se la rendre propre par la manière dont il la défendoit, qui prouvoit en lui l'entière conviction. M. de la Mure, frappé de quelques difficultés métaphysiques, n'étoit pas tout-à-fait si persuadé; mais un peu plus, un peu moins d'attachement à un système, ne pouvoit être une occasion de se brouiller.

Il est temps de s'occuper d'un événement bien intéressant dans la vie de M. de la Mure; c'est ici proprement que va commencer sa gloire

La mort de M. Fitz-Gerald, avoit fait vaquer en 1748 dans l'Université de Montpellier, une Chaire de Professeur en Médecine qui, selon l'usage, fut mise au concours. Sept Docteurs la disputèrent; M. de la Mure fut de ce nombre.

Il débuta, comme ses Antagonistes, par ce qu'on appelle dans l'Université de Montpellier les préleçons. Ce sont des leçons que chaque Contendant doit faire publiquement dans l'Université, semblables à celles qu'y font journellement les Professeurs. Le talent de M. de la Mure pour l'enseignement public, n'avoit pas besoin de ce nouvel essai, qui ne pouvoit être que glorieux pour lui. Plusieurs questions traitées dans les préleçons, firent naître quelques disputes particulières. M. de la Mure avoit avancé & soutenu, que la fièvre n'étoit pas bien caractérisée par la fréquence du pouls; que son vrai caractère étoit indiqué par le rapport de la force du cœur à la force constante des muscles soumis à la volonté, rapport

rapport devenu plus grand que dans l'état de santé. Cette assertion ayant été combattue par M. Serane, l'un des Adversaires, M. de la Mure la justifia dans un Ecrit imprimé, où il s'appuie principalement sur ce qu'on observe dans les fièvres malignes; le pouls y est souvent très-semblable au pouls naturel, il n'y a donc point de fréquence; mais ce pouls trompeur est trop fort relativement à l'état de foiblesse du malade; il faut donc comparer la force du cœur avec la force musculaire, & c'est après avoir reconnu par cette comparaison un trop grand rapport entre ces deux forces, que le Médecin, sans être arrêté par le défaut de fréquence du pouls, prononce, avec assurance, que son malade a la fièvre. M. Serane répondit; mais un nouvel Ecrit de M. de la Mure montra la foiblesse de la réponse.

Ces deux Ecrits ont en même temps rapport à deux autres disputes de ce genre; l'une sur la distinction de l'anévrisme vrai & de l'anévrisme faux: M. de la Mure soutient contre M. Petiot, l'un de ses Antagonistes, & contre l'opinion la plus commune depuis Fernel, que tout anévrisme est faux, c'est-à-dire, qu'il est causé par la rupture, & non par la seule dilatation de l'artère. L'autre contestation étoit relative à la cause de la palpitation du cœur. Il s'agissoit proprement d'un simple fait à éclaircir, en décidant lequel des deux de Willis ou de M. Ferrein, avoit le premier donné pour cause de la palpitation, l'expansion des sinus veineux & des oreillettes du cœur. M. de la Mure, qui se trouvoit encore ici en contradiction avec M. Serane, jugea la question en faveur de M. Ferrein.

L'épreuve la plus décisive dans la dispute d'une Chaire, est celle des triduanes. On a donné ce nom à douze thèses qui doivent être soutenues dans l'espace de trois

jours consécutifs, deux le matin & deux le soir. Pour composer & faire imprimer ces thèses, dont les sujets ont été assignés par les Professeurs, Juges de la dispute, on n'a que douze jours; à peine sorties de la presse, on les distribue, & après un intervalle de quatre jours, on les soutient. La publicité qu'on leur donne par l'impression, exige sans doute qu'elles soient travaillées avec beaucoup de soin; mais fussent-elles un peu négligées, la brièveté du temps pourroit servir d'excuse.

M. de la Mure n'avoit nul besoin de réclamer l'indulgence du Public. Quoique les sujets qu'il avoit eus à traiter parussent avoir été choisis exprès pour leur difficulté, on eût dit, après avoir lu ses thèses, qu'elles avoient été composées dans le plus grand loisir, & long-temps méditées dans le silence du cabinet. Ce n'étoient point des compilations, comme on peut les faire à la hâte; c'étoient les heureux fruits & les ressources toujours présentes d'un génie observateur à qui il n'en coûte rien de penser par lui-même.

Il semble qu'il auroit dû espérer les plus grands succès; cependant, puisqu'il faut le dire, il se flattoit peu. Quelque soin que prissent les Juges de la dispute de ne pas se laisser pénétrer, on ne voyoit que trop quelles étoient leurs dispositions à l'égard de M. de la Mure; son opposition aux systèmes qui avoient long-temps dominé dans l'école, le leur avoit rendu suspect; c'étoit à leurs yeux un Novateur qu'ils auroient volontiers déclaré hérétique en Médecine. L'événement fit voir ce que l'on avoit à craindre. L'Université, selon l'usage, nomma trois Sujets pour être présentés au Roi, qui devoit en choisir un pour la Chaire vacante. M. de la Mure ne fut point du nombre des trois nommés. Il y avoit huit Juges, & il n'eut que la voix de M. de Sau-

vages , que ses Confrères les Professeurs traitoient aussi quelquefois d'hérétique , & celle d'un autre Professeur qui n'étoit pas lui-même tout-à-fait exempt de préjugés.

A la vue d'une injustice si marquée, M. de la Mure ne se découragea point ; il partit par le conseil de ses amis en toute diligence pour Paris , où ses thèses l'avoient précédé ; on le y avoit généralement goûtées ; on les admira quand on fut le peu de temps qu'il avoit eu pour les composer. Feu M. le Chancelier Daguesseau les fit examiner par plusieurs personnes bien en état d'en juger ; il les examina lui-même , car , on sait combien il réunissoit de différentes connoissances à celles qui l'ont rendu immortel dans la Magistrature. Le résultat de ces examens fut , on ne peut pas plus glorieux pour M. de la Mure. Il ne parut pas possible de refuser la Chaire à un de ses Adversaires qui ne manquoit pas de mérite , & à qui la plus grande facilité à parler le langage de l'école avoit en particulier concilié tous les suffrages ; mais le Roi donna en même-temps à M. de la Mure, c'étoit à la fin de 1749, une survivance générale , ou ce qui est la même chose , l'expectative de la première Chaire qui vaqueroit dans l'Université de Montpellier.

Un triomphe si complet ne l'énorgueillit point. De retour en cette Ville , il usa modestement de sa victoire. Il attendit , & en 1751 il fut Professeur par la mort de M. Rideux.

Ses Juges , devenus ses Confrères , dûrent éprouver quelque confusion , malgré le soin que prit M. de la Mure de la leur épargner. Ils furent bientôt eux-mêmes pleinement convaincus de tout ce qu'il avoit de mérite , & la douceur de son caractère les lui donna bientôt tous pour amis.

Nous avons cru pouvoir nous étendre sur toute cette histoire, dans un temps où les personnes intéressées ne sont plus. L'Université, dont M. de la Mure étoit devenu le Doyen, auroit blâmé sans doute un silence qui auroit dérobé à un de ses plus illustres Professeurs une partie du tribut qu'exige sa mémoire. Il ne faut pas du reste être surpris de voir un Corps distingué se laisser séduire par son dévouement à des opinions que le temps sembloit avoir consacrées. L'Université de Paris a voulu faire condamner Descartes par Arrêt du Parlement : que n'a pas fait dans cette même Université la Faculté de Médecine pour proscrire l'émétique ? Les hommes seront toujours plus ou moins le jouet de leurs anciens préjugés ; les principes les plus constans les égarent même quelquefois par des applications malheureuses.

Un succès si glorieusement obtenu, ne pouvoit être indifférent à un Corps qui jamais ne sépara ses intérêts de ceux de ses Membres. M. de la Mure, depuis 1742, étoit Adjoint Anatomiste dans la Société Royale. On assure que la qualité d'Académicien ne lui fut pas inutile dans cette occasion importante : il passa dans la suite, de la classe des Adjoints dans celle des Associés.

Le premier Mémoire que nous eumes de lui, est sur l'écoulement de la salive. Il y prétendoit prouver que ce n'est point par la pression des glandes salivaires que cet écoulement devient plus abondant quand on parle, ou durant la mastication. On lui opposa quelques expériences, mais elles ne parurent nullement propres à décider absolument la question.

Nous passons sous silence plusieurs observations intéressantes d'Anatomie & de Médecine qu'il nous a communiquées en différens temps, & nous nous hâtons d'en venir à ses recherches sur la cause des mouvemens du cerveau qui paroissent dans l'homme & dans les animaux trépanés.

Ces mouvemens du cerveau font connus ; les plus anciens Anatomistes avoient observé que ce viscère paroïssoit se dilater & se resserrer alternativement ; quelques-uns même avoient cru remarquer quelque rapport entre ces mouvemens & ceux de la respiration.

M. Schligting avoit déterminé ce rapport, & avoit fait voir par des expériences décisives, que le cerveau s'élevoit pendant l'expiration, & s'abaissoit pendant l'inspiration. Cette analogie si bien constatée, pouvoit déjà mettre sur la voie pour découvrir le secret de la Nature.

M. de la Mure, prouva par un grand nombre d'expériences, que le mouvement d'élévation du cerveau, observé dans les chiens vivans pendant l'expiration, devoit être attribué à la pression de la veine cave comprimée dans ce temps ; qu'au contraire, son abaissement venoit de la dilatation de la veine cave dans l'inspiration ; que dans l'expiration, le sang comprimé dans la veine cave refluant vers le cerveau, élevoit ce viscère en gonflant les sinus qui se trouvent à la base du crâne, à quoi il faut ajouter le reflux du sang dans la substance même du cerveau par les venules qui s'abouchent avec les sinus.

On peut appliquer au corps humain tout ce qui suit des expériences faites sur les animaux, les mêmes mouvemens s'étant rendus sensibles dans l'homme, toutes les fois que les fractures du crâne, la carie de cette boîte osseuse, & l'opération du trépan ont mis à portée de les observer.

De cette doctrine, si bien appuyée par l'observation, M. de la Mure tire des conséquences intéressantes sur la théorie de la saignée, sur les effets de la toux, de l'éternuement qui augmentent le mal de tête ; sur l'usage des valvules, en faisant voir pourquoi il n'y en a pas

dans tout le système de la veine porte ; enfin , cette découverte donne de très-grandes lumières sur la circulation du sang en général , & sur la progression du chyle.

Tel est en précis le résultat des recherches de M. de la Mure sur les mouvemens alternatifs du cerveau. Son Mémoire sur ce sujet fut envoyé pour tribut par la Société à l'Académie Royale des Sciences de Paris, qui l'imprima par anticipation dans le volume de 1749, en observant que le Mémoire lui avoit été lu le 12 Août 1752.

Cette date est remarquable, pour avoir donné lieu à une plainte que forma contre M. de la Mure le célèbre M. de Haller dans sa Dissertation sur les parties sensibles & irritables des animaux.

M. de Haller dit dans cet ouvrage, qu'il a lu à l'Académie de Gottingue, un Mémoire sur le même sujet le 22 Avril & le 6 Mai 1752 ; que ces dates sont antérieures à celle de la lecture du Mémoire de M. de la Mure, dont les expériences sont venues après celles qu'il avoit faites lui-même, & dont M. de la Mure a eu connoissance par une lettre adressée à M. de Sauvages. „ L'envie, „ ajoute M. de Haller, „ prend plaisir à saisir „ de petites occasion de nous déprimer ; une Dissertation faite en 1752, mais publiée dans le tome de „ 1749, pourroit en fournir, & il ne seroit pas agréable de passer pour copiste, quand on n'a suivi que la „ nature même. „

M. de la Mure, dans une lettre à M. d'Aumont, Professeur en Médecine à Valence, n'eut pas de peine à se justifier. Il prouva que si son Mémoire n'avoit été lu à Paris que le 12 Août 1752, il l'avoit été à la Société de Montpellier dans les Séances des 4 & 10 Mai, & du 20 Juillet de la même année ; que la lettre peu détail-

lée de M. de Haller à M. de Sauvages, n'avoit dû donner sur cette matière aucun éclaircissement, aucune connoissance; que tout ce qu'on pourroit induire des dates respectives, c'étoit que chacun des deux avoit fait la même découverte de son côté, ce qui anéantiroit toute accusation de plagiat. Mais M. de la Mure va plus loin; il ne s'agissoit point précisément du rapport entre les mouvemens alternatifs du cerveau & ceux de la respiration; M. Schligting avoit démontré ce rapport, dont il falloit seulement déterminer la cause. Or, sur ce point essentiel, M. de la Mure fait voir par des extraits des deux Mémoires, qu'il est en contradiction avec M. de Haller, qu'il ne peut donc pas avoir copié. M. de Haller paroît avoir reconnu depuis, dans sa Physiologie, qu'il pourroit bien avoir engagé cette espèce de querelle avec un peu de précipitation. Il dit formellement que ces expériences ne lui permettent pas de douter que M. de la Mure n'ait mis au jour la véritable cause du gonflement des sinus du cerveau qu'occasionne la toux, & de l'abord plus considérable du sang vers la tête, déterminé par l'action des émétiques. La force de cet aveu fera sentie par tous ceux qui sont au fait de la question.

Nous ne devons pas oublier que M. de la Mure, dans sa lettre à M. d'Aumont, déclare que la plus grande partie des expériences qui lui étoient nécessaires pour découvrir la vérité sur cette question, ont été faites par un des plus habiles Anatomistes de notre Faculté, M. Tandon, auquel il témoigne publiquement sa reconnoissance; on voit par-là combien il étoit peu capable de vouloir s'approprier le travail d'autrui.

Des recherches sur la cause de la pulsation des artères, sont le sujet d'un autre Mémoire donné par M. de la Mure à la Société, & imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences de Paris pour 1765.

M. de la Mure n'adopte point l'opinion commune qui attribue la pulsation des artères à leur dilatation causée par l'excès de la vitesse du sang qui suit sur la vitesse du sang qui précède. Il pense avec M. Weibrecht, Académicien de Pétersbourg, dont il rectifie & met l'idée dans un nouveau jour, que la pulsation se fait par une vibration ou secousse de l'artère, qui s'élève & change de place. La pression latérale ne peut augmenter le diamètre de l'aorte que d'un huitième de ligne, & dans les autres artères, cette augmentation de diamètre est beaucoup moindre. Or, dit M. de la Mure, une dilatation si peu considérable, & qui à peine peut être aperçue, produiroit-elle ce coup dont on sent que le doigt est frappé lorsqu'on l'applique sur quelque artère d'un animal vivant ?

Nous ne rapporterons point ce qui fut répondu en faveur de l'opinion commune. M. de la Mure, nous devons l'avouer, a contre lui les expériences d'un grand nombre de Physiologistes, celles sur-tout de M. l'Abbé Spallanzani, qui a vu, dit-il, très-distinctement les artères se dilater en tous sens, sans aucune locomotion ou déplacement. M. de la Mure ne connoissoit pas ces expériences quand il publia son Mémoire, que deux Académies jugèrent dignes d'être adopté, toujours avec les restrictions d'un sage pyrrhonisme. Si la clarté dans l'exposition des idées, une élégante précision, des probabilités séduisantes pouvoient faire l'effet d'une preuve, le système de M. de la Mure sur la pulsation des artères, feroit démontré.

Le Mémoire dont nous parlons, a été réimprimé dans un même volume, avec les recherches sur les mouvemens du cerveau, les pièces relatives à la dispute avec M. de Haller, & une dissertation sur la coëne du sang

M. de la Mure fondé sur des autorités respectables & sur les faits , prouve dans cette dissertation que l'inspection de la coëne ne peut fournir aucun signe de la consistance plus ou moins épaisse du sang , qu'on n'en peut tirer aucun indice certain dans les maladies inflammatoires , qu'on doit extrêmement se défier des préceptes relatifs à la saignée , que quelques grands hommes en ont voulu déduire , & qu'enfin , la contemplation de ce phénomène ne doit être pour les Médecins , qu'un objet de théorie rationnelle & de pure curiosité.

Nous ne dirons point avec quelle distinction M. de la Mure a constamment rempli ses fonctions de Professeur ; il est facile de nous suppléer à cet égard , mais nous devons l'offrir sous un autre aspect. Nous avons dit qu'une sage défiance l'avoit d'abord éloigné de la pratique de la Médecine ; il lui fut permis au bout de quelques années , d'être moins timide. Ses premiers essais furent heureux , de nouveaux succès l'accréditèrent ; peu à peu sa réputation s'étendit ; il vit un grand nombre de malades dans la Ville ; les Etrangers vinrent de toutes parts le consulter ; il tenoit à la fin de ses jours le premier rang parmi nos Praticiens.

Il reconnut aisément combien , dans l'exercice de son art , l'attachement aux vieilles opinions de l'Ecole peut être dangereux. La Médecine est née de l'observation , & c'est l'observation seule qui peut fournir une base solide au Médecin qui veut guérir. Les Hippocrate , les Galien , les Sydenham , ont constamment suivi cette maxime. M. de la Mure s'étoit rendu leur imitateur ; comme eux , il n'accabloit point les malades de remèdes ; il étudioit la marche de la Nature , sans prétendre lui donner indiscretement des loix.

Les qualités qui , dans la Société , plaisent le plus

généralement, aidoient au mérite essentiel justement reconnu dans M. de la Mure. Le Médecin aimable cautionnoit, s'il m'est permis de le dire, le Médecin guérisseur. On sent combien il devoit par-là réussir auprès des personnes en proie à cette maladie si répandue aujourd'hui sous le nom de vapeurs. Recherché par ceux qui en étoient atteints, M. de la Mure, sans les fâcher, leur persuadoit que l'imagination influoit considérablement dans leurs maux réels à certains égards, mais dont l'exercice & la dissipation devoient être le principal remède. Ce n'est pas que ces sortes de maux, qui communément sont sans danger, ne puissent, lorsqu'ils sont invétérés, dégénérer en des maladies fâcheuses qu'il est essentiel de prévenir. M. de la Mure ne négligoit point alors les secours de la Pharmacie, employant, selon les cas, les humectans ou les toniques; car, il étoit ennemi des routines & des méthodes prétendues générales; la médiocrité s'en appuie, le talent supérieur les dédaigne.

On le trouvoit toujours prêt à voir gratuitement les pauvres. Son ame étoit naturellement bienfaisante, & l'on ne fauroit croire à combien de personnes il a rendu dans le secret d'importans services indépendans de sa profession. Il avoit, sur la manière de l'exercer, des principes de désintéressement, auxquels les personnes aisées, dont il avoit la confiance, ne lui permettoient pas de se livrer; & il ne faut pas s'en prendre à lui, si, après plus de trente ans de pratique, il a laissé en mourant une fortune très-honnête, acquise par les moyens les plus légitimes.

Sa vue, qui fut toujours assez courte, s'affoiblissant de jour en jour, il pensa plusieurs fois à cesser de voir des malades, en se bornant aux consultations dans le cabinet, mais le Public l'avoit toujours empêché d'exécuter ce dessein.

M. de la Mure se livroit à ses travaux ordinaires , lorsqu'on s'aperçut d'une altération dans sa santé ; il fut bientôt obligé de se renfermer chez lui ; une maladie causée par l'atrabile , se manifestant sous différentes formes , le tourmenta cruellement : il en mourut le 18 Mars 1787, après avoir reçu avec édification les secours de la Religion ; il étoit âgé de près de 70 ans.

Il avoit épousé en 1751 Demoiselle Louise Guilhe ; il n'a point laissé d'enfans de ce mariage , qu'on a toujours cité parmi nous comme un modèle de la plus parfaite union.

Les ouvrages dont nous avons rendu compte , sont presque les seuls que M. de la Mure ait publiés. Il avoit cessé de travailler pour l'Académie depuis un assez grand nombre d'années qu'il avoit demandé & obtenu le titre de Vétéran. Ses fonctions de Professeur , qu'il remplissoit très-exactement avec une supériorité marquée , les occupations continuelles de sa Pratique , lui enlevoient presque tout son temps ; il étoit difficile que le désir d'ajouter à sa réputation par de nouveaux ouvrages fût bien vif dans des momens destinés à un délassement devenu nécessaire. Gardons-nous de lui faire à ce sujet le moindre reproche ; il s'est rendu constamment utile à la Patrie qu'il avoit choisie , aux Etrangers , à l'humanité ; tous ceux qui ont été les plus passionnés pour la gloire , n'ont pas toujours mérité cet éloge.

Les quatre Mémoires suivans ont rempli le reste de la Séance.







OBSERVATION

SUR une Colique néphrétique.

Par M. BROUSSONET.

L'OBSERVATION est le seul fondement des Sciences qui ont la nature pour objet. C'est pour rendre un nouvel hommage à cette vérité généralement reconnue ; c'est pour ajouter un fait rare à cette masse générale de faits dont la Médecine est enrichie , que je viens communiquer à la Société Royale des Sciences, une Observation sur une colique néphrétique ; observation qui , par la nature des symptômes , par leur marche & leur ensemble , m'a paru présenter un tableau de maladie assez rare pour devoir être considéré avec quelque attention.

Une personne du sexe , âgée d'environ 60 ans , ayant toujours eu beaucoup d'embonpoint , fut atteinte , vers l'âge de 25 à 30 ans , d'une colique néphrétique accompagnée de rétention d'urine , à laquelle elle n'opposa jamais d'autre remède que l'opium.

Cette maladie parut faire des progrès avec l'âge. La première fois que je vis la malade , elle souffroit cruellement , rapportant le siège de la douleur au rein gauche , & à l'espace que suit l'uretère de ce côté , en allant vers la vessie. Le ventre , dans cet endroit , étoit tendu & si sensible , qu'elle même n'osoit y porter la main.

Elle étoit presque continuellement tourmentée de hoquet , d'efforts inutiles pour vomir , & quelquefois de vomissement de matières liquides. Ce triste état dura au-delà de dix-huit mois avec plus ou moins d'intensité , & des intervalles de calme plus ou moins longs. Pendant tout ce temps , elle ne rendit presque point d'urine par les voies naturelles. Lorsque la violence des douleurs la forçoit à se laisser sonder , on retiroit à peine chaque fois un demi-verre d'urine ; le plus souvent il n'en sortoit point , de sorte que cette opération fut abandonnée.

La malade étoit cependant tourmentée d'envies d'uriner , & dans les efforts douloureux qu'elle faisoit , elle rendoit sans urine deux ou trois pelotons de graisse qui étoient de la grosseur d'une petite noix. Ces pelotons de graisse étoient pénétrés le plus souvent de calculs qui ressembloient par leur couleur & leur forme tranchante & irrégulière , à des éclats de pavé de brique ; l'on voyoit sur ces éclats de petits filets d'un sang vermeil. Ils étoient enveloppés d'une membrane très-déliée , qui recouvroit séparément de petits grains graisseux , lesquels avoient le volume d'une grosse tête d'épingle. Cet assemblage de graisse se terminoit par un petit cordon qui pouvoit être de la longueur de six à sept lignes.

Ces corps graisseux mis dans l'eau de chaux , perdoient de leur volume , prenoient de la consistance ; mais ils ne s'y dissolvoient pas , malgré un long séjour.

Ayant mis en digestion à la chaleur d'un bain de sable , & dans la liqueur des Savonniers , les fragmens de pierre qu'elle avoit rejetés , je vis qu'au bout de trois jours , ces calculs s'étoient résous en une matière glaireuse de couleur de rouille.

Dans ce long espace de temps que la malade fut le

plus constamment en proie à l'horreur des souffrances ; elle vomissoit journellement un fluide analogue par sa couleur à l'urine , auquel elle ne trouva jamais aucun goût de salure. Cette liqueur urineuse mise dans un verre , & exposée à l'air libre pendant deux ou trois jours , ne laissa jamais déposer ni aucun nuage , ni aucun sédiment ; jamais , & dans aucun temps , je n'y remarquai d'odeur urineuse : l'on pouvoit dire , d'après ce phénomène , que ce fluide avoit perdu dans l'absorption , cette substance lymphatique qui le rend éminemment putrescible , & ce sel phosphorique calcaire , que la Chimie a reconnu de nos jours être de la même nature que la terre des os. En un mot , cette liqueur ne paroissoit retenir d'autre principe de l'urine , que la partie colorante.

Après un orage aussi long & aussi affreux , la malade entra dans un calme presque parfait ; la douleur du rein s'amortit , les urines coulèrent dans l'ordre naturel , enfin il ne parut plus aucun dérangement remarquable dans la machine ; & cet état subsistoit depuis plusieurs mois , lorsque les symptômes rapportés ci-dessus reparurent avec les mêmes phénomènes dans les excréctions , & se soutenant ainsi pendant plusieurs mois avec plus ou moins de férocité , la malade vit enfin arriver sans peine le terme de sa vie , après lequel la violence des douleurs l'avoit faite souvent soupirer.

Elle ne voulut jamais opposer à ses maux d'autres secours qu'une forte dissolution aqueuse d'opium. Elle s'y étoit si fort habituée , que pour s'étourdir dans la douleur , elle en buvoit par jour cinq petits verres à liqueur. Souvent ce remède , à cette haute dose , ne la calmoit pas ; d'autres fois elle en étoit assoupie si profondément , que son état jetoit les assistans dans l'allarme.

Quelque temps après avoir été le témoin de cette funeste maladie, j'appris d'un homme de l'Art, que le père de cette malade étoit mort des déchirures qu'une sonde de plomb qui s'étoit malheureusement rompue dans la vessie lui avoit causées, & que lorsqu'il fit l'ouverture du cadavre pour examiner l'intérieur de la vessie, y reconnoître les désordres que la sonde y avoit occasionnés, & retirer les calculs qu'il y soupçonnoit, il ne fut pas peu surpris de trouver tout l'intérieur de la vessie rempli seulement d'excroissances graisseuses séparées les unes des autres, chacune étant attachée par un péduncule très-délié à la face interne de ce viscère, & que celles qui avoifinoient le col de cet organe, se portoient vers l'urètre, bouchaient son ouverture, & interceptoient par-là le passage de l'urine. Ce Chirurgien termina ce rapport en m'assurant que son malade n'avoit jamais eu de vomissement, qu'il n'avoit jamais rendu ni corps graisseux, ni calculs; mais il faut observer, me dit-il, qu'il ne quittoit jamais la sonde, & que c'étoit pour l'avoir gardée, qu'il avoit péri misérablement; la rupture d'une planche du lit où il étoit couché, ayant décidé celle de la sonde, & celle-ci amené nécessairement les déchirures de la vessie.

Peut-être que le vomissement de la liqueur urineuse n'a point été observé chez le père, par la raison que ce fluide s'échappoit à mesure qu'il étoit porté dans la vessie; peut-être que cette évacuation avoit encore prévenu la génération des calculs. Quoiqu'il en soit, d'après ce que nous avons remarqué chez notre malade, il paroît vraisemblable que l'urine, au sortir des reins, s'arrêtoit en partie dans les uretères, & en partie dans la vessie; que de l'un & de l'autre de ces réservoirs, elle étoit absorbée; peut être une partie étoit-elle dénaturée pour concourir à l'accroissement des corps

corps graisseux , ou à la formation des calculs.

Si cette observation ne présente pas un succès brillant dans l'administration des remèdes , c'est que la malade les refusa tous constamment , qu'elle ne voulut que l'usage de l'opium , & le secours que sa piété lui faisoit trouver dans la Religion ; mais cette observation apprendra à ceux qui la connoîtront , qu'il est une maladie de la vessie , organe essentiellement membraneux , où la graisse se plaît quelquefois à végéter , & à former comme des champignons ; que les parens transmettent cette maladie à leurs enfans ; qu'il est à désirer d'avoir des signes propres pour la reconnoître dans l'homme , chez qui la longueur & l'obliquité du canal de l'urètre , s'opposent à la sortie de ces corps graisseux ; dès-lors on pourroit tenter des remèdes avec quelque espoir de succès. Si la maladie du père m'eût été connue , j'aurois insisté plus que je ne fis , sur la nécessité & les avantages des injections dans la vessie ; je ne dis pas que j'eusse réussi , mais mon infortune auroit du moins servi de guide en pareil cas. Nous ne craignons pas d'avancer que les observations malheureuses sont souvent plus utiles à l'humanité , que celles que le hasard a favorisées d'un heureux succès.







OBSERVATIONS

*SUR la distillation des vins dans la Province
de Languedoc.*

Par M. CHAPTAL.

LE commerce des eaux-de-vie est le plus important de cette Province : c'est lui qui donne une valeur à nos terres , vivifie nos Ports , & appartient à la classe la plus nombreuse & la plus intéressante de nos Concitoyens.

La distillation des vins est donc un des premiers objets dont doive s'occuper l'Administration , & les degrés de perfection qu'on peut y apporter , me paroissent devoir fixer son attention ; ces réformes , ces sortes de bonifications , deviennent d'autant plus nécessaires , elles sont même d'autant plus urgentes , que plusieurs Provinces & des Nations voisines partagent déjà ce commerce avec nous , & qu'il est important de soutenir & d'affoiblir même cette concurrence , par la perfection que nous pouvons donner à nos procédés.

On fabrique des eaux-de-vie depuis le XIII^e. siècle. C'est dans cette Province que ce commerce a pris naissance , & c'est à Arnaud de Villeneuve , illustre Chimiste de Montpellier , qu'on en rapporte la découverte : c'est le même Arnaud de Villeneuve qui fit connoître les eaux de senteur , & fixa dans cette

Ville un second genre d'industrie qui s'y est perpétué jusqu'à nos jours (1) : je me plais à rappeler ces faits pour réveiller sur ce grand homme, presque oublié, la reconnaissance de mes Concitoyens.

Les alambics à long col qu'on conserve encore dans quelques ateliers de Parfumeur, diffèrent peu de ceux dont le célèbre Arnaud a dû se servir ; ce sont, comme l'on fait, des chauderons recouverts & surmontés d'un long col cylindrique très-étroit, coiffé ou terminé par une demi-sphère creuse, dans laquelle les vapeurs vont se condenser ; à ce petit chapiteau est adapté un tuyau peu large qui porte la liqueur dans le serpentin. On a ajouté successivement quelques degrés de perfection à cet appareil distillatoire ; la colonne qui surmontoit la chaudière a été diminuée, le chapiteau un peu agrandi ; & les alambics, aujourd'hui généralement adoptés pour la distillation des vins, sont à peu près dans les proportions suivantes : on peut les considérer comme des espèces de chauderons à cul plat, dont les côtés sont élevés perpendiculairement au fond jusqu'à la hauteur de 21 pouces ; à cette hauteur est pratiqué un étranglement qui en réduit l'ouverture à 12 pouces de diamètre ; cette ouverture est terminée par un col de quelques pouces de long, qui reçoit la base d'un petit couvercle appelé chapeau ou chapiteau, & qui imite grossièrement la forme d'un cône renversé ; c'est de l'angle de la base supérieure du chapiteau, que part un petit bec destiné à recevoir les vapeurs d'eau-de-vie, & à les transmettre dans le serpentin auquel il est adapté ; ce serpentin ou serpente présente 6 à 8 circonvolutions,

(1) Il a appartenu exclusivement aux Maîtres en Pharmacie pendant long-temps.

& est placé dans un petit tonneau qu'on a soin de tenir rempli d'eau pour faciliter la condensation & le refroidissement de l'eau-de-vie.

Ces chaudières sont pour l'ordinaire enchassées dans la maçonnerie jusqu'à leur étranglement, le fond seul est exposé à l'action immédiate du feu; un cendrier très-étroit, un foyer assez large, & une cheminée placée vis-à-vis la porte du foyer, constituent les fourneaux dans lesquels les chaudières sont placées.

On charge les chaudières de 5 à 6 quintaux de vin; la distillation s'en fait dans 8 à 9 heures; & on brûle de 60 à 75 livres de charbon de pierre à chaque chauffe ou distillation. Tels sont les résultats que nous avons cru devoir présenter ici, afin d'avoir des termes de comparaison pour les diverses observations que nous avons à faire.

Il n'est personne tant soit peu familiarisé avec les travaux en grand, qui ne voie au premier coup-d'œil, combien la forme de ces chaudières est vicieuse, & combien la construction des fourneaux est peu d'accord avec les principes de la saine physique; nous n'en ferons sentir que quelques désavantages, ils suffiront, je pense, pour nous convaincre de la nécessité d'y porter remède.

1°. La forme de la chaudière établit elle-même une colonne de vin assez haute & peu large, qui n'étant frappée par le feu qu'à sa base, est brûlée dans cette partie, avant que la partie supérieure ait reçu le degré de chaleur convenable à l'évaporation. De là vient sans doute que l'eau-de-vie sent *le brûlé*, & que le petit volume de vin contenu dans la chaudière, ne commence pas plutôt à distiller qu'une masse neuf fois plus considérable, comme nous le verrons dans le moment.

2°. L'étranglement que présente la chaudière dans sa partie supérieure, doit nécessairement gêner l'évapora-

tion, & rendre la distillation plus difficile & plus longue. En effet, cet étranglement, continuellement frappé & rafraîchi par l'air de l'atmosphère, doit opérer la condensation d'une partie des vapeurs qui vont donner contre ces parois, & ces vapeurs condensées doivent couler en stries, & retomber dans la masse même du vin; ce qui est conforme au raisonnement, & confirmé par les expériences que j'ai faites à ce sujet. En outre, il est bien évident que ce resserrement ou cet étranglement à la partie supérieure de la chaudière, doit s'opposer au libre passage de toute la colonne de vapeurs qui s'élèvent du vin, par cela même qu'elle présente une base plus large que n'est le goulot qu'elle doit franchir; ainsi, cette construction vicieuse fait de ces chaudières des espèces d'éolipiles, comme l'a très-bien observé M. Baumé, & il s'ensuit que les vapeurs fortement comprimées, réagissent de toutes parts avec effort, pressent avec violence sur la surface du vin, & s'opposent à l'ascension ultérieure des vapeurs; car on sait que l'évaporation est d'autant plus facile & plus abondante, que la pression est moindre sur la masse du liquide qu'on évapore. Il résulte de ces premières observations, que dans la construction des chaudières ordinaires, 1°. Toutes les vapeurs élevées ne passent point dans le chapiteau, & qu'il en retombe une partie dans le vin. 2°. Que l'étranglement de la partie supérieure de la chaudière, rend la distillation plus longue, plus pénible & plus coûteuse. 3°. Que les proportions observées dans la largeur & profondeur des chaudières, nécessitent à donner un degré de feu qui altère les qualités de l'eau-de-vie.

3°. Le chapiteau n'est pas construit d'une manière plus avantageuse; cette espèce de calotte s'échauffe par l'application immédiate des vapeurs qui vont frapper

contre elle sans relâche, elle en prend insensiblement la température, & ne facilite qu'imparfaitement leur condensation; & on voit évidemment que la seule portion des vapeurs qui passe dans le serpentin, peut se condenser effectivement par la fraîcheur continuelle qui y est entretenue par le moyen de l'eau.

4°. Au vice de la forme de l'appareil distillatoire dans toutes ses parties, se joint la méthode la plus barbare d'administrer le feu. Par-tout on a un cendrier fort étroit, un foyer très-large, & une porte qui ne ferme jamais bien exactement; par-tout, le courant d'air s'établit par la porte, entraîne la flamme en passant entre le cul de la chaudière & le brazier, & se précipite dans la cheminée qui est vis-à-vis la porte; cela fait qu'il faut un feu violent pour chauffer médiocrement la chaudière, parce que l'activité du feu est dirigée vers la cheminée, & que l'appareil distillatoire ne reçoit qu'une portion de la chaleur produite par le combustible; il n'est point surprenant qu'avec des appareils aussi vicieux la distillation se fasse avec autant de désavantage.

De tout temps les gens instruits ont connu ces vices de construction; nos alambics de laboratoire ont été perfectionnés, on a proposé à plusieurs époques des changemens utiles; mais le préjugé qui règne en despote dans les ateliers, en a soigneusement écarté toute idée d'amélioration, & il a fallu qu'un de nos Citoyens vertueux & éclairé (2), en qui l'habitude de faire le bien est devenue le besoin le plus pressant de son cœur, s'offrit à faire des expériences en grand, & à parler au peuple le seul langage qu'il connoisse. Deux

(2) M. de Joubert.

établissmens considérables ont été formés par ses soins ; la Société Royale des Sciences a constaté elle-même sur l'un d'eux les degrés de perfection qui y ont été apportés : je crois même qu'il est difficile d'ajouter à la manière dont le feu y est administré ; mais j'avouerais avec la même franchise , que l'étranglement de la chaudière à sa partie supérieure, laisse subsister une partie des défauts que nous avons déjà notés ; & le réfrigérant rempli d'une eau qui n'est point renouvelée, ne produit qu'une partie des effets qu'on doit naturellement en attendre

Mais d'où vient que cet établissement, quoique avantageux , quoique parfait dans quelques unes de ses parties , n'a produit encore qu'une partie des effets qu'on étoit en droit d'en attendre ? D'où vient que le Fabricant témoin lui-même de tous les avantages , s'est borné jusqu'ici à une stupide admiration ? Cela tient peut-être à ce que le Cultivateur effrayé par ce bel appareil , découragé par la perfection même & l'étendue des accessoires , & par l'intelligence qui règne dans la réunion & l'accord de tous les moyens , n'a pas su dépouiller de cet ensemble cela seul qu'il lui importoit d'en extraire ; il s'est persuadé que ce n'étoit que par des dépenses semblables qu'on pouvoit obtenir de semblables effets, & ce magnifique établissement a excité son admiration sans lui permettre seulement de penser qu'il pût en retirer le moindre avantage ; ces considérations m'ont frappé , & j'ai alors essayé de prendre une autre route pour opérer une révolution plus sûre & plus prompte.

J'ai cru devoir commencer par introduire des changemens avantageux dans la forme de la chaudière elle-même ; & pour cet effet , je suis parti des principes suivans.

Tout

Tout l'art de la distillation peut se réduire , 1°. A procurer le dégagement le plus économique des vapeurs , 2°. A en opérer la condensation la plus prompte.

Pour remplir la première de ces conditions, il faut que la liqueur présente au feu le plus de surface possible , & qu'il soit également appliqué sur toute cette surface ; il faut donc que la chaudière soit très-large & peu profonde, & que le fond présente au feu une concavité qui en mette presque tous les points à une égale distance du foyer.

Pour remplir la seconde condition , il ne faut point que l'ascension des vapeurs soit gênée ; il faut qu'elles aillent frapper contre des corps froids qui les condensent rapidement : il est donc indispensable de faire disparaître l'étranglement pratiqué dans la partie supérieure de la chaudière , & d'entourer le chapiteau d'une eau qui se renouvelle sans cesse , pour qu'elle rafraîchisse sans interruption.

C'est d'après ces idées qui me paroissent conformes à la bonne Chimie & à la saine Physique , que j'ai fait construire plusieurs chaudières dont le travail a répondu à mes espérances ; je me bornerai à parler en ce moment de celle que M. le Comte du Cayla a fait placer dans sa terre de Beauvoisin , parce qu'elle a été exécutée sous mes yeux , & qu'elle a été employée aux expériences dont je vais présenter les résultats.

Cette chaudière a cinq pieds de largeur dans toute sa hauteur sur trois pieds & demi de profondeur ; le fond est bombé de façon à former en dedans un renflement de six pouces vers le milieu : la forme de cette chaudière est ronde , 1°. Parce que cette forme donne plus de force & plus de facilité pour que le chapiteau s'adapte & arc-boute. 2°. Parce que cette forme em-

ploie moins de cuivre que toute autre pour fournir la même capacité.

Le chapiteau a toute la largeur de la chaudière; il s'élève sous la forme d'un cône à la hauteur de trois pieds & demi; j'ai jugé, d'après des expériences rigoureuses, cette hauteur convenable, afin que les parois aient une pente assez rapide pour que les gouttes qui s'y condensent coulent sur la surface sans se précipiter dans le liquide. A deux pouces du bord inférieur du chapiteau, est pratiquée une rigole de deux pouces de saillie sur un pouce & demi de profondeur, destinée à recevoir l'eau de vie qui ruisselle des parois, & à la transmettre dans le serpentin.

Le bec du chapiteau a, à sa naissance ou à sa base, toute la hauteur & toute la largeur du chapiteau lui-même; il va en se rétrécissant peu à peu; & lorsqu'il s'emboîte dans le serpentin, son diamètre est de neuf à dix pouces; l'inclinaison du bec est telle, que les gouttes qui s'y condensent, coulent sans se précipiter; il faut d'ailleurs observer, qu'une goutte de liquide qu'on déposera sur une surface sèche pourra ne pas couler, tandis qu'elle le fera sur une surface sans cesse humectée, telle que celle d'un chapiteau.

Ce vaste chapiteau est entouré de son réfrigérant, dont la forme imite celle du chapiteau, & laisse entr'eux un intervalle de quatre à cinq pouces, destinée à être remplie d'eau; cette eau s'y renouvelle sans cesse, en tombant par le haut & s'échappant par un robinet placé à l'extrémité du bec du réfrigérant; il importe d'entretenir cette eau à la température de trente à quarante degrés (3).

(3) Si cette méthode de rafraîchir sans interruption n'a pas été plutôt adoptée, c'est qu'on a observé qu'on arrête la dis-

Le serpentín a fix circonvolutions ; elles vont insensiblement en diminuant, comme dans les constructions ordinaires ; mais je me suis convaincu que ce nombre étoit inutile, qu'on pourroit même se passer, presque à la rigueur, de serpentín, en rafraîchissant sans cesse l'eau du réfrigérant ; car j'ai observé qu'avec ces précautions, l'eau du serpentín ne s'échauffe pas sensiblement, ce qui prouve que l'eau de vie y passe liquide & non en vapeur ; la soustraction, ou au moins une notable diminution dans le serpentín, fait plus que compenser l'augmentation de cuivre que nécessite dans quelques parties la forme que je propose.

Cette chaudière, dont on peut voir le développement (Fig. première) a été construite sous mes yeux par Julien, habile Chaudronnier de notre Ville, & j'ai confié le soin de la mettre en place, à un Maçon habile que j'ai formé dans l'art presque inconnu de construire des fourneaux ; je me suis contenté de lui fournir les renseignemens convenables, ne pouvant pas moi-même en surveiller l'exécution.

On a pratiqué sous le sol de l'atelier, un cendrier de trois pieds de largeur, sur à peu-près autant de profondeur ; la grille du foyer a environ seize pouces dans ses dimensions ; la chaudière est placée à quinze pouces au dessus, & on a pratiqué tout au tour de la chaudière

tillation pour quelques instans quand on rafraîchit promptement un chapiteau très-chaud ; cela tient à ce que 1°. Dans ce cas-ci, le vide qui se fait alors, appelle l'air extérieur & l'écoulement de l'eau-de-vie est interrompu, 2°. Les vapeurs se condensent en gouttes, & ces gouttes mettent un certain temps à parvenir jusqu'au bec du serpentín, mais cela n'aura pas lieu si le réfrigérant est rafraîchi depuis le premier moment de la distillation jusqu'à la fin,

une cheminée tournante , qui fait que toute la chaleur est mise à profit , & est communiquée d'une manière presque égale à toute la masse du vin ; cette chaudière repose de six pouces sur la maçonnerie dans tout son contour. Les renseignemens que j'avois fournis n'ont pas été exécutés à la rigueur , mais au moins on s'est persuadé que sans des secours étrangers on pouvoit monter ces fourneaux ; on s'est familiarisé avec ces nouveaux procédés , & j'ai eu le plaisir de voir quinze jours après , des Fabricans d'alentour adopter cette méthode , & prêts à démolir leurs fourneaux pour les construire d'après ces principes.

On distille dans cette chaudière , environ six tonneaux ou cinquante-quatre quintaux de vin par chauffe ou opération ; chaque chauffe se fait en six heures de temps ; la *mise en train* est à peu près d'une heure & demie ; on fait trois chauffes par jour , & on distille conséquemment dix-huit tonneaux de vin en 18 heures.

Un seul homme fait le service de cette chaudière avec la plus grande facilité ; l'eau de vie qui en provient est déjà très-estimée ; elle n'a ni mauvais goût , ni mauvaise odeur ; & d'après des expériences de comparaison très-rigoureuses , faites entre les petites chaudières de Beauvoisin & celle-là , il conste qu'elle rend plus d'eau de vie de la même quantité de vin ; on devoit attendre naturellement ces résultats d'une chaudière où le feu est assez bien administré pour que le vin ne reçoive que le degré de chaleur nécessaire pour dégager l'eau de vie , & où les vapeurs , une fois dégagées , se condensent sans gêne & sans obstacles.

Dans les constructions des chaudières connues jusqu'à aujourd'hui , il est nécessaire d'imprimer à l'eau de vie un degré de chaleur supérieur à celui qui est convenable pour l'élever en vapeurs , & cela , pour lui faire

franchir le goulot, & la pousser dans le serpentin; conséquemment, une partie de l'eau de vie doit se décomposer & occasioner une perte dans le produit.

On consomme environ cinquante livres de charbon de pierre par muid de vin; je croirois pouvoir économiser sur cet objet, si j'avois pu diriger & surveiller moi-même la construction du fourneau.

D'après cet exposé, qui est le résultat fidèle d'un travail suivi pendant plusieurs jours, il conste, 1°. Que l'économie du charbon est au moins des quatre cinquièmes, comme on l'a déjà obtenu à Valignac, puisque les chaudières, qui ne distillent qu'un tiers de muid, brûlent par chauffe de soixante à soixante-quinze livres de charbon. 2°. Que l'économie sur la main-d'œuvre est à peu près la même que celle sur le combustible, puisqu'un seul homme conduit la chaudière & qu'elle fait le travail de 9 à 10 petites qui exigeroient les soins de quatre à cinq personnes. 3°. Que l'économie sur le temps, est à peu près des onze douzièmes. 4°. Que la quantité & la qualité du produit, rendent ce procédé plus avantageux au Particulier & au Commerce lui-même.

Il est donc prouvé par des expériences suffisantes, il est même reconnu par le plus grand nombre, qu'on peut perfectionner la distillation de nos vins; il importe dès ce moment, de faciliter & de fournir les moyens qui peuvent accélérer une révolution avantageuse dans ce genre de commerce.

Il seroit sans doute inhumain de forcer le Distillateur à reformer ses procédés & à changer de méthode; la violence n'est jamais pardonnable, pas même lorsqu'il s'agit de combattre des préjugés ruineux pour le Particulier; le Paysan, par caractère repousse toujours ce que la force & l'autorité cherchent à lui faire adopter; il faut donc le caresser, lors même qu'il est question de

son intérêt , & le porter , par des voies douces , à des réformes utiles : le seul moyen qui me paroisse convenable , consiste à multiplier les ateliers perfectionnés de distillation , & à dépouiller les établissemens de ce qui n'est purement qu'accessoire.

La forme la plus convenable qu'on peut donner à ces chaudières , est celle que j'ai fait connoître ci-dessus ; elle a le précieux avantage sur les chaudières connues , d'économiser beaucoup de temps & beaucoup de bras ; cette double économie intéresse essentiellement la campagne , parce que ces deux objets en sont l'industrie & la richesse , & qu'il est d'autant plus important d'économiser sur la main-d'œuvre , que nos Fabriques des Villes dépeuplent déjà nos campagnes.

Je crois encore que la capacité de ces chaudières doit être telle , qu'elles contiennent au plus , depuis un tiers jusqu'à un muid de vin ; ces proportions me paroissent allier l'intérêt du Fabricant & la prospérité du Commerce.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. première. Élévation de l'appareil à distiller l'eau de vie.

N. B. les points indiquent les parties intérieures.

- A Le chapiteau désigné par des points.
- B B B Réfrigérant.
- C Ouverture du réfrigérant.
- D Bec du chapiteau.
- E E Rigole pratiquée au bas du chapiteau.
- F Robinet par où s'échappe l'eau du réfrigérant.

- G Chaudière.
 H Ouverture par laquelle on introduit le vin.
 I Soupirlail qu'on ouvre lorsqu'on remplit la chaudière de vin.
 L Robinet placé à la hauteur à laquelle doit parvenir le vin, & que conséquemment on laisse ouvert quand on remplit la chaudière, pour indiquer lorsqu'elle est assez pleine.
 MM Concavité du fond de la chaudière.
 NN Robinet destiné à donner issue à la vinasse.
 O Maçonnerie qui entoure la chaudière.
 P P Foyer du fourneau.
 Q Porte du foyer.
 RR Cheminée tournante autour de la chaudière.
 S S Maçonnerie sur laquelle porte la chaudière.
 T Cendrier.
 V V Tonneau du serpentin.
 X Serpentin.
 Z Maçonnerie dans la terre.

Figure seconde.

PLAN DU FOURNEAU.

- A Foyer du fourneau.
 B Grille du foyer.
 C C Cendrier désigné par des points.
 D Ouverture du foyer.
 E E Ouverture du cendrier.

- F F** Maçonnerie sur laquelle repose la chaudière.
G G Cheminée tournante dont la parois interne est
 formée par la chaudière elle-même.
H Naissance de la cheminée tournante.
I Issue de cette même cheminée.
K Conduit du robinet qui donne issue à la vi-
 nasse.
L L Maçonnerie extérieure de la chaudière.
MMM. Maffif de Maçonnerie.



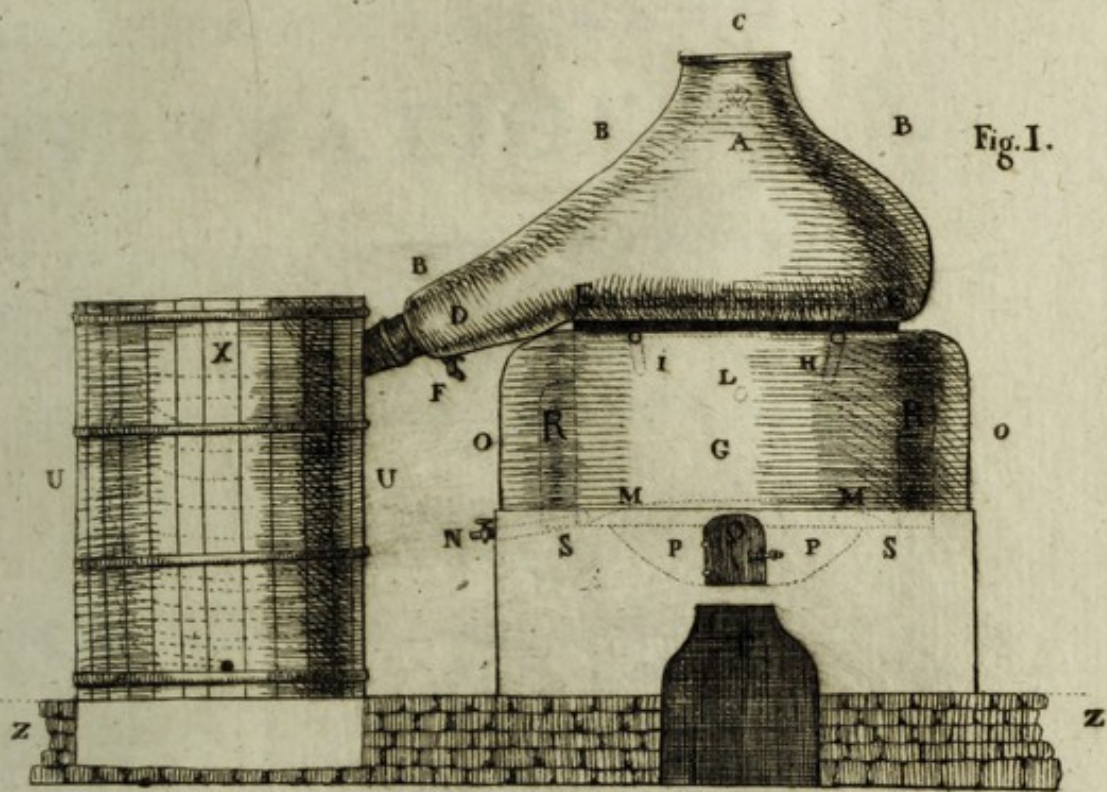


Fig. I.

Echelle de 6 Pieds.
1. 2. 3. 4. 5. 6.

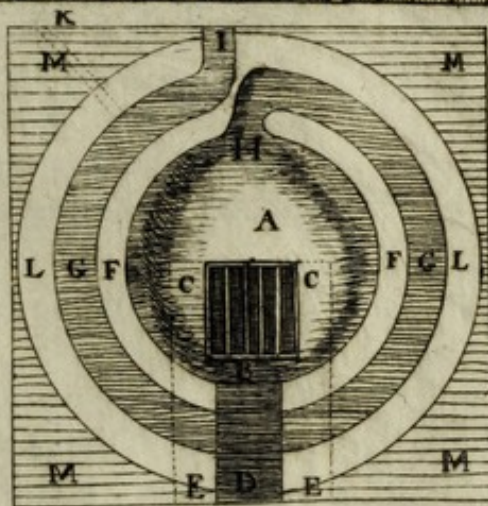
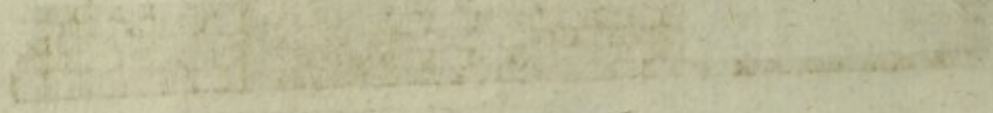


Fig. II.



Faint, illegible text or markings, possibly a signature or a date.



OBSERVATIONS

*SUR les propriétés fébrifuges de l'écorce
du Marronier d'Inde, & sur les avantages
que peut retirer de son emploi la Médecine,
dans le traitement des fièvres intermittentes.*

Par M. CUSSON.

DEPUIS long-temps il est connu que les présens du Nouveau Monde nous ont fait oublier les productions de l'ancien. L'enthousiasme avec lequel on a recherché jusques à aujourd'hui, les végétaux qui nous sont apportés à grands frais de l'étranger, & l'indifférence qu'on a presque toujours eu pour ceux qui naissent sur notre sol, rend la connoissance de ces derniers très-imparfaite, & est cause que leurs propriétés ne sont le plus souvent établies que sur des faits isolés, ou sur des expériences équivoques.

Cependant, quels végétaux semblent devoir plus spécialement intéresser, que ceux qui vivent dans la même atmosphère que nous, éprouvent la même température & les mêmes vicissitudes des saisons ? L'analogie qu'ils ont avec notre constitution, ne devrait-elle pas les faire regarder comme plus propres à nos usages, que ceux qui croissent sous un ciel étranger ?

C'est d'après ce raisonnement, que quelques Médecins modernes ont dirigé leurs vues vers la connoissance des propriétés médicinales de certains végétaux communs ; & l'Ouvrage intéressant (1) auquel MM. *Cofte & Willemet*

(1) Essais Botaniques, Chimiques & Pharmaceutiques, sur quelques Plantes indigènes, substituées avec succès à des végétaux exotiques, auxquels on a joint des observations médicinales sur les mêmes objets. *Ouvrage qui a remporté en 1776 le premier prix double, au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.* Par MM. *Cofte & Willemet.*

Cet ouvrage, digne de la réputation de leurs Auteurs, est fait pour servir de modèle à tous ceux qui dirigeront leurs travaux vers le même objet ; il renferme des découvertes vraiment utiles pour la pratique. On y indique, d'après l'expérience, plusieurs végétaux indigènes, comme propres à devenir les succédanés de certains végétaux exotiques. On y voit,

1°. Que L'IPÉCACUANHA (*Viola Ipecacuanha. L.*) peut être remplacé par la Violette de Mars (*Viola odorata. L.*) La Violette Sauvage. (*Viola canina. L.*) Le Cabaret. (*Asarum Europæum L.*) L'Herbe à Paris. (*Paris quadrifolia. L.*)

Par plusieurs espèces d'Esules & de Tithymales, tels que : L'Esule. (*Euphorbia Esula. L.*) Le Réveille-matin. (*Euph. helioscopia. L.*) Le Tithymale des vignes. (*Euph. peplus. L.*) Le petit Tithymale (*Euph. exigua. L.*) Le Tithymale doux. (*Euph. dulcis L.*) Le Tithymale des champs (*Euph. Cyparissias. L.*) Le Tithymale des marais. (*Euph. palustris. L.*) Le Tithymale rougeâtre. (*Euph. characias. L.*)

2°. LE SÉNÉ DU LEVANT. (*Cassia Senna. L.*)

Par le Séné d'Italie. (*Senna Italica. L.*) Le Baguenaudier ou faux Séné. (*Colutea arborefcens. L.*) Le Séné bâtard. (*Coronilla emerus. L.*) Le Pécher. (*Amygdalus persica. L.*) Le Frêne. (*Fraxinus excelsior. L.*) Le Lin purgatif. (*Linum catharticum. L.*)

3°. LE JALAP. (*Convolvulus Jalapa. L.*)

Par la Gratiolle ou l'herbe à Pauvre-homme. (*Gratiola officinalis.*) La Belle-de-nuit. (*Mirabilis Jalapa. L.*)

ont donné le jour, prouve combien ce genre de travail est digne de l'attention des Maîtres de l'Art.

Convaincu des avantages que peut en retirer la Médecine, je m'empresse de mettre sous les yeux du Public le résultat des observations que j'ai fait sur les *vertus fébrifuges de l'écorce du marronnier d'Inde*.

J'ai été porté à cette recherche par les éloges qu'avoient donné à ce végétal quelques anciens Médecins,

4°. LA SCAMONÉE D'ALEP, ou GRAND LISERON. (*Convallaria majalis*. L.)

Par l'Aulne noir. (*Rhamnus frangula*. L.) Le Concombre sauvage. (*Momordica elaterium*. L.) La Brione. (*Bryonia alba*. L.) L'Hellebore blanc. (*Veratrum album*. L.) L'Hellebore noir. (*Helleborus niger*. L.) L'Hellebore verd. (*Hell. viridis*. L.) L'Hellebore fétide. (*Hell. foetidus*. L.) Le Nerprun. *Rhamnus catharticus*. L.) La Betoine des boutiques. (*Betonica officinalis*. L.)

5°. Le Quinquina. (*Cinchona officinalis*. L.)

Par le Saule blanc ou commun. (*Salix alba*. L.) Le Saule cassant. (*Sal. fragilis*. L.) Le Saule à trois étamines. (*Sal. triandra*. L.) Le Marronnier d'Inde. (*Æsculus hypocaustum*. L.) Le Putiet. (*Prunus padus*. L.) Le Frêne. (*Fraxinus excelsior*. L.) Le Prunier Epineux, ou Prunelier. (*Prunus spinosa*. L.)

6°. Le SEMENCONTRA.

Par la Tanaisie. (*Tanacetum vulgare*. L.) L'Aurone femelle. (*Santolina chamæ-cyparissus*. L.)

7°. LE SALEP DE PERSE.

Par l'Orquis mâle. (*Orchis mascula*. L.) L'Orquis femelle. (*Orch. morio*. L.) L'Orquis tacheté. (*Orch. maculata*. L.) L'Orquis à feuilles larges. (*Orch. latifolia*.) L'Orquis militaire. (*Orch. militaris*. L.) L'Orquis pyramidal. (*Orch. pyramidalis*. L.)

8°. LA SALSE-PAREILLE. (*Sarza parilla*. L.)

Par le Houblon. (*Humulus lupulus*. L.) La Persicaire amphibie. (*Polygonum amphibicum*. L.)

& par le désir de posséder un remède qui pût remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. L'impossibilité presque absolue où se trouve le Peuple de pouvoir retirer de l'usage de ce dernier quelque secours, par sa cherté, & la difficulté d'en avoir de bonne qualité, m'ont paru deux puissans motifs pour multiplier les essais propres à faire connoître les végétaux indigènes, qui, par l'analogie de leurs vertus, méritent de lui être substitués. (2)

(2) Les végétaux, doués d'une vertu fébrifuge reconnue, & propres à devenir les succédanés du quinquina, sont très-multipliés. Ils composent principalement les classes des *amers proprement dits*, & des *amers astringens*. On compte dans ce nombre la *Gentiane*, la *petite Centaurée*, le *petit Chêne*, l'*Absynthe*, la *Verveine*, la *Fumeterre*, le *Chardon béni*, le *Chardon marie*, la *Chicorée sauvage*, la *Camomille*, le *Chardon étoilé*, l'*Ivette*, le *Cérifier*, le *Marronnier d'Inde*, le *Noyer*, la *Betoine de montagne*, la *Benoite*, l'*Aristoloché*, l'*Eupatoire champorin*, plusieurs espèces de *Saules*, le *Plantain à sept côtes*, la *Globulaire*, le *Prunelier*, l'*Orange amère*, le *Putiet*, le *Houx à larges feuilles*, l'*Amande de pécher*. Tous ces végétaux ne possèdent pas à un même degré la vertu fébrifuge. Il en est certains chez lesquels cette vertu, d'après l'observation des Modernes, est plus énergique. De ce nombre sont,

La Betoine de montagne, (*Arnica montana*. L.) dont les propriétés ont été célébrées par M. Collin. (Voyez *Arnicae vires in febris & aliis morbis*).

La Benoite, (*Geum urbanum*. L.) par Buchave. (V. *Observationes circa radicis gei urbani seu cariophyllatae vires*).

Le Saule blanc ou Saule commun, (*Salix alba*. L.) par Gunz. (V. *Commentatio de corticis Salicis virtute febrifugâ*).

La Globulaire. (*Globularia alypum*. L.) par M. Ramel fils. (V. *Mémoire sur l'alypum*. Journ. de Med. ann. 1784. T. LXII., pag. 374.

Le Prunelier. (*Prunus spinosa*. L.) par Kniphof. (V. *Examen succedaneorum quorundam corticis peruviani febrifugi*).

Parmi ce nombre, le *Marronnier d'Inde* m'a paru occuper une place distinguée, & tout annonce que son écorce méritera un jour, comme fébrifuge, la confiance des Praticiens.

Cet arbre, connu par *Tournefort* sous le nom d'*hyp-pocastanum vulgare* (3), & désigné aujourd'hui par *Linné* sous celui d'*Æsculus hypocaustanum* (4), est originaire de l'Asie septentrionale; mais transporté en Europe en 1550, il s'y est naturalisé, & le temps depuis lequel il y est cultivé, peut le faire regarder comme propre au sol.

La verdure de ses feuilles, & l'agrément de l'ombrage qu'elles donnent ont été cause qu'il n'a été pendant longtemps considéré, que comme un arbre de pur ornement; aujourd'hui on reconnoît dans son fruit & dans son écorce, des usages médicaux (5) & économiques. (6)

Le Putiet. (*Prunus padus*. L.) par MM. *Coste & Willemet*. (V. l'Ouvrage cité).

Le Houx à larges feuilles. (*Ilex aquifolium*. L.) par M. *Durande*. (V. *Histoire de la Société Royale de Médecine*, Tom. 1, page 342).

Enfin, le Marronnier d'Inde, (*Æsculus hypocaustanum*. L.) dont la vertu fébrifuge a été reconnue par plusieurs Observateurs, ainsi que je l'établis dans ce Mémoire, en donnant l'histoire de ce végétal, & en rapportant les faits particuliers que j'ai devers moi.

(3) *Institutiones rei herbariæ*, class. XXI, Genus V, page 611. Le grand usage que l'on fait dans le Levant des *Marrons d'Inde* contre la pousse des chevaux, a mérité à ce fruit & à son arbre, le nom d'*Hyppocastanum*, qui signifie *châtaigne de cheval*.

(4) *Murray*, *systema vegetabilium*, page 352.

(5) Voyez les Notes (8), (9), (10).

(6) Il est peu de végétaux dont les usages économiques soient plus étendus que celui du *Marronnier d'Inde*. — En 1720, M. le

L'écorce du *marronnier* possède, comme celle du Pérou, une amertume très-décidée. Soumise à l'analyse chimique, elle fournit, au rapport de *Zanichelli*, des *parties extractives* entièrement analogues à celles que donne le quinquina, & l'on peut en retirer, comme de ce dernier, un *extrait* dont les vertus ne diffèrent presque pas de celles de l'écorce. Les mêmes résultats

Président *Bon* fit connoître les moyens de rendre utiles les fruits de cet arbre, & consigna, dans le second volume des Mémoires de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des expériences qui prouvent que les *Marrons d'Inde*, après avoir perdu leur amertume, peuvent être employés à engraisser toutes sortes de volailles, & même d'autres animaux, tels que les Cochons, les Dains, les Bœufs, les Moutons. Il suffit pour cela, après avoir pélé & coupé les Marrons en quatre, de les mettre à tremper pendant 48 heures dans la lessive d'eau, passée à la chaux vive. On les fait ensuite cuire & réduire en bouillie pour en nourrir les animaux. M. Ellis, Auteur Anglois, simplifia encore ce procédé dans le *Traité sur la culture de quelques arbres*, qu'il publia en 1738, en indiquant seulement, de faire tremper, pendant trois ou quatre jours dans une rivière, les Marrons renfermés dans un vieux tonneau mal relié. On sait aujourd'hui que cette précaution est inutile, & que ce fruit, quoique doué de toute son amertume, est propre aux mêmes usages. C'est ce que le hasard fit découvrir quelques années après à un Fermier d'une terre, située à une lieue de Montpellier; & c'est ce que l'expérience a confirmé depuis. — En 1766, M. *Marcandier* de Bourges, dans ses *nouvelles réflexions sur l'usage & les propriétés du Marron d'Inde*, a prouvé l'analogie qui existe entre ce fruit, & celui d'un arbre connu sous le nom de *Cadou* ou de *Cadoucaie* qui croît dans les bois, & que l'on trouve principalement dans le Malealam, le long de la côte du Malabar. Cet Auteur, en comparant les qualités particulières du *Cadou* avec celle du *Marron d'Inde*, a pensé, avec plusieurs Membres de la Société de Berne, qu'on pourroit tirer de ce dernier le même parti que retirent les Indiens du *Cadou*,

ont été obtenus par MM. *Cofte & Willemet* (7) dans leurs expériences. « Une once d'écorce de marronnier » d'Inde traitée avec l'eau, leur a donné une décoction » semblable à celle du quinquina, d'une saveur acerbe » & stiptique, laquelle évaporée, a fourni jusqu'à trois » gros d'extract.

» Le même poids de cette substance macérée dans » l'esprit de vin, a produit deux gros d'extract sec,

pour l'impression des toiles, & pour y fixer les couleurs d'une manière stable. Les suc's astringens, alumineux, détersifs, lixiviels & savonneux dont est rempli le *Marron d'Inde*, sembloient annoncer cette propriété. Elle est aujourd'hui mise hors de doute par les heureuses épreuves qu'en a fait M. *Marcandier*, dans sa Manufacture de bonneterie; il a dégraissé & foulé des bonnets avec l'eau de *Marron d'Inde*, & ses ouvrages ont pris la teinture la plus belle & la plus solide. = Depuis plusieurs années, M. *Parmenier* est parvenu à faire du pain avec le fruit de *Marron d'Inde*, en en extraisant les parties nutritives, d'après le procédé qu'il a indiqué à cet égard. = M. *Scopoli* observe également dans sa *Flore de Carniole*, que le *Marron* devient encore très-avantageux pour les productions utiles qu'il fournit. Il donne d'abord un fourrage dont les chevaux tirent un grand profit pendant la pousse. Ses feuilles servent à la nourriture des troupeaux. L'écorce peut être employée à tanner les cuirs. L'infusion du fruit sert à rouir le chanvre, & vaut beaucoup mieux pour laver la soie crue que le savon, qui empêche la soie de prendre de belles couleurs; cette dépuratation de la soie se peut faire encore au moyen du sel extrait des cendres du *Marronnier d'Inde*. = On fait que les *Marrons d'Inde* ont encore les propriétés de savonner & blanchir le linge, de dégraisser les étoffes, & qu'en les brûlant, on peut en faire d'excellentes cendres pour la lessive. On peut encore préparer avec ce fruit un très-bel amidon, de la poudre à poudrer, de l'huile à brûler, une excellente pâte à dégraisser les mains. Enfin, on peut se servir des *Marrons d'Inde* pour échauffer les poiles.

(7) Ouvrage cité.

» écailleux, coloré, luisant & transparent comme celui
» qu'on obtient du quinquina. »

Le *Marronnier d'Inde* traité chimiquement, présente encore un *sel essentiel* ; dont les vertus fébrifuges ne sont point douteuses. MM. *Peiper* & *Turra* ont retiré ce sel, en suivant, dans l'analyse de cette écorce, les procédés indiqués par M. le *Comte de la Garaye*, & les succès qu'ils ont obtenus de son usage dans le traitement des fièvres intermittentes, le leur a fait regarder comme un très-bon fébrifuge.

L'analogie qui se rencontre dans les principes constitutifs de l'écorce du Pérou, & dans celle du *Marronnier*, doit nécessairement rendre celle-ci *propre à combattre les fièvres intermittentes*, à *relever le ton des parties affectées de relâchement*, à *arrêter les progrès de la putréfaction*, à *agacer la membrane pituitaire* ; aussi est-elle considérée aujourd'hui comme *fébrifuge*, *astringente* (8), *antiseptique* (9) & *sternutatoire*. (10).

(8) La vertu *astringente* du fruit du *Marronnier* se trouve confirmée par l'expérience. M. *Durande* a vu l'écorce de ce fruit précipiter le fer en un verd noir très-foncé. A raison de cette vertu, M. *de la Vernière* s'est servi, avec beaucoup de succès, de la poudre du Marron d'Inde pour arrêter un écoulement gonorrhéique opiniâtre, provenant de l'atonie des parties.

(9) L'écorce du *Marronnier* a encore une vertu *antiseptique* très-décidée, & parfaitement analogue à celle du quinquina. M. *Peiper* qui a singulièrement multiplié les expériences avec cette écorce, dans la vue de constater sa vertu *antiseptique*, a toujours observé que son infusion préservait de la putréfaction, aussi bien que l'infusion de quinquina, la viande, les jaunes d'œufs, le serum, le fiel, le sang, &c., & qu'elle arrêtoit même les progrès de la corruption dans la viande. MM. *Cofte* & *Willemet* ont également substitué avec avantage, dans une menace de gangrène au bas de la jambe d'un hydropique, la décoction de *Marronnier* à celle de quinquina.

(10) Le *Marron d'Inde* séché & rapé, pris ensuite sous forme
Je

Je m'occuperai essentiellement dans ce Mémoire, des propriétés fébrifuges du Marronnier, parce que c'est une de celles que ce végétal possède au plus haut degré.

En 1720, M. le Président *Bon* lut à une Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, un Mémoire sur les moyens de rendre utiles les Marrons d'Inde (11). Il annonça avoir reconnu par plusieurs expériences, l'efficacité de ces fruits contre les fièvres; il dit les avoir vu administrer avec succès par plusieurs Médecins, auxquels il avoit indiqué ce nouveau remède, & assure qu'ils partagent cette propriété avec l'écorce de l'arbre.

Zanichelli, Apothicaire de Vénise, publia en 1732, une Dissertation italienne (12), dans laquelle il exposa les vertus de cette écorce comme fébrifuge, & la compara au quinquina pour l'effet. Il fut conduit à cette idée par l'analogie qu'il crut trouver entre l'amertume & la stipticité de l'une & de l'autre; il confirma ensuite son opinion par l'analyse chimique qu'il fit de l'écorce du Marronnier & les résultats qu'il en obtint.

En 1736, le Docteur *Mæhring* fit insérer dans le Commerce littéraire de Nuremberg, une Dissertation sur les qualités fébrifuges de cet arbre, dans laquelle

de tabac produit un effet sternutatoire, & fait couler les humeurs de la tête. Cette propriété est confirmée par l'expérience, & plusieurs Médecins ont eu ordonné avec succès la poudre de *Marron* à la place de l'Hellebore.

(11) Mémoire de la Société Royale des Sciences de Montpellier, T. II, pag. 57 de l'Histoire.

(12) All' Illustr. Sign. *Giulio Pontedera*, &c. Lettera scritta da *Giacomo Zanichelli*, Speciale, Ec. intorno la facoltà dell'ipocastano, Vol. XXII. della Racolta di Opuscoli Fisico-Medici di Firenze.

il attribue à son écorce , ainsi que *Zanichelli* , les propriétés & les vertus du quinquina.

Après lui , *William Peiper* consigna dans une *Dissertation imprimée à Duisbourg* (13) , plus de vingt guérisons de fièvres intermittentes opérées par son usage.

Cependant le Docteur *Turra* , Médecin de Vicence , peut être regardé comme celui qui a donné le plus d'éloges à l'écorce du *Marronnier*. Ce Savant n'a pas craint d'avancer dans un Ouvrage publié sur cet objet (14) , qu'elle doit être regardée comme un spécifique supérieur au quinquina dans le traitement des fièvres d'accès , même dans celles qui présentent un caractère de malignité ; il convient pourtant , qu'il est certaines fièvres contre lesquelles son usage n'est pas toujours suivi de succès.

Ce Médecin dit avoir été conduit à l'emploi de ce remède par les observations de *Zanichelli* & de *Pontedera* ; mais il avoue que ce qui l'avoit le plus décidé à l'éprouver , étoit les expériences que le Docteur *Leindenfrost* avoit publié sur cet objet , & celles que *Bucholz* avoit consigné dans les *actes des Curieux de la Nature*.

D'après le témoignage de ces Médecins estimables , MM. *Coste* & *Willemet* soumirent en 1776 à l'examen chimique & médicinal , l'écorce du *Marronnier* , & ils virent en effet qu'elle fournissoit les mêmes produits que le quinquina , & qu'elle guériffoit les fièvres intermittentes avec autant d'efficacité que lui. « Onze fébricitans de divers âges , & de constitutions différentes ,

(13) De cortice hyppocastani.

(14) Lettres sur les propriétés fébrifuges de l'écorce du *Marronnier d'Inde* , en italien , traduites en allemand par M. *Bucholz*.

» furent délivrés de fièvres tierces & quartes par l'écorce
 » du Marronier, dont ils prirent, après les remèdes
 » généraux, & les préparations particulières, à peu près
 » la même quantité que de quinquina. Ils guérèrent sans
 » retour dans les huit à dix jours qui suivirent l'admi-
 » nistration du remède; ils observent seulement qu'il
 » échoua sur trois sujets atteints de fièvres quartes,
 » sur lesquels le quinquina, & les remèdes les plus
 » efficaces n'avoient produit aucun effet (15).

En 1777, M. *Sabarot de la Vernière*, Médecin, ayant éprouvé de la part de l'écorce du Marronier d'Inde dans les fièvres d'accès, tous les bons effets du quinquina, devint le panégyriste de ce remède, & inséra dans le Journal de Médecine, des Observations qui constatent ses propriétés fébrifuges (16).

Depuis ce temps, M. *Zulatti*, Médecin de Padoue, s'est fortement récrié dans un Mémoire relatif à cet objet (17), sur les éloges que les Auteurs ont donné au Marronier comme fébrifuge. Il prétend dans cet Ouvrage, que son écorce ne mérite pas la confiance qu'on lui a accordée, & qu'elle n'est réellement efficace que dans quelques cas de fièvres simples, tierces & dépuratoires: il appuie ses observations propres, par

(15) Ouvrage cité.

(16) Observations sur un végétal indigène, non moins efficace contre la fièvre intermittente que le quinquina. *Journal de Médecine*, année 1777, T. XLVII, pag. 324.

(17) Mémoire sur la faculté fébrifuge de l'*hyppocastanum* ou Marronier d'Inde, lu à l'Académie Royale des Sciences de Padoue. La traduction françoise de ce Mémoire, écrit d'abord en italien, a été insérée dans le Journal de Physique du mois d'Avril, année 1784.

celles de plusieurs Médecins d'Italie , & fait voir que la plupart des essais tentés à *Bologne*, à *Vénise*, à *Parme*, & dans quelques autres endroits , ont trompé l'espérance des Médecins.

Jaloux de savoir à quoi m'en tenir sur un remède qui avoit d'abord mérité les éloges des Médecins qui l'avoient éprouvé , & qui ensuite avoit un peu perdu de sa réputation , je formai le dessein de l'éprouver moi-même. A cet effet je recueillis de l'*écorce du Marronier*, je la fis sécher , mettre en poudre , & la conservai dans des bocaux pour le besoin.

L'occasion m'ayant favorisé , j'éprouvai pour la première fois ce remède dans le courant du mois d'Août de l'année 1779 , sur un sujet âgé de 30 ans , d'un tempérament bilieux , tourmenté par les accès de fièvre tierce depuis un mois & demi. Cet essai répondit à mes espérances , & douze dragmes de cette écorce , prises dans l'intervalle de trois accès , les firent disparaître.

Enhardi par ce premier succès , je continuai d'employer le *Marronier* dans tous les cas où je présimai qu'il pouvoit être avantageux. J'eus la satisfaction de le voir réussir le plus souvent , & depuis plusieurs années que j'en fais usage , je puis dire lui avoir vu guérir un très-grand nombre de fièvres intermittentes , avec autant d'efficacité que le quinquina que l'on trouve dans les pharmacies.

Les cures nombreuses que renferme le Journal d'Observations que j'ai tenu à ce sujet pendant six années consécutives que j'ai fait les fonctions de Médecin de la Charité , me forcent à reconnoître dans cette écorce des propriétés analogues à celles du quinquina , & à la regarder comme son succédané.

On verra par les observations que je rapporte à la

fin de ce Mémoire, dont il m'auroit été facile d'augmenter le nombre, que ce remède m'a réussi sur plusieurs Fiévreux; qu'ils ont été pour la plupart guéris dans un espace de temps assez court, & sans éprouver de récidive.

J'ai observé dans quelques circonstances, que le *Marronnier* agissoit comme purgatif; d'autre fois au contraire, comme fortifiant & tonique. Ces effets, qui sont ceux que le quinquina produit chez beaucoup de sujets, annoncent l'analogie des vertus des deux écorces.

Chez quelques uns, principalement chez ceux qui se trouvoient d'une constitution délicate, & dont les organes de la respiration étoient susceptibles d'impresion, il a produit quelquefois un léger resserrement de la poitrine; mais on y remédioit facilement en faisant user aux malades de quelque tisane pectorale adoucissante; on pouvoit même prévenir ce symptôme en les disposant par cette boisson à l'effet du remède.

En général, l'efficacité de l'écorce du *Marronnier* est beaucoup moins marquée contre les fièvres intermittentes, *quartes & quotidiennes* (18), que contre les fièvres intermittentes, *tierces essentielles & double tierces*; mais aussi son effet dans ces dernières fièvres, est-il rarement infidèle, & il agit souvent sur elles d'une manière prompte, soutenue, & presque spécifique.

(18) J'ai vu échouer ce remède sur quelques sujets attaqués de fièvres *quartes & de fièvres quotidiennes*. A la vérité les circonstances n'étoient pas très-propres à favoriser son action, puisque chez ces malades, j'essayai ensuite inutilement l'usage du quinquina, & que je fus forcé, après l'avoir employé sans succès, de recourir aux fondans de nature diverse, & aux autres remèdes propres à combattre ces deux espèces de fièvre.

Tous ces faits semblent ne devoir laisser aucun doute sur la vérité & la fidélité des observations qui annoncent l'écorce du *Marronnier* comme *fébrifuge*. Ils prouvent encore qu'en cette qualité, cette écorce l'emporte sur plusieurs autres végétaux indigènes réputés efficaces, & qu'elle peut être regardée, comme celle qui se rapproche le plus du quinquina; cette analogie de vertu devoit sans-doute lui mériter le nom de *quinquinad'Europe*, & la faire ranger dans la Pharmacie parmi les fébrifuges d'usage (19).

Les occasions fréquentes que j'ai eu de l'employer, m'ont appris que, de même que le quinquina, elle exigeoit dans son usage, des précautions d'où dépendent le plus souvent ses effets salutaires.

Donnée sans choix & sans méthode, elle est souvent sans efficacité; tandis que prescrite à propos, & précédée des remèdes préparatoires, elle trompe rarement l'espérance du Médecin.

Les précautions qui m'ont paru les plus essentielles dans son administration, sont les suivantes.

D'abord le choix de l'écorce est un objet important. En général celle qui paroît opérer avec le plus d'énergie, est celle que l'on recueille pendant le Printemps sur des arbres de moyenne grosseur & au moment de la sève. Il convient également de donner la préférence à celle qui ne

(19) L'expérience confirmant de jour en jour la vertu fébrifuge du *Marronnier d'Inde*, il me paroîtroit essentiel que MM. les Apothicaires voulussent bien fournir leurs Pharmacies de son écorce. Le moyen de rendre l'usage de ce végétal plus étendu, est de mettre les Médecins à portée de l'employer avec facilité. Il est une infinité de bons remèdes dont on feroit usage, si on les avoit sous la main, & que l'on néglige par les difficultés qu'on éprouve à se les procurer.

présente aucune espèce de vermoulure, qui est saine, solide, bien sèche. Enfin, pour ne rien négliger de tout ce qui peut assurer le succès du remède, il faut avoir soin de la dépouiller d'une espèce de végétation ou de mouffe qui la recouvre quelquefois, & qui peut en altérer les propriétés.

L'expérience prouve que l'écorce du *Marronnier* n'agit jamais mieux que lorsque son administration a été précédée des secours généraux & préparatoires. Il convient donc de disposer les Malades à son action par la saignée, les relâchans, les évacuans, selon la nature de la maladie, l'âge & la constitution des sujets.

La saignée & la diète deviennent absolument nécessaires pour les sujets sanguins ou pléthoriques; les relâchans pour les constitutions sèches & nerveuses; & les évacuans pour les tempéramens cacochymes. J'ai même vu que dans le traitement des fièvres quartes ou quotidiennes, le moyen le plus propre à assurer l'effet du remède, étoit de lui associer les bouillons apéritifs ou les suc de même nature. Chez les personnes avancées en âge, chez celles dont les solides sont relâchés, les humeurs stagnantes, & que l'on peut par conséquent stimuler sans crainte, la combinaison du *Marronnier d'Inde*, avec le *Sel Ammoniac*, le *fer*, l'*Elixir de propriété*, & autres remèdes analogues, manque rarement son effet.

Si les accès sont accompagnés de mouvemens nerveux, de douleurs vives, d'insomnies, d'anxiétés, si les Malades sont tourmentés par la diarrhée ou par la toux, il convient alors, (sur tout si les remèdes préparatoires ont pu être donnés au moment favorable), il convient, dis-je, de joindre au fébrifuge les *opiatiques*, jusqu'à la cessation complète des symptômes qui les ont indiqués, & de terminer la maladie, s'il en

existe encore des traces , par d'autres remèdes que par des évacuans ; il est à craindre qu'ils ne rappellent les accès dans toute leur énergie , ou tout au moins qu'ils ne renouvellent les accidents auxquels on a remédié par l'opium ; aussi , faut-il être très-circonspect sur leur emploi dans de pareilles circonstances , ou ne les donner , si l'on s'y trouve forcé , qu'avec une extrême réserve.

Il est important de n'administrer le *Marronnier d'Inde* qu'après que les Malades ont éprouvé un certain nombre d'accès , & qu'on est fondé à penser que la matière fébrile a déjà été en partie travaillée par la nature.

Il est encore prudent de ne pas cesser tout-à-coup l'usage du remède , une fois les accès emportés. Il faut au contraire , le continuer à petite dose encore quelque temps , & ne l'abandonner que lorsqu'on l'a employé pendant un temps assez long pour pouvoir compter sur une guérison radicale.

En un mot , cette écorce demande dans son administration , les mêmes attentions que le quinquina. Tous les Médecins instruits savent combien ce dernier exige de sagacité & des soins , & combien ses effets salutaires sont affoiblis ou dénaturés par la fausse application qu'on en fait quelquefois.

La manière de prescrire le *Marronnier* , & la dose à laquelle il doit être porté , sont encore deux points essentiels du traitement.

Quelques Auteurs veulent qu'on le donne sous forme d'*apozème* , d'autres au contraire conseillent de l'administrer *en substance* (20).

(20) *Zanichelli* , & quelques autres Médecins , administroient constamment l'écorce du *Marronnier en substance* ; c'est aussi la méthode qu'a suivie *M. Sabarot de la Vernière*. Cependant ce remède peut être donné sous forme d'*apozème* & d'*électuaire* ,

Les épreuves que j'ai faites de ces deux méthodes, m'ont appris qu'elles étoient l'une & l'autre propres à réussir.

J'ai cependant observé que *l'écorce du Marronier*, prescrite en substance & en poudre, opéroit toujours d'une manière plus efficace & plus sûre. Tous les Praticiens connoissent aujourd'hui, l'extrême différence qu'il y a entre l'action du quinquina donné en décoction ou en substance. Il en est de même du *Marronier*; il ne peut exister de comparaison entre les effets qu'il produit, administré en poudre ou de tout autre manière.

La dose à laquelle il doit être porté, est également un objet de discussion (21).

ainsi que l'observent MM. *Coste & Willemet*. Ils conseillent à cet effet, de faire bouillir une once d'écorce en poudre grossière, & un bâton de réglisse dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers, divisant après la colature le mélange en quatre gobelets, à prendre de quatre en quatre heures pendant le temps calme. Si les malades sont rebutés de cette boisson, ils lui substituent un *électuaire* fait avec une once d'écorce du *Marronier* récente, réduite en poudre fine, deux scrupules de gratiole préparée, un gros de sel fixe de cabaret, & ce qu'il faut de syrop de fleur de pêcher, pour former du tout un opiat dont les malades doivent prendre de la grosseur d'une noix muscade, de trois en trois heures, enveloppé dans du pain à chanter. Ils boivent par dessus, un gobelet de tisane de chicorée sauvage.

(21) La plupart des Auteurs qui ont conseillé *l'écorce du Marronier d'Inde* comme fébrifuge, l'ont constamment ordonnée, depuis six dragmes jusqu'à une once. *Zanichelli* prescrivait cette écorce à la dose de deux gros, réduite en poudre & infusée dans quatre onces d'eau de chardon-bénit. Il faisoit prendre ce remède trois fois de suite. Nous avons vu que MM. *Coste & Willemet* faisoient entrer dans leurs *apozème & électuaire fébrifuges*, cette écorce à la dose d'une once; enfin, M. de la *Venière* la prescrit à la dose d'une once, divisée en douze prises, données de quatre en quatre heures les jours libres, avec une cuillerée d'eau sucrée.

Les Auteurs qui ont vanté cette *écorce* comme *fébrifuge*, la prescrivent à la dose d'une once, & regardent cette quantité comme suffisante pour guérir les accès de fièvre ordinaires.

Quelque efficace que puisse être ce remède à cette dose, j'ai remarqué que jamais il n'opéroit avec plus de sûreté & de promptitude, que lorsqu'on mettoit dans son administration une certaine prodigalité : il manque rarement son effet, lorsqu'on a soin de le porter depuis douze dragmes jusqu'à seize, tandis qu'en dessous, il n'opère souvent que d'une manière imparfaite.

On ne peut disconvenir que la vertu *fébrifuge* du *Marronnier* ne soit inférieure à celle du quinquina de bonne qualité, puisque même en suivant, dans son exhibition, toutes les précautions capables d'assurer son action, il faut malgré cela en donner une dose presque double, pour qu'il opère avec la même énergie que le quinquina. Ce fait que l'expérience prouve, doit nécessairement engager les Médecins qui veulent exactement connoître l'action de ce remède, à le donner à une dose beaucoup plus forte que celle à laquelle on prescrit communément le quinquina. Il est vraisemblable que c'est à ce défaut de précaution que doit être attribué le peu de succès qu'a eu le *Marronnier* entre les mains de quelques Médecins d'Italie.

Enfin, sa ressemblance avec le quinquina est si parfaite, qu'il faut associer à l'un & à l'autre les purgatifs, toutes les fois que la constipation suit son usage.

Au reste, je puis assurer sans prévention pour ce remède, que je ne lui ai jamais vu produire aucun mauvais effet chez les malades auxquels je l'ai administré. Je prie instamment les Médecins qui le tenteront, de ne l'approuver ou de ne le condamner qu'après s'être convaincus par leurs observations propres, de la vérité des faits que je viens de rapporter.

Quelques éloges que j'aie donné à l'écorce du *Marronnier d'Inde* comme *fébrifuge*, je suis bien éloigné de la regarder comme le spécifique des fièvres intermittentes. Elle doit nécessairement être exposée aux mêmes reproches que le quinquina. Comme lui, elle ne sauroit réussir dans le traitement de certaines fièvres rebelles ; & quoiqu'il en existe plusieurs contre lesquelles le quinquina est sans action, cependant on n'en convient pas moins aujourd'hui, que ce remède bien administré est le secours le plus héroïque & le plus sûr que la Médecine possède. Il suffit donc que l'écorce du *Marronnier* guérisse la plupart des fièvres intermittentes simples, pour qu'il mérite l'attention des Médecins, & qu'il occupe une place parmi les fébrifuges utiles.

Si l'expérience démontre une analogie de vertu entre le *Marronnier* & le quinquina, pourquoi ne profiterions-nous pas des avantages que la nature nous offre ? Pourquoi n'étendrions-nous pas les usages de ce remède, en en fournissant les Pharmacies des Hôpitaux & des Maisons de Charité ? Enfin, pourquoi, méprisant constamment les dons de la Providence, continuerions-nous d'aller chercher à grands frais chez l'Etranger, un secours que nous avons sous la main, & que notre sol nous prodigue.

On ne peut donc que former des vœux pour que les essais se multiplient, & que des observations bien faites confirment de plus en plus les propriétés *fébrifuges* du *Marronnier*.

Cette connoissance est d'autant plus importante, qu'il est à craindre, ainsi que l'a remarqué M. de la *Condamine*, que nous ne soyons un jour entièrement privés de ce végétal précieux, par la grande consommation qui s'en fait.

Il doit également résulter de ce nouveau travail un

second avantage pour l'ordre social , celui d'assurer à la classe indigente des Citoyens , un remède sûr , commode & économique.

OBSERVATION PREMIÈRE.

Fièvre intermittente tierce-simple.

Le nommé *Auriac* , *Tailleur de pierre* , âgé de 30 ans , d'un tempérament pituiteux , tourmenté par les accès de fièvre tierce depuis un mois & demi , me consulta au mois de Mars de l'année 1779. Les évacuans dont il avoit fait usage , depuis l'instant de son dérangement , me permirent de lui administrer l'*écorce du Marronier* , le surlendemain d'une purgation que je lui conseillai. Après cette légère préparation , je lui ordonnai , le premier jour libre , demi once d'*écorce de Marronier* en poudre , à prendre de 4 en 4 heures à la dose d'une dragme , après l'avoir délayée dans un peu d'eau sucrée.

Le lendemain , l'accès fut beaucoup plus léger , & presque sans froid. Je fis répéter le remède le second jour libre , l'accès fut encore plus foible , le malade le sentit à peine ; il n'eut absolument aucune espèce de froid ; il n'éprouva qu'un léger mal de tête , une petite chaleur , & une moiteur presque insensible. Le remède donné pour la troisième fois fit disparaître entièrement les accès , & l'usage soutenu pendant une semaine d'un apozème fait avec cette écorce , les dissipa pour toujours.

OBSERVATION SECONDE.

Fièvre intermittente tierce-simple.

Le nommé *Brun* , *Travailleur de terre* , âgé de 42 ans , attaqué depuis six semaines d'une fièvre tierce pour

laquelle il avoit essayé plusieurs remèdes sans succès , se détermina , d'après mon conseil , à prendre au mois de Mai 1779 , de l'*écorce du Marronier*. Après avoir été évacué deux fois de suite avec un purgatif doux , vu la délicatesse de sa constitution , il fit usage de l'*écorce du Marronier* , à la dose de deux dragmes de 4 en 4 heures les jours libres. Ce remède porté à la dose de dix dragmes , fit disparoître entièrement les accès ; la facilité avec laquelle ils furent emportés , permit d'espérer une guérison radicale & certaine , sans recourir à d'autres remèdes : ce qui arriva.

OBSERVATION TROISIÈME.

Fièvre intermittente - tierce , de nature bilieuse & légèrement inflammatoire.

La nommée *Marguerite Berger* , âgée de 17 ans , fille d'un *Cardeur* , me fit appeller le 15 d'Août 1779. Arrivé chez elle , je la trouvai souffrante par un mal de tête violent , accompagné de frissons vifs , d'angoisses , d'envies de vomir & de fièvre forte. Je crus devoir regarder ces symptômes comme essentiellement produits par l'accumulation de levains bilieux. Dans cette vue , j'ordonnai , après avoir calmé l'irritation par les délayans , l'émétique en lavage , & ayant déterminé par ce remède de fortes évacuations par haut & par bas , je donnai le lendemain un purgatif qui compléta l'évacuation de la veille. Le 16 , jour du purgatif , la malade fut considérablement soulagée ; elle étoit presque sans mal de tête , sans fièvre , & se regardoit comme guérie , lorsque le 17 elle éprouva , à une heure de différence , à peu-près les mêmes accidens , qui , les premiers jours , l'avoient déterminée à m'appeller. Les maux de tête ayant été moins violens , & les vomissemens n'ayant existé que

pendant le temps du frisson , je conseillai, le frisson passé , les délayans, un pédiluve, & un lavement laxatif. Le 18, jour libre, la malade fut purgée pour la seconde fois, & eut, le lendemain 19, un troisième accès pareil au précédent. Le 20, elle prit en deux doses demi once *d'écorce de Marronier* en poudre fine, délayée dans un peu d'eau mielée ; le 21, il fut moins fort, mais l'accès survint ; elle répéta le 22 le remède, il fut encore plus foible le 23 ; & le 24 en ayant pris une troisième dose, elle n'éprouva le 25 qu'un léger ressenti-ment qui disparut en entier les jours suivans par le seul usage d'un apozème fait avec *l'écorce du Marronier*, la germandrée & le syrop d'absynthe. Cet apozème, pris pendant six jours consécutifs, suffit pour amener la guérison entière.

OBSERVATION QUATRIÈME.

Fièvre intermittente-tierce, de nature inflammatoire.

Dans le mois de Novembre de la même année, *Marguerite Latour*, fille d'un Charpentier, âgée de 26 ans, d'une constitution sanguine & athlétique, fut atteinte d'une fièvre tierce, accompagnée de symptômes inflammatoires. Elle se plaignoit principalement d'une céphalalgie vive, avoit le visage animé, les yeux saillans & légèrement enflammés, la respiration gênée, la chaleur de la peau brûlante, la fièvre forte. Témoin de tous ces symptômes, je fis faire, à ma première visite, & en ma présence, une saignée au bras ; j'ordonnai l'usage abondant de l'eau de ris, fis prendre quatre heures après un pédiluve, un lavement, & parvins par ces moyens, à hâter la cessation des accidens. Le lendemain, jour libre, 10 du mois, j'évacuai la malade par un émético-cathartique qui eut son

plein effet. Le 11, l'accès, quoique moindre, fut cependant assez violent pour porter au cerveau, & amener un délire qui exigea l'application des sangsues aux tempes : ce remède ayant fait cesser ce symptôme, & dégagé complètement la tête, l'accès fut plus court. Le 12, la purgation fut répétée, son action fut aidée par une boisson tempérante, prise en abondance. Le 13 l'accès revint, mais sans délire & sans qu'il fût nécessaire de recourir aux évacuations sanguines. Le 14 la malade fut repurgée ; elle eut son accès le 15. Le 16 elle prit en deux doses, demi once d'écorce de *Marronnier*, à laquelle je fis ajouter une dragme de sel de nitre, & vingt grains de camphre. Le 17 l'accès fut beaucoup plus foible. Le 18 le fébrifuge fut répété de la même manière & à la même dose. Le 19 l'accès diminua considérablement. Le 20 le *Marronnier* fut redonné sans addition de nitre, & de camphre. Le 21 l'accès fut à peine sensible. Le 22 je mis la malade à l'usage des apozèmes faits avec le *Marronnier*, la crème de tartre, les feuilles de chicorée & le syrop d'absynthe ; & après quelques jours d'usage de ce remède, la fièvre disparut totalement & sans retour.

OBSERVATION CINQUIEME.

Fièvre intermittente-tierce avec jaunisse & bouffissure.

Le nommé *Audot, Tisserand*, âgé de 20 ans, tourmenté depuis deux mois par les accès de fièvre tierce négligés depuis le commencement de leur invasion, devenu jaune & un peu bouffi, se détermina à se rendre chez moi, au mois de Septembre 1779, pour me demander conseil. Après avoir examiné le bas-ventre, je regardai cette fièvre comme entretenue par l'embarras des viscères, & par l'accumulation

des mauvais fucs dans les premières voies. La sensibilité de l'estomac ne m'ayant pas permis d'émétiser avec énergie, j'ordonnai 15 grains d'ipécacuanha en trois-doses; après le vomissement que procura ce remède, je purgeai le malade avec un minoratif, & le fis passer le surlendemain à l'usage des apozèmes apéritifs & légèrement laxatifs; je répétai chaque quatrième jour le premier purgatif, que j'eus soin de rendre un peu plus actif par l'addition du sel de Glaubert, lorsque l'état de l'estomac me le permit; après avoir ainsi disposé le malade à l'action du *Marronnier*, je lui prescrivis ce remède à la dose d'une dragme de 4 en 4 heures les jours libres, combiné avec demi dragme de crème de tartre, & cinq grains de terre foliée. Je soutins ce *fébrifuge* pendant quelque temps les jours libres, & j'eus la satisfaction de voir les accès diminuer d'une manière sensible, à mesure que le traitement avançoit. Il fallut 18 dragmes de *Marro-nier* pour emporter la fièvre, mais après cette dose, elle cessa entièrement. L'association de la crème de tartre & de la terre foliée au *Marronnier*, rendant ce remède légèrement laxatif, déterminoit, les jours de son usage, des évacuations bilieuses qui hâtèrent la guérison, & firent disparaître l'infiltration & la jaunisse que le malade éprouvoit depuis un certain temps.

OBSERVATION SIXIÈME.

Fièvre intermittente-tierce avec enflures & obstructions.

Dans le mois de Février 1781, la nommée *Dumasse*, *Marchande de Verres*, me consulta pour un essoufflement considérable & une pesanteur dans les jambes occasionnée par des enflures qui l'incommodoient depuis
environ

environ trois mois. Après l'avoir examinée, je m'aperçus qu'elle portoit un embarras sensible au petit lobe du foie, & je jugeai de ce symptôme avec d'autant plus de facilité, que la couleur de sa peau étoit teinte en jaune, que la région de l'estomac étoit gonflée & rénitente, & que les urines donnoient peu. La malade questionnée, m'apprit qu'elle traînoit depuis le mois de Novembre 1779, des accès de fièvre que je jugeai être tierces par les détails dans lesquels elle entra. Instruit sur la nature de sa maladie & sur la cause qui l'entretenoit, je lui prescrivis un purgatif légèrement hydragogue. Le lendemain, je la mis à l'usage des suc de chicorée, de creffon, de fumeterre, de cerfeuil, aiguisés par la terre foliée de tartre, je fis continuer ces suc environ 15 jours; j'évacuai dans cette intervalle la malade avec le même purgatif deux fois encore, & après la troisième médecine, je lui ordonnai l'*écorce du Marronnier* seulement à la dose de deux dragmes par jour, ajoutant au remède quelque grains de rhubarbe & de sel ammoniac. Cette *écorce* fut continuée pendant environ 6 jours, sans que les accès diminuassent; je purgeai de rechef la malade, craignant que la maladie ne fût soutenue par le mauvais état de l'estomac, je revins à l'usage du *Marronnier* pris de la même manière; & après en avoir employé six dragmes, les accès furent presque emportés. Je fis continuer à la malade les suc apéritifs; je lui prescrivis la décoction de l'*écorce du Marronnier* rendue désobstruante par l'addition du sel de Glaubert, & après avoir pris ce remède un certain nombre de jours, elle fut entièrement guérie: il ne lui resta qu'une légère rénitence à la région épigastrique, qui céda à l'usage des eaux minérales ferrugineuses.

OBSERVATION SEPTIÈME.

Fièvre double-tierce simple.

Le nommé *Charles Boudon*, garçon *Tonnellier*, âgé de 38 ans, fut attaqué au mois d'Octobre 1781, d'une fièvre qui, au premier abord, parut présenter le caractère d'une fièvre continue avec redoublemens. L'uniformité de ces derniers, me paroissant marqués d'après le rapport du malade, je me déterminai le lendemain de ma première visite, après l'avoir délayé, à lui donner l'émétique en lavage. La saleté de la langue, les nausées continuelles qu'il éprouvoit, le dégoût & les douleurs de tête dont il se plaignoit, rendoient l'indication au vomissement pressante; & l'effet que produisit cet émétique, prouva qu'il avoit été placé à propos. Ayant laissé reposer le malade, dans la vue d'observer la marche des paroxismes, il fut aisé de reconnoître la différence qui existoit entr'eux; celui qu'il éprouva le lendemain de l'émétique fut très-fort, & accompagné de quelques symptômes fâcheux. Il s'annonça par un froid vif, accompagné d'anxiétés; à ce froid, qui fut environ de deux heures, succédèrent une fièvre forte, une chaleur brûlante, & ces symptômes furent suivis d'une abondante hémorrhagie du nez. Ayant regardé cette hémorrhagie comme propre à tenir lieu de la saignée, & les accidens s'étant un peu calmés, j'ordonnai pour le lendemain un laxatif que je rendis légèrement émétique. Il opéra avec beaucoup de succès, & l'accès de ce jour, quoique marqué, fut cependant moins considérable. Celui du lendemain que j'attendois devoir être violent, sans correspondre entièrement à celui qui avoit allarmé les parens, perdit également un peu de son intensité, & les délayans suffi-

rent pour abattre les symptômes chauds qui l'accompagnèrent. A ce quatrième accès la maladie ayant présenté un caractère décidé, je me déterminai à purger encore une fois le malade; & après avoir complété l'évacuation par des boissons tempérantes rendues légèrement laxatives par l'addition de la crème de tartre, je prescrivis, le jour du petit accès, trois dragmes d'*écorce de Marronier* en poudre, à prendre dans les vingt-quatre heures. L'accès du lendemain devint plus foible; j'administrai le même remède le jour d'après; l'amendement fut encore plus marqué, & le remède, porté à la dose de quinze dragmes, fit entièrement cesser la maladie.

OBSERVATION HUITIÈME.

Fièvre double-tierce, par cause catarrhale.

Le nommé *Antoine Durand*, Etudiant en Chirurgie, s'étant profondément supprimé la transpiration, après avoir supporté la pluie pendant environ une heure & demie, arrivé chez lui, éprouva, le 4 Novembre 1780, un froid violent qui se soutint environ deux heures; la chaleur succédant avec une égale force, il se plaignit d'un mal de tête excessif, pour lequel le bain de jambes fut vainement tenté: il fallut recourir à la saignée du pied. Les douleurs ayant diminué après cette évacuation, & la peau commençant à devenir moitte, je conseillai l'usage des sudorifiques, afin d'aider la crise que la nature sembloit vouloir préparer. Ces remèdes eurent leur effet; le malade mouilla, par une sueur profusé qui se soutint environ quatre heures, plusieurs chemises; & le calme qui succéda après cette évacuation, me fit craindre qu'il n'eût contracté des accès. L'événement justifia

ma crainte. Le lendemain, à peu près à la même heure, le malade ressentit un froid qui, à la vérité, fut léger & court, mais qui fut suivi de chaleur, de cephalalgie, de fièvre & d'une légère sueur. La tranquillité du pouls m'ayant confirmé dans mon opinion, je crus devoir n'être qu'observateur, & me contentai le lendemain, de tenir le malade au régime & aux humectans. J'attendis la journée du 6; celle-ci ayant amené un paroxysme presque analogue à celui de la journée du 4, je ne balançai plus à considérer cette fièvre comme *double-tierce*. D'après cette vue, le 7, j'émétisai le malade avec deux grains de *tartre stibié*, noyés dans huit onces d'eau commune. Je me déterminai d'autant-plus volontiers à ce parti, que le dégoût & l'état de langue annonçoient l'embarras de l'estomac & des premières voies. Ce jour, l'accès fut fort court, mais cependant caractérisé par le froid, la chaleur, la sueur & la fièvre. Le 8, il fut, ainsi que les précédens, assez violent; le 9, le malade fut purgé, & eut ce jour-là un petit accès. Le 10, l'accès *fort* perdit un peu de sa violence, & fut moins long. Le 11, la purgation fut répétée, l'accès fut peu marqué. Le 12, l'amendement du 10, sans être plus considérable, se soutint. Le 13, jour du petit accès, je prescrivis deux prises d'opiat composé avec trois dragmes d'*écorce de Marronnier*, vingt grains de rhubarbe, une dragme de crème de tartre, & suffisante quantité de syrop de chicorée pour lier le tout. L'accès du 14 fut infiniment plus foible. Le 15, l'*écorce du Marronnier* fut répétée seule, à la dose de demi once, donnée simplement dans l'eau sucrée. Le 16, l'accès fut très-léger. Le *fébrifuge* donné pour la troisième fois emporta l'accès, ou du moins il fut si peu sensible, que le malade ne ressentit rien qui pût le lui annoncer, seulement je trouvai à ma visite le pouls plein & légèrement

gonflé, sans cependant qu'il fût fiévreux. Je confirmai la guérison par l'usage d'un vin fébrifuge, dont la base étoit l'écorce du *Marronnier*, & , par ce moyen, la maladie fut dissipée sans retour.

OBSERVATION NEUVIÈME.

Fièvre quotidienne avec bouffissure générale.

Au mois de Septembre de l'année 1782, je fus appelé par la nommée *Catherine Clausel, Jardinière*, pour voir une de ses filles attaquée d'accès de fièvre depuis environ deux mois. La malade, âgée de 11 ans, questionnée, me dit qu'elle éprouvoit chaque jour à une heure déterminée, un froid aux extrémités, assez fort pour l'éveiller; que ce froid étoit suivi de chaleur, d'insomnies, d'angoisses, d'altération & de sécheresse à la langue. Examinée, je trouvai le pouls légèrement fiévreux, & présentant les traces de l'accès que la malade venoit d'éprouver. Je prescrivis un lavement carminatif pour remédier au météorisme du bas-ventre, mis la malade à la diète, & à une tisane diurétique. Le soir, la fièvre eut entièrement cessé, la malade étoit plus gaie, n'éprouvoit aucune douleur, seulement les mouvemens lui devenoient pénibles à raison de l'infiltration générale. Visitée le lendemain à l'heure de l'accès, je la trouvai dans le chaud; la peau étoit sèche, la chaleur mordante, la soif considérable, les urines rares & colorées; l'accès fini, je lui prescrivis un purgatif hydragogue; je soutins son effet par une tisane propre à pousser par les urines, l'accès fut le lendemain de même nature; le purgatif fut répété, & amena des évacuations féreuses & abondantes, pareilles à celles que le premier purgatif avoit produit. Les accès ne diminuant point, je prescrivis un troisième purgatif, & mis de

suivre la malade à l'usage des sucres apéritifs, des boissons diurétiques, & de l'oxymel scillitique. Les accès ayant paru perdre de leur intensité, après avoir soutenu une douzaine de jours le traitement ci-dessus, je conseillai l'usage de l'écorce du *Marronnier*, à la dose de deux dragmes, combinée avec une dragme de nître dans l'intervalle d'un accès à l'autre; je soutins l'effet du fébrifuge par la continuation de l'oxymel; & après avoir fait pendant neuf jours usage du remède, les accès eurent presque entièrement disparu: il suffit pour amener la guérison complète, & dissiper les enflures restantes, de continuer l'usage des apéritifs & des diurétiques.

OBSERVATION DIXIÈME.

Fièvre quotidienne, avec flux dysentérique.

Marie Roger, Blanchisseuse, âgée de 34 ans, après avoir essuyé, pendant le mois de Juillet 1782, une dysenterie bilieuse dont la convalescence fut très-pénible, fut attaquée, vers la fin d'Août, d'accès de fièvre quotidiens; leur impression portoit essentiellement sur les entrailles, & renouvelloit par intervalle le flux dysentérique. Appelé pour la voir, je la trouvai dans le fort d'un accès, ayant beaucoup de fièvre, une très-grande sécheresse à la bouche, une chaleur considérable, & sur-tout éprouvant des tranchées suivies la plupart de déjections légèrement sanguinolentes: après avoir calmé l'irritation par les mucilagineux, combinés avec les opiatiques à faible dose, j'évacuai la malade avec un minoratif légèrement tonique & astringent; ce remède produisit l'effet que j'avois en vue; il détermina de petites évacuations, & en diminuant le flux dysentérique, il fit cesser en partie, les tranchées dont la malade

étoit tourmentée depuis plusieurs jours. Malgré cet amendement, je crus devoir continuer les mucilagineux & les évacuans toniques, jusqu'à ce que les symptômes d'irritation fussent entièrement dissipés; & après avoir rempli l'indication qui me paroissoit la plus pressante, je passai à l'usage de l'*écorce du Marronier*, dans la vue de faire cesser les accès dont la diminution étoit à peine sensible, malgré tous les remèdes que j'avois donné. A cet effet, je prescrivis cette *écorce* à la dose de deux dragmes, mêlée avec la *conserve de rose* dans l'intervalle d'un accès à l'autre, divisée en quatre bols. Cette première dose de remède ayant un peu renouvelé l'irritation des entrailles, j'ordonnai la tisane de ris, rendue légèrement calmante par l'addition d'une tête de pavot. Cette boisson ramena le calme; je continuai alors l'*écorce du Marronier* à une dragme & demie tous les jours, réduite en opiat avec le syrop de diacode, divisant le tout en trois portions, afin de moins agacer. Après dix jours d'usage de ce remède, les accès, qui diminuoient sensiblement à mesure que la malade avançoit dans son traitement, furent entièrement emportés, & il ne resta aucune trace de *flux dyssentérique*; les digestions se perfectionnèrent, les selles devinrent réglées & naturelles, & la malade se rétablit complètement.

OBSERVATION ONZIÈME.

Fièvre quarte simple.

Le nommé *Philippe Benoit*, *Perruquier pour femmes*, atteint d'une *fièvre quarte bénigne*, me consulta au mois d'Octobre de l'année 1782. Comme ses accès n'étoient, dans le principe, caractérisés que par un froid d'environ demi heure, suivi d'une chaleur supportable, d'un léger mal de tête & d'une sueur très-peu incom-

mode , il les négligea pendant près de deux mois ; il continuoit de vaquer à sa profession les jours libres , se contentant les jours d'accès de garder la chambre & la diète. La fièvre persistant toujours , & le malade ayant vers la fin de ce temps essuyé trois accès dont les symptômes principaux furent une suffocation violente accompagnée d'une toux incommode & d'un léger crachement de sang , il crut devoir alors se livrer aux remèdes , & vint me faire part de sa situation. Après l'avoir examiné , je lui prescrivis une boisson pectorale & légèrement anti-spasmodique à prendre tous les jours libres. Pendant l'accès , je soutins l'effet de cette boisson par les bains de jambes , rendus stimulans à la faveur de la moutarde , administrés au moment de la suffocation , & l'usage de la *conserve de rose* , donnée dans l'eau de fleur d'orange pendant le crachement de sang. Après avoir remédié à ces symptômes , j'évacuai le malade à deux reprises avec un léger purgatif , & lui administrai après la seconde purgation dans l'intervalle d'un accès à l'autre , demi-once d'*écorce de Marronier* incorporée dans suffisante quantité de *conserve de rose* ; ce remède affoiblit considérablement l'accès suivant ; je le répétai , l'accès fut encore plus léger ; & enfin donné une troisième fois , il dissipa entièrement la maladie.

OBSERVATION DOUZIÈME.

Fièvre quarte , avec obstruction à la rate.

Le nommé *Henry* , *Valet de place* , après une fatigue forcée & quelques excès , fut atteint d'une *fièvre catarrhale putride* ; cette fièvre mal traitée , dégénéra en accès dont le caractère ne fut pas d'abord bien décidé , mais qui se réglèrent en *fièvres quartes*. Appelé pour le voir ,

voir, je lui trouvai le pouls fièvreux, le teint altéré, la face bouffie, ayant examiné les viscères, je m'aperçus que la rate étoit gonflée & légèrement rénitente. Après les évacuans que la situation exigea, à raison des congestions putrides dont les premières voies étoient encore chargées; je le mis à l'usage des apozèmes délayans & légèrement apéritifs, aux boissons de même nature, & ensuite, après avoir disposé les organes à l'action du *Marronnier*, je lui prescrivis, les jours libres, un bol préparé avec cette *écorce*, la rhubarbe, le sel ammoniac, le nitre & le fyrop de chicorée composé; ce remède opéra les plus grands effets: il diminua sensiblement les accès après quelques jours de son usage, & finit par les emporter totalement. La dose d'*écorce de Marronnier* nécessaire à la guérison, fut de 15 dragmes.

Je ne multiplierai pas davantage les faits propres à confirmer *la vertu fébrifuge du Marronnier*. Il m'auroit été aisé d'en augmenter le nombre en transcrivant en entier les observations que renferme mon Journal; alors, j'aurois pu fournir l'histoire de plus de quarante Fiévreux guéris par ce remède d'une manière radicale & solide.

En consignait dans cet Ecrit quelques détails relatifs à cet objet, j'ai eu essentiellement en vue de réveiller l'attention des Praticiens sur un *fébrifuge* qui mérite leur confiance; & je crois avoir rempli ma tâche, en leur présentant quelques cas variés dans lesquels son usage a été suivi de succès.







RECHERCHES

*Sur les causes générales des variations de
l'Atmosphère, considérées relativement aux
Météores aqueux.*

Par M. POITEVIN.

EN mettant sous les yeux de la Société Royale le tableau de vingt années consécutives d'Observations sur la quantité de pluie tombée à Montpellier, il m'a paru intéressant d'examiner avec quelque attention les rapports que pourroient présenter les phénomènes dans leurs variétés ou dans leurs retours, & d'essayer de démêler les causes générales, à travers les causes locales & particulières qui se compliquent sans cesse avec les premières, & rendent par conséquent cet examen très-difficile.

S'il existe un moyen de découvrir quelques vérités, ou de saisir le fil qui unit tant de faits si différens entr'eux, c'est celui de les analyser, de les comparer, & de les lier ensemble par une idée philosophique qui puisse servir de base à des explications plausibles, en imitant dans cette recherche le procédé des Chimistes, qui ont recours à des intermèdes pour unir ou séparer des substances, qui ne pourroient sans cela se joindre ou se désunir.

Les météores aqueux présentent un si grand nombre de variétés dans une longue suite d'Observations, qu'il est impossible de les assimiler à celles qui ont été faites sur la chaleur ou sur le poids de l'air. La graduation du thermomètre peut offrir jusqu'à un certain point les limites du froid ou du chaud, & celle du baromètre les limites du poids de l'atmosphère; &, quoique les expressions numériques qui les désignent, n'en représentent qu'imparfaitement les effets, les termes extrêmes peuvent être à peu près déterminés & connus dans chaque climat, du moins à la surface de la terre, où se font la plupart de ces Observations. Mais dans celle des météores aqueux, l'échelle est immense, & les variations en très-grand nombre. Les pluies douces & fécondes, destinées à ramener l'espoir & l'abondance, sont souvent remplacées par des orages qui impriment la stérilité & la terreur dans les campagnes: à des périodes humides, dont la marche inégale ne peut être saisie que par l'exactitude la plus scrupuleuse, succèdent des temps de sécheresse, où une longue évaporation détruit le germe des richesses du Laboureur; intervalles singulièrement remarquables, qui ne peuvent être appréciés par les Physiciens, parce qu'ils échappent à une mesure exacte, & qui ne peuvent être représentés que comme des quantités négatives dans la série des termes qui forme le tableau des Observations: enfin, les mêmes saisons, en conservant le caractère principal & distinctif qui leur est propre, offrent des écarts & des singularités frappantes pour les quantités & les retours des pluies.

La première réflexion, & la plus naturelle qui se fera présentée à l'esprit de l'Observateur, au milieu des anomalies de tout genre que ses Journaux lui démontrent, est de présumer que l'ordre auquel sont assujet-

tis nos mois & nos années, diffère sensiblement de celui qu'une cause générale, supposée existante, a dû assigner aux retours périodiques des phénomènes, de manière que les quantités moyennes des années & des mois, déterminées par le calcul, ne répondent point aux quantités observées.

Quelques exemples serviront à justifier cette assertion. La quantité moyenne d'eau qui tombe à Montpellier dans le mois de Décembre, déterminée par vingt années consécutives, est de 4 pouces $7\frac{1}{2}$ lignes; cependant le même mois n'a donné en 1775 qu'un pouce 11 lignes, & en 1778, que $\frac{13}{16}$ de ligne. Celle qu'on doit admettre pour le mois de Janvier, en suivant la même méthode, est de 2 pouces 9 lignes; le même mois n'a donné cependant en 1782 qu'une ligne, & il n'a pas donné une seule goutte d'eau en 1770.

On pourroit aisément multiplier les exemples, & faire voir des différences remarquables entre les mêmes mois; d'où l'on peut conclure, que les probabilités déduites des quantités moyennes déterminées par le calcul, seroient souvent démenties par l'événement.

La seconde réflexion, à laquelle l'Observateur aura été conduit par les considérations que nous venons d'exposer, sera la nécessité de recourir à une hypothèse un peu probable, qui puisse expliquer les phénomènes généraux, ou la recherche de la révolution qui doit les ramener dans le même ordre; cette révolution fera pour lui le cercle dans lequel des causes dont l'action lui est inconnue, auront renfermé les effets, & il la nommera année *udométrique*, en la rapportant au phénomène de la pluie.

Si une pareille idée pouvoit paroître trop hardie, il suffiroit de citer le fameux Boyle, qui en a fait l'apologie. « Il n'y a point, dit-il, de vicissitudes dans l'at-

„ atmosphère, qui n'aient leurs causes ; & l'homme qui
 „ connoîtroit ces causes , ainsi que la manière dont
 „ elles agissent en se combinant, feroit dans le cas
 „ de prédire les changemens de temps , & leurs effets
 „ sur la nature. „

Mais si le Physicien , entraîné par l'espoir de découvrir le système des causes & des effets , en supposant des Observations suffisamment continuées , se livre à cette recherche malgré ses difficultés , il est toujours ramené par une sage circonspection à la simple exposition des faits ; il ne les perd pas de vue , convaincu qu'un système ne doit jamais être que l'expression abrégée des phénomènes , soumise à une idée principale , moins faite pour en expliquer la nature , que pour en marquer l'enchaînement & la liaison.

Cette marche pénible , que l'obscurité des causes , & la variété infinie des phénomènes nous force de suivre , est celle qui nous est prescrite dans ce foible essai , où nous nous flattons moins de répandre quelques lumières sur un objet de météorologie très-compiqué , que d'indiquer celles dont il a besoin.

Le phénomène de la pluie , vu d'une manière générale , tient aux premiers ressorts de la machine du monde. “ L'eau s'élève dans l'atmosphère par évaporation , & ce qui n'en redescend pas en rosée dans les
 „ belles nuits , retombe en pluie par intervalles. Mais , en
 „ quel état étoit l'eau avant que la pluie se formât ? „
 (1) Pourquoi se distribue-t-elle tantôt en bruines légères qui humectent à peine la surface de la terre , ou en ondées orageuses qui en déchirent le sein ? Pourquoi

(1) Idées sur la Météorologie , par M. de Luc.

voit-on dans certains temps une longue évaporation, pomper tous les suc nourriciers des plantes, ou des pluies aussi effrayantes par leur quantité que par leur durée, enlever jusqu'aux germes de la reproduction ? Voilà des questions que se sont proposées M. de Luc, M. de Saussure, & avant eux un grand nombre de Savans, qui n'ont pas craint d'interroger la nature sur un objet aussi vaste & aussi intéressant.

S'il nous est permis d'ajouter quelques remarques aux méditations de ces Hommes célèbres, nous les puiserons principalement dans le recueil de faits que nous avons sous les yeux, & nous tâcherons de les circonscrire dans les bornes que cette Séance nous force de mettre à des discussions qui demanderoient un développement plus étendu.

Les causes générales du froid & du chaud, dépendantes de l'obliquité plus ou moins grande des rayons du Soleil, & du temps que cet astre reste sur l'horizon, l'action des vents, dont la théorie est si incertaine, influent sur l'ascension ou la chute des vapeurs ; mais soit qu'on les considère comme étant en état de dissolution dans l'air, soit qu'entièrement soumises au jeu du fluide électrique, elles suivent dans leur formation des loix que l'expérience peut constater jusqu'à un certain degré, leurs quantités, leurs durées, leurs retours, sont des objets qui peuvent être observés dans chaque climat, & qui méritent sur-tout d'être connus à cause des avantages sensibles qu'en pourroient retirer la Médecine & l'Agriculture.

Nous pensons que les pluies peuvent être considérées sous deux rapports bien distincts, ou dans leur quantité annuelle, ou dans les périodes qui les renferment ; dans le premier cas, elles seront un phénomène commun à chaque climat, & dépendant de plu-

fiours causes accidentelles; dans le second, elles tiennent à une cause générale, modifiée par les différentes saisons. Nous allons appliquer cette division à l'analyse des observations faites à Montpellier.

La somme des quantités observées dans des intervalles égaux, est l'expression la plus simple sous laquelle on puisse représenter le phénomène dans sa plus grande généralité; ainsi, l'on trouve que la quantité moyenne à Montpellier, est de 28 pouces 4 lignes, d'après vingt années consécutives: à Nîmes, d'environ 25 pouces, suivant les observations de M. Baux: il en tombe à peu près 40 dans les Montagnes des Cévennes les plus voisines de nous; 50 au pied de l'Esperou, dans la partie du Languedoc qui touche au Rouergue; & près de 100 pouces en Italie au pied des Alpes. Il est impossible de méconnoître dans ces déterminations, l'effet des hautes montagnes, qui, en retenant & en accumulant les vapeurs, doivent y produire des quantités d'autant plus considérables, que leur hauteur est plus grande. Et si l'on considère que les montagnes les plus élevées sont placées sous l'équateur, & que leurs hauteurs décroissent en allant vers le pôle, on pourra admettre, comme l'une des causes générales qui font varier sensiblement la quantité de la pluie, la forme, la hauteur, & la proximité des montagnes; mais nous manquons d'observations suivies à cet égard.

Le voisinage des lacs, des rivières, & sur-tout celui de la mer, est une cause très-marquée de l'augmentation des pluies. Quelques Physiciens ont prétendu qu'il s'élevait chaque année, de la surface de la mer, une lame d'eau dont ils portent l'épaisseur à 60 pouces, & dont la distribution plus ou moins inégale, est destinée à grossir l'amas des vapeurs qui s'élèvent de la surface de la terre; mais cette estimation n'est fondée sur aucune observation exacte.

La Ville de Montpellier étant située à une lieue de la mer, les vapeurs qui s'en élèvent contribuent sensiblement à la quantité de pluie que l'on y observe dans certains temps de l'année ; mais il sera toujours très-difficile d'évaluer le rapport dans lequel ce réservoir immense contribue à la formation de la quantité annuelle. Il seroit peut-être plus aisé de déterminer par des observations correspondantes, ce que l'attraction des montagnes des Cévennes nous enlève sur cet amas de vapeurs, dont une partie va se résoudre à de grandes distances ; car les données des deux sommes annuelles étant à peu-près dans le rapport de 40 à 28, & la moitié de ces quantités devant être regardée, avec quelque fondement, comme le produit des vents marins, tandis que le restant doit être rejeté sur les vents de nord-est, d'après l'observation, le calcul donne trois pouces pour l'effet de l'attraction des montagnes, ou l'excédant qu'elles s'approprient.

On peut donc admettre, comme une des principales causes de l'abondance de certaines pluies à Montpellier, la position de cette Ville, qui est placée dans le voisinage de la mer, & assez près des montagnes qui attirent une partie des vapeurs, tandis que le reste nous donne un grand nombre de jours humides ou couverts que l'on auroit peine à concilier avec la réputation du climat, si un air pur & une douce température n'en fixoient la supériorité.

Les grands mouvemens de l'atmosphère qui ramènent de fortes pluies dans des intervalles à peu-près égaux, sont des phénomènes d'un ordre différent de ceux que nous venons d'indiquer ; & c'est le second objet dont nous devons nous occuper dans ce Mémoire. Si les observations indiquent en effet des retours périodiques, ces retours supposent une loi cons-

tante à laquelle les phénomènes sont assujettis. Dans le cours ordinaire des choses, nous sommes peu tentés de soupçonner une marche régulière parmi tant d'effets si différens entr'eux; mais lorsque nous jetons les yeux sur des intempéries remarquables, que nous nommons peut-être improprement écarts de la Nature, nous sommes intéressés à en prévoir les retours pour en prévenir les effets. Telle a été sans doute l'origine du système qui attribue aux différens aspects des astres une grande influence sur les saisons. Une idée saine & conforme à la bonne physique, a été corrompue & dénaturée par de faux raisonnemens; le besoin & la crainte qui dirigeoient l'esprit humain dans cette recherche, y ont porté une crédulité aveugle & presque superstitieuse.

C'est à la seule observation qu'il appartient de justifier ou de détruire des opinions de ce genre; & si les conceptions du génie ont été souvent traitées de bizarres, c'est qu'il leur a manqué une base solide pour acquérir un degré de justesse dont la raison pût se contenter.

Ce n'est donc qu'avec un scepticisme rigoureux, sans rejeter ni admettre l'influence prétendue des astres, & en employant une méthode purement empyrique par la seule observation des effets, que nous avons cru pouvoir adopter ce genre d'examen.

Nous avons déjà remarqué que la division de l'année solaire ne peut suffire pour expliquer des différences considérables entre les mêmes mois, & qu'il faut avoir recours à une autre période pour trouver l'*année udométrique*. Celle de l'apogée lunaire qui revient au bout de 8 ans 10 mois & 11 jours, est celle qui nous a paru s'accorder le mieux avec les observations. En voici quelques preuves.

Les pluies extraordinaires de Novembre 1766 qui

causèrent tant de désastres dans nos Provinces méridionales, sont revenues à la fin de Septembre 1775. L'intervalle est de 8 ans dix mois & quelques jours. Ces dernières pluies détruisirent entièrement la récolte des raisins; il tomba dans l'espace de dix jours, du 25 Septembre au 5 Octobre, dix pouces 4 lignes d'eau.

Les pluies de Décembre 1767, répondent à celles d'Octobre 1776; celles de Décembre 1768 qui produisirent 11 pouce 10 lignes, répondent aux pluies d'Octobre 1777, qui donnèrent 10 pouces 0,9 lignes. Celles des premiers jours de Décembre 1771, présentent une quantité à peu près égale à celle de la fin de Septembre, & des premiers jours d'Octobre 1780.

Les mois où l'on observe les plus grandes sécheresses, tels que Juillet & Août, nous fournissent encore des indices apparens de la période udométrique, supposée de 8 ans dix mois & quelques jours. Le mois de Juillet 1767 se reproduit dans celui de Mai 1776, & le mois d'Août 1771 dans celui de Juin 1780. Nous pourrions citer un plus grand nombre de remarques de ce genre, qui favorisent l'hypothèse des quantités de pluie enchaînées par la révolution de l'apogée lunaire.

Enfin, si l'on néglige dans cette période la fraction de 49 jours, & si l'on emploie un intervalle de neuf ans en nombres ronds, on trouve l'année entière 1767, reproduite en 1776: les quantités sont, 24 pouces 3 lignes, & 24 pouces une ligne sensiblement égales. L'année 1775, comparée à 1784, offre le même résultat; la première donne 29 pouces 8 lignes; la seconde 29 pouces 10 lignes. Plusieurs autres comparaisons de ce genre qu'il est inutile de rapporter dans ce moment, donnent un nouveau degré de probabilité à l'adoption que l'on peut faire d'un intervalle d'envi-

ron neuf années, qui doit renfermer les retours du phénomène, considéré dans la distribution des masses & des effets les plus apparens.

Les exceptions même, qui sont en petit nombre, deviennent une sorte de confirmation de la loi générale; car, si la durée de la période udométrique est fixée à 8 ans 10 mois & 11 jours, les phénomènes doivent subir à la fois dans leur retour, l'impression de la cause générale supposée existante, & celle des causes locales & du caractère particulier de la saison à laquelle ils appartiennent. Ainsi, par exemple, si des pluies excessives observées dans le mois de Septembre, doivent se reproduire dans celui de Juillet de la neuvième année, les quantités seront moindres par l'effet de la saison qui tend à les diminuer, par l'action du soleil qui atténue & raréfie les vapeurs, & par d'autres circonstances qui se compliquent avec la loi générale supposée.

En voilà sans doute assez sur un sujet qui seroit susceptible d'un plus grand développement, & qui exigeroit des observations très-étendues pour en tirer des éclaircissens plus intéressans. M. Toaldo, célèbre Professeur de Padoue, est un de ceux qui a le mieux fait connoître l'avantage que la Physique générale peut retirer de l'admission du principe de l'influence lunaire. Le désir d'ajouter quelques réflexions aux recherches savantes dont nous sommes déjà en possession, m'a engagé à traiter ce sujet en consultant mes Journaux. Et peut-être pourrai-je un jour présenter à la Société Royale de nouveaux résultats, si je puis recueillir un plus grand nombre d'observations que celui dont j'ai fait usage dans ce Mémoire.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

PIERRE RICHER DE BELLEVAL ;

*Instituteur du Jardin-Royal de Botanique de
Montpellier.*

MÉMOIRE qui a remporté le Prix de la Société Royale des
Sciences en 1788.

Par M. DORTHE.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

BELLEVAL, doué d'un rare génie, & Instituteur du premier Jardin public de Botanique établi en France, étoit bien digne qu'une Société illustre proposât son Éloge, & qu'un Savant, dont le mérite a été distingué de bonne heure par le Gouvernement, en fût le Promoteur. Une nouvelle édition des Opuscules de BELLEVAL, & une Préface de l'Éditeur qui donne des éclaircissemens sur sa vie, traçoit la voie à ceux qui étoient dans le cas d'entreprendre cet Éloge. Un des Membres de la Société Royale des Sciences, connu par des ouvrages estimés d'Agronomie, & par plusieurs Mémoires couronnés, a beaucoup augmenté les ressources pour cette entreprise, en publiant en 1786, ses *Recherches sur la vie & les Ouvrages de BELLEVAL* (*). Enfin, un savant Professeur de l'Université de Montpellier, Membre de la Société Royale des Sciences, a complété les moyens, en communiquant à ceux qui se sont adressés à lui, des manuscrits précieux & considérables de BELLEVAL, qui renferment beaucoup de faits ignorés jusqu'à présent, & propres à jeter un grand jour sur sa vie. Je n'ai pu résister aux encouragemens qu'ont fournis les lumières de ces Savans; je leur rends le témoignage public de ma reconnoissance.

On m'excusera, j'espère, d'avoir joint à ce Mémoire

(*) Cet Ouvrage intéressant, est imprimé à Avignon en 1786 in-8°. Les inexactitudes essentielles qu'on y trouve, ne doivent point être imputées à son savant Auteur, mais à ceux qui l'ont précédé & qu'il a été forcé de suivre. Je ne les aurois guères évitées moi-même, s'il ne m'eût été permis de puiser dans des sources jusqu'à présent inconnues.

une suite de notes presque aussi considérable que le fond, lorsque j'observerai que plusieurs de mes citations portent sur des Ouvrages manuscrits de BELLEVAL, dont il a fallu rapporter de longs extraits, qui deviennent des pièces justificatives; d'autres sont le résumé de ce qu'ont dit plusieurs Auteurs qu'il seroit pénible de consulter. D'ailleurs, on s'appercvra que je me suis restreint à ce qui est essentiel pour prouver ce que j'avance.





ÉLOGE HISTORIQUE

DE

PIERRE RICHER DE BELLEVAL,

*Instituteur du Jardin-Royal de Botanique de
Montpellier.*

MÉMOIRE qui a remporté le Prix de la Société Royale des
Sciences en 1788.

Botanicus verus defudabit in augeudo amabilem Scientiam.

LINNÉ, *Syst. Nat. Edit. 12. p. 9.*

LEs Sciences & les Arts , amis de la paix & de la liberté , disparoissoient en France sous le règne de l'af-freux fanatisme ; HENRI IV parut , ils reprirent leur vigueur , & le bonheur fut rappelé dans ce Royaume.

Ce fut sous ce bon Prince , que Montpellier vit se transplanter dans ses murs un de ces hommes rares , dont le vaste génie peut embrasser de grands projets & les exécuter. Son antique Université , qui , depuis son institution , n'a cessé de compter de Grands-Hommes parmi ses Membres , étoit bien digne d'attirer les re-

gards de HENRI. L'Anatomie & la Botanique, ces deux belles Sciences, filles de la Médecine, y avoient toujours été cultivées (1), mais leur enseignement n'étoit point affecté à une Chaire particulière; HENRI la créa, & BELLEVAL fut trouvé digne de la remplir.

(1) Ces deux sciences sont aussi anciennes à Montpellier que la Médecine dont elles sont inséparables. A la vérité le premier Amphitéâtre Anatomique dont il y soit fait mention, ne fut construit qu'en 1556. RONDELET eut le plus de part à sa construction, & il y professa l'Anatomie avec distinction. Il y a cependant lieu de croire qu'il existoit dans les Ecoles, avant cette époque, un Lieu où l'on enseignoit cette science, c'est ce qu'on peut inférer du passage suivant des Statuts de l'Université, de l'an 1340, art. II, qui m'a été communiqué par M. RENÉ, Doyen de l'Université, à qui je suis redevable de beaucoup de renseignemens sur la Faculté de Médecine. *Quotannis semel ad minus tempore congruo fiat Anatomia corporalis, obtentâ per procuratores licentiâ ab Episcopo Magalonenfi.*

Quant à la Botanique, nous trouvons une preuve de son ancien enseignement dans cette Université, dans l'article 6 de l'Arrêt des grands jours tenus à Beziers en 1550. » Item, seront tenus » lesdits Chanceliers, Docteurs & Conseillers, députer l'un d'entre eux Docteur des plus idoines & suffisant, pour lire aux Ecoliers » & montrer oculairement les simples depuis la fête de Pâques » jusques à la fête de la Saint Luc, & lui constituer salaire comptant à payer par ledit Trésorier, & pour chercher lesd. simples » en ladite Ville de Montpellier & Lieux circonvoisins, seront » aux dépens de ladite bourse députés un ou plusieurs, lesquels » y vacqueront le plus diligemment que faire se pourra ».

RONDELET se distingua alors en professant cette science, c'est ainsi que le grand LINNÉ parle de lui dans sa Dissertation intitulée *Incrementa Botanices.*

« *Rondeletius*, dit-il, qui quidem rei botanices nihil in sui memoriam reliquit, nihilo tamen minus à coetaneis in magno habitus est » honore, ob vastam eruditionem in re medicâ & naturali. Discipulos » habuit *Rauwolfium*, *Lobelium*, *Clusium*, *Joh. Bauhinum*, *G. Bauhinum* ». *Amœnit. Acad. T. III.* Le même Auteur ne fait point difficulté de le placer parmi les principaux fondateurs de la Botanique. *Lobel*, *Clusius*, *Pena*, *Bauhin*, &c. célèbres Botanistes, ses Elèves rendent témoignage de sa science, ainsi

PIERRE RICHER DE BELLEVAL nâquit à Châlons-sur-Marne, d'une famille noble, originaire de Picardie (2). Nous manquons de détails sur les premières années de sa vie; nous savons qu'il se fit agréger à la Faculté de Médecine d'Avignon, où, sans doute, il avoit projeté de se fixer (3). L'amitié que lui accorda le Connétable de MONTMORENCY, son service distingué

que son Disciple chéri, LAURENT JOUBERT, fameux Médecin, dont les vertus se sont perpétuées à Montpellier avec sa famille, & qui, ainsi que son Maître, fut Chancelier de la Faculté de Médecine.

Tournefort a pleinement vengé *Rondelet* de l'imputation qu'on lui a faite au sujet de son *Histoire des Poissons*. Voyez *Institutiones rei herbariæ*, isagoge page 31.

Rondelet fit connoître les eaux de *Balaruc*.

(2) PIERRE RICHER DE BELLEVAL descend de JEAN DE BELLEVAL, Ecuyer, Seigneur de Morforville & Thibouville, qui sous CHARLES VII. en 1460, fit hommage & dénombrement de ses terres à M. le Comte de Rouffillon, Grand Amiral de France, en 1476.

La famille des *Bellevall* est originaire de Picardie; sa noblesse est prouvée par un Arrêt de maintenue de noblesse rendu en faveur d'*Antoine de Bellevall*, l'un des descendants de *Jean*, par les Commissaires nommés pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse de Picardie. On voit dans l'armorial de cette Province, leur nom & armes avec ceux dont la noblesse fut prouvée & confirmée. Cette famille très-nombreuse, se répandit dans différentes Provinces. *François de Bellevall*, Ecuyer, Sieur de Rouvroy, Enseigne de cinquante hommes d'armes, père de PIERRE RICHER DE BELLEVAL, dut s'établir à Châlons, puis que c'est là que nâquit ce dernier.

(3) *ASTRUC* dit expressément dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, qu'il y a une Délibération dans les registres qui marque qu'il alla prendre des grades à Avignon; c'est ce que des recherches dans les registres de la Faculté d'Avignon n'ont pu confirmer; on y a seulement trouvé l'agrégation de *P. R. de Bellevall*, du 2 Janvier 1588.

dans la contagion de Pezenas (4), en faveur duquel il fut nommé par Edit du Roi, Professeur d'Anatomie & de Botanique (5), le choix même qu'on fit de lui pour enseigner ces deux sciences, prouve l'excellence de son mérite dans l'art de guérir, & dans les parties qui y concourent. L'Edit de création fut donné en 1593, mais il ne fut enrégistré qu'en 1595.

Par un ancien usage, l'Université de Montpellier n'admet aucun Professeur qu'il n'ait reçu d'elle le Doctorat; il lui fut conféré en 1596, âgé de trente-deux ans (6). BELLEVAL s'empressa dès-lors de se montrer digne des fonctions qui lui avoient été confiées; ses soins se portèrent cependant avec plus d'ardeur vers la Botanique; sans doute cette science lui tenoit plus à cœur, mais aussi présentait-elle plus de difficultés dans son établissement. Il falloit construire le premier Jardin public de Botanique établi en France (7), se procurer à grands frais des plantes de toutes les parties du monde, parcourir les montagnes pour en arracher les plan-

(4) Cette contagion fut postérieure à la peste de 1580 qui fit des dégâts affreux à Montpellier & dans les Villes circonvoisines.

(5) On peut voir cet Edit dans les Mémoires cités d'*Astruc*, page 116, où il est dit que ce fut à la sollicitation du Duc de Montmorency & sur l'avis de *Gailleboust* (il faut lire *Dailleboust*), premier Médecin du Roi. Ce ne fut donc point sur celui de *du Laurent* ni de *Dalibourg*, comme on l'a cru. *Du Laurent* ne devint Médecin ordinaire du Roi qu'en 1600, ce fut à la sollicitation & à celle du Connétable, qu'on augmenta les revenus du Jardin du Roi.

(6) Suivant *ASTRUC*, sa réception est inscrite de sa main dans les registres en ces termes: *Ego Richerius Catalaunensis Medicus & Professor Regius accepi insignia Doctoratus in hac Universitate Monspelienfi anno 1596, die 20 Aprilis sub R. D. P. Joanne Huchero Cancellario.*

(7) Le Jardin du Roi de Paris fut établi en 1626 par Louis XIII.

tes qu'elles recèlent, disposer des lieux convenables pour les recevoir ; tous ces soins exigeoient un temps trop considérable , pour que BELLEVAL pût remplir avec assiduité les fonctions de Professeur d'Anatomie dont il étoit chargé ; ses ennemis s'en prévalurent pour le tourmenter ; de tout temps le mérite eut des Admirateurs , mais il eut aussi des jaloux ; ce sont des avantages & des désagrémens que n'éprouve point la médiocrité. BELLEVAL , étranger , placé par son Roi dans l'Université de Montpellier , y trouva de vrais appréciateurs de son mérite , mais il y eut aussi des envieux (8). Il ne tarda point à satisfaire les derniers ; pressé d'ail-

(8) On ne peut excuser le célèbre *Astruc* d'avoir suivi le sentiment de ces derniers ; il ne s'est pas montré plus juste envers les *Chicoyneau* , *Magnol* , &c . . . qu'il a pris à tâche de censurer précisément dans ce qui fait leur mérite.

M. *Pelissier* , Docteur Médecin de Montpellier , versé dans l'Histoire de cette Université , a laissé un manuscrit intéressant qu'on trouve dans la riche bibliothèque de M. de *Joubert* , Trésorier de la Province ; il s'est attaché à relever beaucoup d'erreurs de cet Auteur ; à la vérité il s'est quelquefois trompé lui-même. En parlant de *Belleva*l , il dit « qu'il fut reçu Professeur dans » un temps de trouble où l'on faisoit observer à la rigueur l'Arrêt » des grands jours , & où l'on privoit des Baccalaureats , Doctorats , Cours , Examens , Triduanes , & de la portion de l'argent des collations du Point rigoureux , ceux qui n'avoient point » commencé leurs Cours à la Saint Luc , ce qui occasionnoit des » procès continuels & des divisions entre les Professeurs qui se partageoient les pertes des autres. M. de *Belleva*l y fut mêlé ; mais » faisant avec exactitude & avec distinction son devoir , il mérita » les bienfaits du Roi , ce qui irrita les autres Professeurs contre » lui , & lui attira les calomnies dont M. *Astruc* s'est rappelé. »

Cette note de M. *Pelissier* n'est pas bien exacte ; il n'est point vrai qu'au temps où *Belleva*l fut reçu , tout Professeur qui n'avoit pas commencé ses leçons à la Saint Luc fût privé de ses émolumens. Le fait est que l'année scholastique étoit divisée , de même qu'aujourd'hui , en deux semestres ; l'un appelé grand ordinaire , commençoit à la St. Luc & finissoit à Pâques. L'autre appelé petit ordinaire , commençoit à Pâques & finissoit à la St. Jean. Tout Professeur qui n'avoit point fait ses leçons dans le semest-

leurs par de fréquentes maladies que lui avoient procuré ses fatigues , il obtint du Roi en 1604, de se nommer un Substitut qui professât pour lui l'Anatomie (9) ; il ne se dispensa pourtant pas d'exercer cette fonction lorsque les circonstances le lui permirent.

Le Jardin du Roi étoit construit en 1598 ; c'est ce que BELLEVAL annonçoit lui-même à HENRI IV, en lui dédiant le catalogue des plantes qu'il contenoit, mais il ne fut terminé qu'en 1600. Nous trouvons cette date sous les armes du Roi, placées à l'entrée du Jardin & au dessus de la grande inscription qu'on voit au fond de la Cour. OLIVIER DE SERRES, fameux Agronome dont le *Théâtre d'Agriculture* fut imprimé cette même année, parle du Jardin du Roi de Montpellier, comme d'un modèle à suivre en ce genre (10), & rend à BELLEVAL un tribut d'éloges qui lui dut être d'autant

tre auquel elles doivent être faites , n'avoit point à prétendre aucune portion des émolumens de la bourse , & n'avoit nul droit aux émolumens provenant des Baccalaureats , Cours , Examens , Triduanes , Points-rigoureux & Doctorats , qu'autant qu'il assistoit à ces actes.

(9) Ces provisions , dont la copie collationnée nous a été communiquée , sont du 9 Avril 1604. Il obtint en même temps de se choisir un survivancier, ce qu'il ne fit qu'en 1623, en faveur de son neveu *Martin Richer*, qu'il engagea à quitter le Service des armes en l'attirant auprès de lui pour lui succéder dans ses emplois & dans ses biens. C'est de ce dernier que descend la branche des *Belleval* qui existe à Montpellier.

» (10) A telle entreprise servira d'oculaire adresse le Jardin
 » Médicinal qui par commandement du Roi a été dressé de nouveau
 » à Montpellier par M. Richier de Belleval, Médecin du Roi &
 » Professeur Anatomique & Botanique en l'Université de ladite
 » Ville, lequel il a heureusement mis en si bon état, qu'ayant avec
 » frais modérés accommodé ce lieu à tel usage, divers en sa
 » situation, il l'a finalement rempli de simples & herbes médi-
 » cinales de toutes sortes, domestiques & étrangères, recherchées
 » de près & de loin, & en si grande abondance, que sa docte
 » curiosité & sa diligence méritent beaucoup de louange pour
 » le profit qui en revient au public ». *Théâtre d'Agriculture* 1600,
 in-fol. pag. 606.

plus flatteur, qu'il lui venoit d'un homme de grand mérite.

Mais jugeons par nous même de l'état où étoit alors le Jardin Royal, soit d'après ce qui nous en reste, soit d'après les détails que nous donne BELLEVAL dans ses Ouvrages.

Il n'ignoroit pas qu'un Jardin public de Botanique, est un des grands moyens d'allumer & d'entretenir l'amour de cette science: quoi de plus avantageux en effet pour un élève, que de voir dans un espace borné, & presque d'un coup d'œil, les productions les plus rares de toutes les parties du monde? Le nombreux rapprochement des individus, lui permet de les comparer; leurs noms & leurs propriétés dans la Médecine, l'économie rurale & domestique qu'il apprend d'un Professeur, achevent de l'instruire.

Il n'ignoroit point aussi la difficulté d'acclimater sous un même ciel, diverses plantes qui ne se plaisent que dans des températures bien différentes; il savoit combien il est essentiel de donner à chaque espèce une terre qui lui convienne; il savoit enfin que dans l'éducation des plantes, il faut imiter la nature. C'est par le défaut de ces soins, que plusieurs plantes propres aux climats chauds, transplantées sous un Ciel tempéré, languissent, perdent leur port, refusent quelquefois de fleurir, ou donnent des fleurs sans pétales, & finissent souvent par périr; que des plantes, transportées des sables maritimes dans des terrains gras, perdent l'épaisseur de leurs feuilles ou leur duvet cotonneux, & que plusieurs plantes qui croissent dans l'eau, donnent, élevées à l'air, des feuilles tout-à-fait différentes (11).

(11) C'est ce qu'on a observé sur le *Sisymbrium amphibium*, & le *Ranunculus aquatilis*; c'est encore ce que j'ai vu avec surprise sur le *Sium latifolium*, grande berle, où ce caractère n'a

L'ancienne disposition du Jardin du Roi, nous prouve bien l'intelligence de BELLEVAL ; il n'est aucun aspect qui ne s'y présentât ; montagnes , vallons , plaines , bois , ruisseaux , eaux stagnantes , grottes variées , terrains de toute espèce , rien ne fut oublié. Examinons ce Jardin dans toutes ses parties , il en résultera sans doute des regrets sur sa splendeur passée , puisse-t-il en résulter son entier rétablissement.

BELLEVAL , donne deux descriptions abrégées du Jardin du Roi (*). La première se trouve dans sa lettre adressée au Roi , qui précède l'*Onomatologia*. „ Dans votre Jardin , lui dit-il , se trouvent plusieurs „ compartimens qui reçoivent les divers aspects du soleil , un monticule est exposé au midi & au nord ; „ là , sont des lieux scabreux , sabloneux , exposés aux „ rayons du soleil , ombragés , humides , inondés ; „ on y trouve des prairies , des marécages & autres „ lieux aquatiques ; par-tout croissent avec succès les „ herbes , les arbrisseaux & les arbres „.

La seconde description est dans la préface de la seconde partie d'un ouvrage manuscrit intitulé *Hortus Regius Monspeliensis*. Il la fit après le désastre qui survint à ce Jardin lors du dernier siège de Montpellier. „ Le Jardin du Roi , y est-il dit , étoit coupé en deux „ parties ; l'une étoit appelée le jardin médical , l'autre la pépinière ; la première étoit destinée aux démonstrations „

point encore été aperçu. Cette plante croît ordinairement sous l'eau dans les ruisseaux où elle a peu de courant , & alors les feuilles radicales qui se trouvent inondées sont décomposées à l'infini , tandis que si on sème cette plante à l'air libre , elles sont simplement pinnées comme les feuilles caulines.

(*) Pour l'intelligence de ce qui va suivre , j'ai placé à la fin de ce Mémoire le plan du Jardin du Roi tel qu'il est aujourd'hui ,

„ monstres des plantes , & consacrée à l'Univer-
 „ sité ; l'autre étoit remplie de plantes étrangères qui
 „ pour la plupart étoient montagneuses , destinées
 „ plutôt à la curiosité qu'à la nécessité , afin que ceux
 „ qui accouroient des Provinces & des Nations étran-
 „ gères , y reconnussent leurs richesses. A cet usage
 „ étoit consacré un terrain en pente , au dessus duquel
 „ étoit construit un grand portique , orné d'animaux
 „ desséchés des plus rares , & de dépouilles de mon-
 „ tres terrestres & marins , ainsi que de divers objets
 „ merveilleux d'histoire naturelle , qui , piquant la cu-
 „ riosité des voyageurs , ajoutoient encore à l'opinion
 „ qu'ils avoient conçue du Jardin du Roi „.

Ces deux descriptions , traduites des ouvrages de
 BELLEVAL , jettent du jour sur l'usage des divers em-
 placemens du Jardin du Roi , dont plusieurs aujourd'hui
 servent de promenade publique. Il paroît que la partie des-
 tinée aux plantes étrangères de pure curiosité & au cabinet
 d'histoire naturelle , étoit le vaste emplacement auquel
 on parvient par un arceau annexé à l'appartement de
 l'Intendant du Jardin , & qui traverse la rue. Il est
 divisé en deux parties ; la première , nommé Jardin de
 la Reine , présente une élévation alongée & en pente ,
 ayant de chaque côté un talus : ce dut être là , que
 BELLEVAL plaça les plantes étrangères montagneuses ;
 c'est aujourd'hui un jardin potager. La seconde partie
 au dessus de celle-ci , n'est plus enclose ; on y montoit
 par un arceau dont on voit encore la naissance ; elle
 dominoit le Jardin du Roi , & s'étendoit toujours en
 montant , jusques à l'endroit où est le château-d'eau
 du Peyrou. C'est-là , sans doute , qu'étoit bâti le Ca-
 binet d'histoire naturelle , que BELLEVAL désigne au
 dessus d'un terrain en pente. Les terres de ce dernier
 emplacement ont été employées en partie à l'agran-

dissement de la Place Royale du Peyrou ; la Province en obtint le pouvoir du Roi ; le terrain restant , qui pourroit être un jour nécessaire au Jardin , a été accordé , par les Juges du Domaine , à des particuliers (12).

Ce Cabinet d'Histoire Naturelle , formé par les soins de BELLEVAL , ne pouvoit qu'être intéressant , à n'en juger même que d'après la courte description qu'il en donne , & il ne pouvoit être mieux placé ; il couronnoit & relevoit l'éclat d'une si belle institution , en complétant les moyens d'étudier la nature dans ses trois régnes. BELLEVAL n'ignoroit point combien les diverses branches de l'Histoire Naturelle s'éclairent entr'elles , son exemple a été suivi dans les plus célèbres Jardins publics de Botanique.

La démonstration des plantes médicinales se faisoit dans le lieu appelé aujourd'hui la grande allée de marronniers. Six banquettes de la longueur de l'allée renfermoient les plantes qui y étoient rangées par ordre alphabétique , comme nous l'apprenons de BELLEVAL lui-même (13) ; cet ordre lui parut le plus convenable , & il faut avouer qu'il est un des plus commodes pour la démonstration d'un petit nombre de plantes , comme celui des plantes usuelles dans la Médecine. Les systèmes de TOURNEFORT & de LINNÉ qui ont porté un

(12) Lorsque des Particuliers s'emparèrent de ce terrain restant , la Faculté de Médecine fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour s'y opposer & faire réintégrer le Jardin du Roi dans la jouissance de ce terrain ; mais ses réclamations n'eurent aucun effet , & malgré ses droits , elle se vit débouter de son opposition par MM. les Juges du Domaine qui l'ont inféodé à ces Particuliers.

(13) C'est ce que nous voyons par le titre d'un ouvrage manuscrit de Belleval destiné à la démonstration des plantes médicinales du Jardin du Roi. *Tractatus plantarum in Horto Regio*

si grand jour sur la Botanique , ont été inventés pour l'étude générale des plantes ; un système de Botanique , dit le grand LINNÉ , est le fil d'Ariane , sans lequel cette Science n'est qu'un cahos. Il n'est point permis à un chacun d'embrasser un si vaste champ ; les uns se bornent à apprendre les vertus connues de certaines plantes , & pour ceux-là une simple nomenclature suffit ; un système tel que celui de LINNÉ leur coûteroit plus de temps à apprendre que ce qui leur est essentiel ; mais il en est d'autres qui , persuadés que le Grand-Être n'a rien créé en vain , embrasés du désir de se rendre utiles à la société , & d'acquérir de la gloire , sacrifient leurs jours à rechercher les propriétés inconnues des plantes pour les appliquer à la Médecine , aux Arts & à l'économie ; il en est d'autres qui , zélés pour la Botanique , & voulant en étendre les limites , s'attachent à la découverte des plantes inconnues , ou à éclaircir les doutes qu'ont laissé leurs prédécesseurs ; c'est pour ceux-là que devient essentiel un ordre systématique. Ils trouvent cette ressource dans des Jardins publics , où par par la démonstration méthodique d'un grand nombre de plantes , ils parviennent à acquérir les élémens d'une Science nécessaire à leurs vues.

Monspeliensi contentarum, ordine alphabetico observato quo dispositæ sunt in arcibus, & dans plusieurs articles du même ouvrage. Par la suite les plantes de ces banquettes furent rangées par numéros. On en voit encore les chiffres gravés sur des pierres éparées dans les bancs de la grande allée de marronniers.

M. Combalusier dit dans l'éloge de M. François-Aimé Chicoyneau (Assemblée publique de la Société Royale des Sciences 1743.), que sous ce Botaniste les plantes n'étoient distinguées que par des numéros. Peut-être conservoit-on en même-temps l'ordre alphabétique, ce qui n'étoit point incompatible.

C'est par ce moyen que **TOURNEFORT** (14), **MAGNOL** (15), **NISSOLE** (16), les **JUSSIEU** (17), **SAUVAGES** (18), **COMMERSON** (19), **CUSSON** (20), **SEGUIER** (21), & une infinité d'autres célèbres

(14) *Tournefort* vint à Montpellier pour étudier la Médecine, & y perfectionna le goût inné qu'il avoit pour la Botanique sous le fameux *Magnol*.

(15) *Magnol*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, & Inspecteur du Jardin du Roi, placé qu'il a été seul à avoir, s'est rendu célèbre par ses connoissances profondes en Botanique, & par les ouvrages qu'il a laissés sur cette science. Le grand *Linneé* lui a rendu justice en le plaçant au nombre des plus fameux Botanistes. *Astruc* ne s'est point montré judicieux en critiquant l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur.

(16) *Nissolle*, de la Société Royale des Sciences, à qui l'on doit la découverte de plusieurs plantes intéressantes, a professé la Botanique au Jardin du Roi. Son nom a été consacré en Botanique par le genre de *Nissolia*.

(17) La célébrité est héréditaire dans la famille des *Jussieu*; les deux frères *Jean & Bernard de Jussieu*, à qui la Botanique doit beaucoup, étudièrent à Montpellier & y reçurent le Doctorat.

(18) *M. de Sauvages* Membre de la Société Royale & Professeur de l'Université de Montpellier, s'est illustré non-seulement par des ouvrages immortels de Médecine, mais encore par ses grandes connoissances en Botanique.

(19) *M. Commerçon*, savant & zélé Naturaliste, dont le nom sera toujours connu, quoiqu'il n'ait laissé aucun ouvrage, mourut martyr de la science à l'Isle de France en 1773. Il avoit demeuré long-temps à Montpellier, où il s'adonnoit à toutes les parties de l'Histoire Naturelle, mais sur tout à la Botanique.

(20) *M. Cusson*, Membre de la Société Royale de Montpellier, a professé avec succès pendant plusieurs années, la Botanique au Jardin du Roi. Il est à regretter qu'une mort prématurée arrivée en 1783, l'ait empêché de terminer de longues recherches sur les deux grandes familles des Ombellifères & des Tetrardynames, travail auquel il fut encouragé par les plus célèbres Naturalistes, & sur tout par le grand *Linneé* qui connoissoit la droiture de son jugement.

(21) *M. Seguiér*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Nîmes, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres de Paris, & de la Société Royale des Sciences, célèbre

Botanistes , ont puisé dans le Jardin Royal de Montpellier , les lumières qui les ont immortalisés.

Un monticule alongé , enceint de cinq rangs de banquettes en amphithéâtre , & qui n'étoit point étouffé par les haies & les arbres dont on l'a couvert depuis , contenoit une immense quantité de plantes qui trouvoient là des aspects bien variés. Le haut étoit destiné aux plantes qui se plaisent dans les terrains sablonneux ; le flanc exposé au midi , présentoit aux ardeurs du soleil les ombellifères & les plantes aromatiques ; sur le côté exposé au nord croissoient les plantes accoutumées aux montagnes froides & escarpées ; le pourtour de ce monticule forme un vallon dans lequel étoient des plantes auxquelles l'ombre convient ; au levant est un espace carré dont le sol humide étoit bien propre à une prairie artificielle , on y voit croître encore des renoncules , des tulipes , & autres plantes des prés. On entroit dans ces divers endroits par trois portes rondes placées dans la cour , elles portoient chacune une inscription qui désignoit les plantes contenues dans chaque division ; il en étoit de même de deux autres à côté de celles-ci , dont l'une donnoit entrée au Jardin médical : elles ont été élargies depuis en portes flamandes. Cette montagne artificielle

par ses connoissances en Antiquités & en Botanique , étudia cette dernière science à Montpellier. Les ouvrages qu'il a laissés , éterniseront à jamais sa mémoire. Il mourut en 1784 âgé de quarante-vingt-un ans. Nîmes sa patrie , où il étoit en vénération , lui décerna de son vivant un honneur public , en appelant de son nom la rue qu'il habitoit. Sa maison enrichie de beaux cabinets d'Antiquités , d'Histoire Naturelle , & d'une Bibliothèque considérable , est devenue par ses bienfaits l'Hôtel de l'Académie. Voyez l'éloge qu'en a donné le savant Secrétaire de la Société Royale des Sciences , dans l'Assemblée publique du 15 Février 1786.

dont la distribution bien entendue a servi de modèle à OLIVIER DE SERRES , pour des plans de formes variées qu'il propose , dans son Théâtre d'Agriculture , pourroit être remise à peu de frais dans son premier état , & remplir le but de son auteur (22).

Nous en dirons de même d'un Ouvrage non moins ingénieux , qu'on voit encore à côté de l'appartement de l'Intendant du Jardin. Dans la construction de sa montagne , BELLEVAL avoit forcé la nature en triomphant du sol , & présentant aux plantes , sous un ciel qui leur étoit étranger , des habitations convenables ; dans peu d'espace , il avoit su rapprocher les rochers brûlans de l'Afrique , & les sommets glacés des Alpes ; mais ici , il voulut dérober les plantes aux rayons du soleil , présenter à certaines un terrain sans cesse humide , à d'autres un lac où elles se trouvaient submergées ; c'est ce qu'il fit dans ce qu'on appelle aujourd'hui le labyrinthe , qu'on a aussi nommé avec plus de raison , le Jardin des plantes aquatiques.

On descend dans ce lieu profond par deux voies différentes ; l'une conduit par une pente douce & tour-nante dont les côtés sont garnis de plattes-bandes propres à y élever les plantes des bois humides ; dans les murs sont pratiquées des cavités propices pour y loger des plantes étrangères en pots ; on arrive enfin à une marre d'eau de source où étoient élevées beaucoup de plantes aquatiques , sur les bords sont des plattes-bandes dont la terre sans cesse pénétrée d'eau ,

(22) Nous ignorons en quel temps on a abandonné la culture des plantes sur la montagne & dans le labyrinthe, il paroît que ce fut avant *Magnol* qui , dans la préface de son *Hortus Monspeliensis* , imprimé en 1697, se plaint beaucoup de l'état de dépérissement où il a trouvé le Jardin.

imite les terrains marécageux ; des murs où l'eau distille donnent gîte à la nombreuse famille des *cryptogames* ; la source se trouve ensuite sous une voûte en forme de grotte dans laquelle on peut parvenir plus directement par la seconde voie qui est un escalier.

Un grand enclos à côté du Jardin médical , & dans lequel se fait aujourd'hui la démonstration des plantes , étoit sans doute destiné à une pépinière , c'est le nom qu'il portoit encore depuis peu. Je vois , d'après un plan du Jardin du Roi (23), levé avant l'intendance de M. IMBERT , qu'on l'a appelé *grand Jardin où les plantes sont rangées suivant la méthode de M. DE TOURNEFORT* (24). Il m'a paru qu'on ne devoit point confondre cette pépinière avec celle dont parle BELLEVAL dans la description rapportée ci-dessus ; il est clair que la pépinière ou séminaire dont il y est parlé, étoit un terrain élevé & en pente ; il le falloit bien pour y

(23) Ce plan est dans la Bibliothèque de M. de Joubert.

(24) Cette méthode fut introduite dans le Jardin du Roi par François Aimé Chicoyneau, zélé Botaniste. Son père, F. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, avoit obtenu en 1723, qu'il fût son Coadjuteur & son Survivancier, mais il le perdit en 1740, âgé de 38 ans. M. Combalusier, dans l'éloge qu'il prononça de ce Botaniste dans la Séance publique de la Société Royale des Sciences de 1743, dit : « Les plantes du Jardin Royal de cette Ville, le plus » ancien du Royaume, & l'ouvrage de *Henri IV*, sembloient n'être » point soumises à cet ordre (au système de *Tournefort*) & n'étoient » encore distinguées que par des numéros, lorsque M. *Chicoyneau* » en prit la direction ; les avantages de la méthode de *Tournefort* » lui étoient trop connus, pour ne pas s'y conformer. Le Jardin » Royal fut dans peu renouvelé par ses soins, & on ne vit plus à » côté d'une plante à fleur en cloche, une plante à fleur rosacée ; » chacune fut mise avec ses semblables, & devint par là plus aisée » à reconnoître. »

Ce fut en 1764 que M. Imbert substitua à la méthode de *Tournefort* le système de *Linné*. Le dernier *Chicoyneau* en avoit conçu le projet, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1759.

placer des plantes montagneuses , comme il le dit lui-même. Ce qui pourroit induire en erreur , c'est que ce local est dominé par une terrasse désignée dans un plan par ces mots , *grand emplacement où étoit autrefois l'école de Chimie* (25). On se convaincra aisément que la description que donne BELLEVAL de l'emplacement de la pépinière & du Cabinet d'Histoire naturelle , ne convient point au lieu où se fait aujourd'hui la démonstration des plantes , ni à cette terrasse , mais à la partie séparée du Jardin qu'on a appelée Jardin de la Reine , & dont l'ancien usage nous seroit inconnu , sans ce que BELLEVAL nous en apprend. L'Inscription du Jardin où se fait la démonstration , y a été transportée , elle appartenoit à l'ancien Jardin médical dont nous avons parlé.

Du fond du Jardin où se fait la démonstration , on monte insensiblement par une allée de cyprès à une terrasse triangulaire ; là se trouve un puits à roue qui fournissoit de l'eau à toutes les parties du Jardin du Roi. Il est abandonné depuis que les eaux de la fontaine de Saint-Clément ont été magnifiquement conduites à Montpellier.

Dans cette terrasse se trouve un petit Jardin bas ,
étroit

(25) On sait que cette Science n'a eu de Démonstrateur en titre dans l'Université de Montpellier qu'en 1675 , sous Louis XIV , qui nomma à cette place *Matte La Faveur* , habile Chimiste , Maître de *Lemery*. La Chaire de Professeur de Chimie ne fut créée qu'en 1680 , en faveur de *Fonsorbe* , une place de Docteur agrégé qu'il possédoit ayant été convertie en Chaire pour l'enseignement de cette partie. Au reste , la Chimie avoit été enseignée dans les Ecoles de Médecine de Montpellier long-temps auparavant par *Arnould de Villeneuve* , à qui l'on doit l'invention de la distillation des vins.

étroit & alongé , propre à élever des plantes qui se plaisent à l'ombre. On y voit vers le fond une grotte voûtée en arc , assez commode pour y renfermer des plantes en pots. On a cru que le lugubre *YOUNG* y avoit déposé les cendres de *NARCISSE* sa fille adoptive, lorsqu'il la perdit à Montpellier (26) ; il n'y a rien d'assuré là dessus , mais il est certain que ce lieu renferme des dépouilles humaines. L'idée de ce fait , l'allée de cyprès qui conduit à ce Jardin enfoncé , l'ombre , la fraîcheur & le silence qui y règnent , sont bien capables d'inspirer de ces rêveries mélancholiques qu'on se plaît quelquefois à éprouver.

Un autre petit Jardin pareil au précédent , tient tout le fond de celui où se fait la démonstration. D'après le plan dont nous avons parlé , ces deux réduits ont été destinés pendant quelque temps à recevoir des arbres qui y étoient rangés suivant la méthode de *TOURNEFORT*.

Trois petits Jardins qui communiquent entr'eux , placés au couchant de celui où se fait la démonstration , devoient encore servir de pépinières ; au fond du premier , qui sert aujourd'hui de parterre , est une serre pour les orangers (27) ; une serre chaude est dans le Jardin qui se trouve à côté ; elle a été construite par les soins de *M. de SAUVAGES*. Il est à présumer que *BELLEVAL* avoit fait construire des serres pour renfermer les plantes étrangères qu'il possédoit en grand

(26) On a excusé à *Young* ce qu'une passion violente lui a fait dire contre Montpellier , à propos de la sépulture de sa fille adoptive , dans sa quatrième Nuit.

(27) Le toit de cette serre s'étant abattu , on en avoit fait un petit jardin représenté dans un plan que nous avons cité ; mais elle a été réparée depuis.

nombre (28) ; & si l'on eut alors ignoré le moyen de garantir les plantes de l'intempérie des saisons , l'industrielle nécessité , à qui sont dues tant d'inventions , lui en eût inspiré l'idée ; mais depuis long-temps l'usage des serres est connu , & les anciens ont été plus loin que nous en ce genre. *PLINE* nous parle de Jardins suspendus sur des chariots , & garantis du froid par des châssis vitrés avec du talc , dans lesquels on élevoit pour l'Empereur *TIBÈRE* , des concombres dont il étoit gourmand (29). On sent combien sont indispensables les serres ; non-seulement un grand nombre de plantes étrangères accoutumées à une chaleur persistante ne peut soutenir nos hivers , mais même celles des pays froids tels que les sommets des Alpes , ne peuvent leur résister chez nous en plein air. Ce n'est pas que dans leur pays natal le froid n'y soit plus vif que dans nos Jardins , mais elles y sont garanties de bonne heure par des neiges qui ne fondent que lorsque la température de l'air leur devient supportable.

BELLEVAL n'oublia rien de ce qui pouvoit concourir à l'utilité , à l'embellissement , & à la sûreté du Jardin du Roi ; une chapelle , des appartemens pour l'Intendant du Jardin & les Jardiniers (30) , des écuries , des hangars , des défenses sévères & mises en usage de jouer

(28) Il ne faut pas juger du nombre des plantes étrangères qui étoient au Jardin du Roi , par le seul ouvrage intitulé *Onomatologia* , qui parut en 1598 , dans le moment où le Jardin du Roi prenoit naissance. On y trouve , à la vérité , plusieurs plantes exotiques , mais il en est rapporté un bien plus grand nombre dans l'*Hortus Regius Monspeliensis* , Ouvrage manuscrit de *Belleval*.

(29) *Plinii , Hist. nat. lib. XIX. cap. 5.*

(30) La famille des *Bannal* , qui s'est acquise de la réputation dans le Pays pour la connoissance & la culture des plantes , est établie depuis si long-temps dans le Jardin du Roi , qu'on présume qu'elle y a été placée par *Belleval*.

au mail dans les environs (31), il avoit su descendre dans les détails les plus minutieux, persuadé qu'il ne fust pas de créer, mais qu'il faut encore conserver. C'est dans ces vues qu'il entretenoit des correspondances étendues avec les Savans Botanistes de tous les pays, tels que PROSPER-ALPIN, BAUHIN, & autres dont il parle dans ses Ouvrages en témoignage de sa reconnoissance pour les plantes qu'il en recevoit. Il ne se contentoit pas de faire lui-même de fréquens voyages dans les Pyrenées, les Alpes, l'Espérou, il avoit encore des Elèves qu'il exerçoit à cet agréable mais pénible emploi, pour entretenir & augmenter le nombre de ses plantes.

Quelle jouissance ne dût point éprouver BELLEVAL lorsqu'exerçant le premier en France la fonction honorable de Professeur Royal de Botanique, placé au milieu d'un Jardin dont l'éclat rejaillissoit sur son Prince & sur lui, il se fit entendre à une foule de Spectateurs surpris de cette nouveauté !

Il se faisoit dans l'année deux cours de Botanique, le premier qui ne duroit qu'un certain temps, étoit destiné aux plantes médicinales contenues dans le Jardin médical, où l'on suivoit l'ordre alphabétique ; le second qui se faisoit dans les diverses parties du Jardin, avoit lieu toute l'année deux fois par

(31) J'ai trouvé parmi les manuscrits de *Bellevall* la minute suivante que j'abrège : « Nous à la requête de M. de *Bellevall*, Conseiller & Médecin du Roi, & son Professeur Anatomique & Botanique, avons commandé à notre Greffier & Huissier se saisir des personnes de contrevenus aux défenses faites par M. le Gouverneur ou son Juge-Mage, touchant le jeu de palemalon... d'environ cinquante pas de tour près du Jardin du Roi, & voulons iceux être menés pardevant nous, pour être ouïs à procéder comme de raison. »

semaine excepté l'hiver, comme nous l'apprenons de BELLEVAL lui-même (32); on n'y suivoit sans doute d'autre ordre que la floraison des plantes.

Outre ces deux cours, il s'étoit encore obligé de faire des leçons dans la campagne (33); cette manière d'exercer les Elèves à l'étude de la Botanique a été suivie par presque tous ceux qui, depuis BELLEVAL, ont professé au Jardin du Roi; on sent combien doit être avantageux pour des Elèves qui possèdent déjà les élémens de la Science, un exercice où, sous les yeux d'un Maître chéri, ils commencent à prendre l'essor; ainsi l'Aigle confiant ses petits à l'empire des airs, les accoutume à braver les rayons du Soleil, & à planer sur un élément dont ils vont devenir les rois.

BELLEVAL, au comble de ses désirs, n'oublia point à qui lui & le public étoient redevables d'une si belle institution. Un monument de forme pyramidale que nous voyons encore au fond de la cour, retrace à la postérité les traits du Grand HENRI & de son épouse (34); les armes de France & de Navarre sont groupées avec celles de MONTMORENCY & de VENTADOUR;

(32) *Reliqua absinthia quæ in Horto Regio adhuc prostant tanquam apud nos inusitata non describimus; sola demonstratione quæ vernali, æstivo & autumnali tempore bis fit in septimanâ contenti. Hortus Regius Monsp. ml. art. Absinthium.*

(33) *Quoad demonstrationem plantarum spectat, illius cura habetur à R. D. Richerio, Professore Botanico, tam in Horto quam extrâ; simplicium verò que habentur in officinis fiet ut moris est.* Delibération d'une Congrégation per fidem, du 25 Septembre 1609.

(34) Le buste de LOUIS XIII qu'on voit encore entre HENRI IV, & son épouse Marie de Medicis, sur la grande inscription, a été placé ensuite. Il naquit en 1601, on n'avoit pu par conséquent le placer en 1600. L'essentiel de ce buste manque; on voit qu'il fut fait de manière à pouvoir y ajouter la face après coup, peut-être n'y a-t-elle jamais été mise.

une inscription écrite avec noblesse (35), rappelle à la reconnoissance les noms de HENRI IV, de HENRI, Duc de Montmorency, d'Anne de LEVI, Duc de

(35) Ce monument avoit été placé sur un mur dont on voit encore les fondemens à côté de la porte d'entrée de l'Intendant du Jardin, de manière que la cour étoit plus petite qu'aujourd'hui. Nous rapporterons ici au long l'inscription qui en indique le sujet.

UTILITATI PUBLICÆ.

HENRICUS IV. GALLIAR. ET NAVAR. REX INVICTISS. UT MUSIS INTER ARMORUM STREPITUS MILITARESQUE BELLATIONES SUA SACRA RESTITUERET, HÆC REGIÆ IN IPSA CLEMENTIÆ ET CLIENTELÆ SUSCEPTÆ INSIGNIA PONENS, FORTISSIMIS HÆROIBUS HENRICO DUCI DE MONTMORENCI GALLIÆ CONNESTABULO, ANNÆ DE LEVI DUCI DE VENTADOUR AC PROVINCIÆ HUIUS PROREGI ET CAROLO DE LA TOUR DUCI DE BOUILLON AC GALLIÆ MARESCALLO, GRATIFICANS CELEBERRIMUM HOC MEDICINÆ SACRARIUM, V^o. RERUM ANATOMICARUM ET HERBARIARUM PROFESSORE DONAVIT, PERHONORIFICAM HUIUS PROFESSIONIS PROVINCIAM RICHERIO DE BELLEVAL DOCTORI MEDICO IMPOSUIT, EIQUE DISSECTOREM ET HORTUM SUUM DETULIT, NECNON SUASORE ANDRÆA HURALTO D. DE MAISSE, IN SECRETIORI SUO CONSENSU CONSILIARIO PROSAPIA FUNCTISQUE PER EUROPAM LEGATIONIBUS CLARISS. ET DE HAC PROVINCIA MERITISS. POST PERCEPTAM LOCI COMMODITATEM SUMMA LIBERALITATE AMPLIFICAVIT, TANDEMQUE ILLUSTRISS. CONNESTAB. ET ANDRÆA LAURENTII CONSILIARII MEDICI SUI ORDINARII VOTIS ET PRÆCIBUS OBSECUNDANS, EUNDEM DE BELLEVAL, PROFESSOREM ANATOMICUM ET BOTANICUM ANTESIGNANUM AMPLIATIONE STIPENDIORUM PRO VENANDIS, AD SE MITTENDIS ET DESCRIBENDIS HUIUS PROVINCIÆ PLANTIS INSIGNIRI ET DECORARI REGIA MUNIFICENTIA JUSSIT, STATUIT, STABILIVIT.

On plaça en 1705, le buste de Louis XIV, en face de ce monument, avec cette inscription, HOC NUMINE VIGET.

Ventadour (36), de Charles de LA TOUR , Duc de Bouillon , d'Huraut de MAISSE & d'André DU LAURENT. Une tige de *couronne impériale* , plante étrangère qui orne nos parterres , unie à des palmes , couronne l'ensemble. Un médaillon où sont unis en fautoir une *hyacinthe orientale* & un *femur* , & autour duquel on lit HÆC AB HENRICO IV, GALL. ET NAV. REGE INVICTISS. , est placé au-dessous de la grande inscription ; ce médaillon , honorable à BELLEVAL , lui fut accordé par son Prince , l'invention en est ingénieuse , & le sens facile à saisir (37).

Combien la félicité de BELLEVAL dût-elle être altérée en perdant le Grand HENRI qu'une main parricide enleva du milieu de ses Sujets dont il faisoit le bonheur ! La mort de son Protecteur MONTMORENCY , dut encore lui coûter bien des larmes ; mais un désastre qu'il ne put jamais pleinement réparer , mit le comble à sa douleur. L'aveugle fanatisme s'empara de nouveau des esprits , la France en fut infectée , & le Languedoc devint le principal théâtre de ses horreurs. LOUIS XIII vint y réduire ses Villes rebelles , & ce ne fut qu'a-

(36) La Province de Languedoc est redevable au Duc de *Ventadour* de beaucoup de soins pour la multiplication des mûriers. L'Historien de Montpellier rapporte , qu'en 1604 « le Duc de » *Ventadour* assembla les Etats à Albi , où pour entrer dans les » vues du Roi qui dissipoit ses chagrins domestiques en s'appli- » quant aux moyens de fertiliser son Etat , il fit résoudre qu'on » planteroit dans le Languedoc ce grand nombre de mûriers qui » commencèrent de produire à la Province le commerce des soies » qu'elle n'avoit pas auparavant. » Hist. de Montpellier , p. 345. François Traucat de Nilmes , avoit déjà multiplié les mûriers dans notre Province en 1564. Voyez les Mémoires de M. de Basville.

(37) Les Lettres qui lui furent expédiées à ce sujet sont datées du 22 Janvier 1602. On retrouve ce médaillon plus en grand sous la grande terrasse.

près bien du sang répandu, qu'il y ramena le calme. Le siège de Montpellier en 1622, fut un des plus mémorables ; les Rebelles se disposèrent à la défense de la Ville, en flanquant les remparts de bons bastions, à la construction desquels on employa les pierres de la démolition des Eglises & de tous les Fauxbourgs (38). Il est rapporté que les femmes les plus distinguées ne dédaignèrent pas d'y porter la hotte. Ce n'est pas le seul exemple de valeur qu'on cite des Dames de Montpellier ; dans le même siège, elles combattirent très-vaillamment habillées en hommes, & peu de temps auparavant CONSTANCE CEZELLI mérita d'être nommée Gouverneur de Leucate par HENRI IV, & d'être recommandable à la postérité comme le modèle de l'amour conjugal & de la bravoure militaire (*).

Le Jardin du Roi, placé dans le Fauxbourg Saint-Jaumes, ne fut point à l'abri des incursions des Rebelles ; il se trouvoit à côté du bastion le plus considérable, qui exigeoit par conséquent le plus de matériaux. BELLEVAL, au bruit de cette destruction, comme un père tendre qui se précipite dans les dangers pour sauver ses enfans, accourut au Jardin Royal pour en enlever les plantes les plus précieuses échappées au ravage, & les transporta aux Ecoles de Médecine, dans le petit Jardin qui y existe encore (39) ; cependant

(38) Hist. de Montpellier, t. 1. p. 373.

(*) Voyez Histoire de Languedoc, t. 5, p. 448, 609.

(39) Ce jardin, qu'il ne faut point confondre avec la cour, appartient toujours à l'Université, il est occupé aujourd'hui par les Demoiselles Nadal.

Nous transcrivons ici deux passages de Belleval, où il témoigne sa douleur au sujet de ce désastre.

Paucos enim post dies denuntiata nobis Horti Regii everfione, plantas per tempus hiemis in Regiæ Academiæ Hortum transpor-

la plupart y périrent. Combien son cœur ne fut-il point déchiré en revoyant ces lieux, le fruit de tant de sueurs, dévastés dans un moment par la fureur des Rebelles ! Il nous donne lui-même les détails de ce désastre dans un de ses Ouvrages manuscrits (40).
Cependant,

tavimus, quæ velut indignatæ, Urbem ac cursores suos exosæ, maximam partem contabuerunt. Nunc (quod auditu grave studiosis ac humanitate politis... futurum sentio) æquali solò omnibus quæ Regium Hortum constituiebant partibus, confusisque tot annorum, tantâ situs & ordinis varietate distinctus operibus... tot peregrinas naturæ opes de tam diversis orbis plagis & humano vestigio imperviis montibus, tantâ rerum ac valetudinis jacturâ partas, tot denique annis congestas, tanto labore servatas momento amittere, omnem profecto cogitationem non orationem tantum hæc res superat. Hort. Regius Monspel. Manuscrit, à la fin de la préface de la seconde partie.

Dans le même Ouvrage, à l'article *Absinthium*, on lit : *Sed, prohi dolor ! hanc plantam (absinthium santonicum) cum exoticis ferè omnibus quas magno pretio ex remotissimis regionibus comparaveramus, deradicaverunt rebelles & seditiosi homines sub tempus postremæ obsidionis Monspeliensis.*

(40) *In specimen Horti Regii Monspeliensis alterum.*

P R Æ F A T I O.

Qui Regii Horti specimen non tam auribus quam oculis accipere, nec pauci opinor sunt, eos facile suspicor ingemuisse cum Monspeliensium everisiones Hortorum, & vastitatem pomarii omni amœnitatum ac deliciarum genere cumulati inaudierunt ; nec injuriâ quidem certè : ornabat enim hæc Urbem non mediocriter Hortorum descriptio, & ad ipsam propius cognoscendam atque lustrandam prætereuntes lenocinio quodam nitida & culta suburbiorum facies invitabat, quæ nunc misère deformata, & frondium viriditate, & florum amœnitate, & discurrentium rivulorum jucunditate illa orbata squalent nudâ sub cote ; ruinis obducta jacent multorum annorum opera, solertissimæ curæ exempla artis rusticæ & topiariæ præclara documenta, culturæ præmia, cæli munera, soli ornamenta.

Non tam malè tamen adhuc cum Horto Regio actum est ut cujus rei gratiâ potissimum institutus à nobis & à sapientissimo Rege Henrico quarto, fundatus fuit, ejus illi fructus aut spes juvandæ Medicinæ funditus perierit, mitius in hanc partem belli procella detonuit (mi Lector) æquior hic Apollini nostro Mars fuit, nec ubi parata

Cependant , au milieu de ses peines , BELLEVAL ne refusa point les secours de son art à l'humanité souffrante ; ils se portèrent même sur ceux qui , peu de jours auparavant , avoient affligé son cœur. Il nous apprend quels étoient les moyens dont il se servoit pour les guérir , moyens qu'il avoit mis autrefois en usage à la suite des armées (41).

vulneribus sensit remedia , eò inferendum vastitatem existimavit ; eget nimirum ipso quoque arte militia , quare merito Horti partem illam quæ plantas in medicos usus natas fovet , illasam Mars præterit , & ut nemini parciret huic tamen paritum voluit. Quid multa ? Duas in partes Regius Hortus sectus erat , quarum altera Horti Medici , altera Seminarii usum & nomen obtinere. Illa herbariis demonstrationibus & Academiæ dicata potissimum , hæc peregrinis & exoticis referta plantis atque his è montano ferè genere explendæ curiositati magis quam necessitati destinata nobis ut qui ex aliis Provinciis aut Nationibus huc spectandi causâ venirent suas illic opes agnoscerent , quem in usum clivus in summo , atque in clivo ipso ampla constructa erat porticus desiccatis rariorum animalium cadaveribus , & terrenis monstribus & marinis ditata spoliis , variisque ad Regium Hortum celebrandum naturæ miraculis insignita , quæ prætereuntes incitarent ac caperent conceptamque de Horto Regio opinionem augerent. Illa ut dixi salva nobis , & à belli injuriis libera mansit , hæc non item. Quia præter opinionem ac spem omnium , illius nobis servata possessio est , mearum partium esse putavi brevem vobis plantarum descriptionem proponere , & quasi votivum munus pro servato illo nobis artis subsidio & Deo & Patriæ & Phylatriis exhibere. Deo quidem in grati animi testimonium , Patriæ in ornamentum , Phylatriis in exemplum. Quod si placuisse intellexero , ad majus opus me accingam & ad novarum plantarum ecphrases quas ad quingentas & amplius æneis formis expressas & verborum coloribus depictas domi habeo , quam primum proferendas , in lucem mittendas aggrediar. Seconde partie du second exemplaire manuscrit de l'Hortus Regius Monspeliensis.

(41) SCOLIA PATHOLOGICA ADVERSUS SCLOPETORUM VULNUS UTILIS.

Nullæ sunt humani corporis partes , aut saltem paucæ , sive sint simplices , sive organicæ quæ aliquando vulneribus sclopetorum inflictis non officiantur , ut castra secuti non semel sumus experti , & præcipuè in recenti obsidione Monspeliensi , in quâ multi usum arte-

L'infortune n'affoiblit point sa fermeté & son zèle ; le calme ne fut pas plutôt rendu à Montpellier , qu'il songea à rétablir le Jardin du Roi. Il obtint à cet effet un ordre de LOUIS XIII , mais les secours qu'il reçut n'étoient point suffisans ; son ardeur ne s'accommodant point aux retards qu'il falloit éprouver , & à la perte de temps qu'exigeoient des sollicitations , il sacrifia sa fortune en faisant l'avance de cent mille livres (42) , somme bien considérable alors , sur-tout pour un particulier , & qui ne lui fut jamais remboursée. C'est dans

misia , *aristolochia longæ Fuschii* (*quâ solum Melguensis abundat*) *sanitatem consecuti sunt , factis tamen primis faciendis ut sequitur. In primis vulnus sectione amplificabatur ut saniei in vulnere scatentis liber esset exitus , secundo eodem in statu vulneratus collocabatur quo erat dum vulnus acceperat , postea glans educebatur , quâ educatâ lavabatur vulnus decocto ex succo artemisiae & aristolochiae , &c.... Hortus Regius Monspelientis , manuscrit , article *Artemisia*.*

(42) Voyez ci après note 73 , l'extrait de son testament où l'on trouvera des détails intéressans sur cet objet.

M. d'Aigrefeuille rapporte , dans son *Hist. de Montp.* , pag. 384. , que « le reste de cette année (1623) fut assez tranquille à Mont- » pellier , où les Officiers de la Garnison , la plupart riches & de » condition , faisoient beaucoup de dépense auprès des Dames. On » marque que , suivant les saisons , ils passaient leur temps en » courtes de bague , ou en parties de masque , de jeu & de » comédie. Ce loisir fit naître la pensée de rétablir le Jardin du » Roi , qui avoit été détruit lorsqu'on voulut se préparer au » siège. *François Ranchin* , Chancelier de l'Université , y porta » tous ses soins , & par les secours qu'il reçut de la Cour , il le » mit dans peu dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. »

Il y a erreur dans ce passage. *F. Ranchin* étoit bien Chancelier de l'Université , mais le soin du Jardin du Roi n'étoit point alors attaché à cette charge ; ce n'a été que par la suite que l'Intendance du Jardin du Roi a été réunie au Cancellariat.

Bassompierre parle aussi dans ses Mémoires du rétablissement du Jardin du Roi ; il dit que le Cardinal de *Richelieu* étant à Montpellier , il mena toute la Cour au Jardin du Roi , le 19 Juin 1629 , où il mit la dernière main au rétablissement qui en avoit été commencé après le siège.

ces circonstances que fut placé sur l'arceau qui réunit le Jardin du Roi à celui de la Reine , le buste de Louis XIII, avec cette inscription.

LOUIS XIII LE JUSTE , LE VICTORIEUX , ET LE
RESTAURATEUR DE SON JARDIN MÉDICAL. (43)

Nous n'avons jusqu'ici considéré BELLEVAL que comme Instituteur du Jardin du Roi ; ce seul titre & la manière dont il en remplit les fonctions suffiroient pour nous le rendre recommandable , mais il mérite encore notre reconnoissance par des Ouvrages qui le mettent au nombre des pères de la Botanique.

Cette belle Science déifiée par les anciens sous le nom de FLORE , mystérieusement cultivée par les Sages, encore au berceau dans les beaux siècles d'ALEXANDRE & d'AUGUSTE , portée avec les Arts en Occident , ramenée chez nous par les Arabes , ne tarda point à y prendre des forces ; BRUNFELS, MATHIOLE, CESALPIN, DODOENS, LOBEL, DALECHAMP, l'ECLUSE, COLONNE, la guidèrent dans ses premiers pas. C'est dans cet état de foiblesse que la trouvèrent BELLEVAL & GASPARD BAUHIN.

MONTPELLIER placé sous un beau ciel , & sur un sol fertile , riche des productions de la mer & des montagnes qui l'entourent , & habité par un peuple dont le génie fut toujours ardent & industrieux , ne pouvoit que devenir l'asyle des Sciences ; c'est ainsi que leur sanctuaire y fut établi sur des fondemens

(43) Le dernier mot MÉDICAL , en partie effacé , a fait croire que ce buste avoit été placé en MDCXL ; mais cette Inscription ne porte point de date. LOUIS XIII y est représenté jeune (il avoit environ vingt-quatre ans) , ce qu'on n'auroit point fait s'il eût été placé en 1640, trois ans avant sa mort.

que la Puissance ecclésiastique & civile cimentèrent ; c'est ainsi qu'on y vit naître une Société savante , digne de son alliance avec l'Académie Royale des Sciences de Paris , & de LOUIS LE GRAND qui les institua ; c'est ainsi que la Chimie , la Physique , l'Architecture , le Dessin , y ont reçu un nouveau lustre par le zèle des Pères de la Province , guidés par le génie & la bienfaisance réunis à la fermeté (44). La Botanique y a été enseignée depuis bien des siècles , & les plus grands Botanistes se sont glorifiés d'y avoir puisé leurs lumières (45) ; beaucoup de plantes ont été appelées du nom de cette Ville , ou de ceux des Botanistes qui y ont fait leur séjour. Ce n'est pas seulement par les Médecins que la Botanique y a été cultivée , un de ses anciens Evêques , le savant PELISSIER (46) , se délassoit dans cette Science , &

(44) On a lieu tous les jours d'applaudir à ces nouveaux établissemens d'enseignement public ; on en voit sortir journellement des Sujets distingués , dont les lumières retombent sur la Province , par l'application qu'ils en font aux arts & à l'économie rurale & domestique ; les talens distingués des Professeurs , & leur zèle à concourir aux vues des Etats-Généraux , méritent beaucoup d'éloges. Il est une autre considération qui prouve encore l'utilité de ces fondations ; l'affluence des étrangers qui viennent s'instruire à Montpellier a toujours été grande , mais on s'est aperçu qu'elle avoit encore augmenté depuis ces nouveaux établissemens.

(45) Le Catalogue des savans Botanistes qui se sont instruits à Montpellier & qui y ont la plupart reçu le Doctorat , seroit trop considérable pour être rapporté ici. Nous ne citerons , parmi ceux qui sont morts , que *Rondelet* , *Dalechamp* , *Clusius* , *Rauwolf* , les *Bauhin* , *Lobel* , *Pena* , *Pison* , *Fuschius* , *Gesner* , *Bellon* , *Ruel* , *Desmoulins* , *Belleval* , *Garidel* , *Magnol* , *Nissolle* , les *Jussieu* , *Sauvages* , *Commerçon* , *Cusson* , *Seguier*.

(46) *Guillaume Pelissier* , Evêque de Montpellier , mort en 1568 , l'ami de *François I* , auteur de Commentaires manuscrits sur *Plin* , dont *Tournefort* a parlé avec éloge , a découvert plusieurs plantes , telles que le *Teucrium scordium* ; l'*Anthyrrinum pelissierianum* , &c.

dans les autres parties de l'Histoire Naturelle des travaux de l'Episcopat ; & on y voit de nos jours un Prélat bienfaisant, ami des Arts & des Sciences, acclimater dans ses parcs, des végétaux étrangers à notre sol.

BELLEVAL, né pour la Botanique, choisi pour en étendre le domaine & la raffermir dans son asyle, ne tarda point à découvrir autour de lui des trésors jusqu'alors inconnus, il en enrichit le Jardin du Roi, & non content de les rendre publics en les exposant aux yeux de ses Elèves, il voulut encore les retracer à la postérité, par des descriptions & des figures. Plusieurs Ouvrages furent les fruits de ses recherches ; mais des occupations multipliées, & sur-tout le défaut de moyens, l'empêchèrent de publier les essentiels. Son héritier qu'il en avoit expressément chargé par son testament, ne put sans doute s'en acquitter ; une partie est perdue, le reste, tombé entre les mains de deux Botanistes distingués, verra peut-être le jour ; de sorte que jusqu'ici le public n'a connu que trois Opuscules imprimés du vivant de BELLEVAL, & quelques exemplaires incomplets de ses figures de plantes. Favorisé de la connoissance de tout ce qui nous reste de ce grand homme, je vais l'analyser en détail.

Un jeune Savant, que les Académies les plus célèbres du monde possèdent, à un âge où il n'est permis que de les admirer, juste appréciateur du mérite de BELLEVAL, & réclamant son éloge, a facilité les moyens de le louer dignement, en faisant réimprimer en un même volume ses Opuscules qui étoient devenus très-rates (47).

(47) Cette nouvelle édition a été donnée à Paris en 1785 in-8°. par les soins de M. Broussonet qui y a joint une Préface où l'on trouve des détails intéressans. Il a mis à la suite de ces Opuscules, un Traité d'Olivier de Serres, où l'on voit que ce

Le premier de ces Opuscules que BELLEVAL publia en 1598, fut l'*Onomatologia* (48); c'est la simple nomenclature alphabétique des plantes cultivées dans le Jardin du Roi, qu'il nomma d'après les plus fameux Botanistes connus. On y trouve 1332 noms de plantes, dont quelques unes, à la vérité, ne sont que des variétés; mais en supposant qu'il n'y en ait que 1200, nombre qu'il augmenta prodigieusement par la suite, il est surprenant qu'il ait pu réunir dans si peu de temps, & dans un siècle où la Botanique étoit moins cultivée qu'aujourd'hui, un si grand nombre de plantes, parmi lesquelles plusieurs qu'il a été le premier à décrire, beaucoup d'étrangères, & une foule qu'on ne peut acquérir qu'en parcourant les Alpes, les Pyrénées, & les montagnes les plus élevées de notre Province. Il publia cet Opuscule pour témoigner à HENRI IV, à qui il en fit hommage, son zèle à remplir ses ordres. Dans l'épître dédicatoire qui le précède, écrite d'un style pur, il annonce au Roi que ce n'étoit que l'avant-

fameux Agronome avoit connu le premier le parti avantageux qu'on peut retirer de l'écorce de mûrier blanc, pour en faire des cordages, ce qui a été proposé comme nouveau depuis peu. Olivier de Serres étoit de Villeneuve de Berg. M. Broussonet & M. l'Abbé Rozier se sont réunis pour faire connoître cet Auteur autant qu'il le mérite. Le premier a fait les fonds d'un prix pour son éloge, & le second prépare une nouvelle édition du Théâtre d'Agriculture devenu trop rare, & qu'il enrichira de notes.

(48) ONOMATOLOGIA seu Nomenclatura stirpium quæ in Horto Regio Monspeliensi recens constructio coluntur RICHERIO DE BELLEVAL, Medico Regio, Anatomico & Botanico Professore imperante. Monspeli, apud Joannem Giletum. 1598, in-8°.

M. Adanson, & d'après lui, M. Eloy, parlant de cet Ouvrage, le décrivent avec 52 figures. Il se peut que quelqu'un les ait ajoutées à l'exemplaire qu'a vu M. Adanson; mais il est certain que l'*Onomatologia* a été publié sans figures, & d'ailleurs, les autres Auteurs qui ont décrit cet Ouvrage n'en ont point parlé,

coureur d'un Ouvrage beaucoup plus considérable , où l'on trouveroit les descriptions & les propriétés des plantes , qu'il donneroit lorsqu'il auroit achevé la visite des Pyrénées , qu'il avoit entreprise par son commandement. Il donne une courte description du Jardin , que nous avons rapportée , & témoigne avec noblesse à HENRI sa reconnoissance pour les bienfaits qu'il en a reçus.

Les deux autres Opuscules de BELLEVAL ont tous deux un même but indiqué par leurs titres. L'un , sans date , est intitulé : *Remonstrance & Supplication au Roi, touchant la continuation de la recherche des plantes de Languedoc, & peuplement de son Jardin de Montpellier* (49) ; le titre du second , imprimé en 1605 , est ainsi , *Desssein touchant la recherche des plantes du Pays de Languedoc ; dédié à Messieurs les Gens des Trois-Etats dudit Pays*. BELLEVAL accablé par des dépenses disproportionnées aux secours qu'il recevoit , demandoit au Roi & à la Province des moyens pour parvenir à ses fins. Il y donne une idée des richesses botaniques du Languedoc (50), & ses tableaux

(49) Dans cet Opuscule , il dit à HENRI IV , « lorsque je vous en fis l'ouverture en présence de M. le Connestable , &c... » On voit par là que BELLEVAL eut l'avantage d'être présenté à son Prince par son protecteur , pour conférer de ses travaux.

(50) « Nous devons reconnoître en nous un défaut vraiment » françois , qui est de priser ce qui vient de dehors , & mépriser ce » qui croît chez nous. Quelques-uns font grand estat de l'Autriche , » Hongrie , Italie & Espagne pour le fait des plantes ; mais » j'assure hardiment que notre Languedoc les surpasse , soit pour » le nombre , soit pour l'abondance & vertu de ce qui y croît. » *Desssein touchant* , &c. p. 3 , nouvelle édition.

La *Flora Monspeliensis* de M. Gouan , contient plus de 1800 plantes ; la *Flora Suecica* de Linné n'en contient que 1140. On voit par là que les environs de Montpellier contiennent plus de plantes que le Royaume de Suede , visité avec soin par le Prince des Botanistes & par ses Elèves.

sont vrais ; quelle Province en effet peut se flatter de la surpasser ? On y trouve les terrains , les expositions & les climats les plus variés ; conditions nécessaires pour favoriser la multitude des espèces.

On ne peut y lire sans être attendri les peines que ce bon Instituteur a essuyées dans ses entreprises ; il avoue aussi qu'elles ont été fructueuses , qu'il a découvert bien des choses inconnues avant lui , mais que le nombre en seroit beaucoup plus augmenté s'il pouvoit être aidé dans ses desseins : “ l'achat , bâtimens & ”
 ” peuplement de votre Jardin , dit-il au Roi , l'entre-
 ” tenement ordinaire de six hommes & de bêtes
 ” chevalines pour le transport des plantes , les recher-
 ” ches lointaines & voyages ont tellement épuisé mes
 ” petits moyens , que je ne suis demeuré chargé que
 ” de grosses dettes , & d'une nombreuse famille. ”

Les secours qu'il demandoit , devoient servir non-seulement à continuer ses courses dans la Province , mais à les étendre en Espagne , en Italie , & faire graver des figures de plantes ; c'est pour donner une idée de son projet qu'il joignit à ses deux Opuscules quelques figures. C'est ce qu'il répète lorsqu'il dit en s'adressant aux Etats de Languedoc : “ Cette recher-
 ” che , Messieurs , avec l'impression dudit herbier , orné
 ” & enrichi des pourtraits & figures des herbes gravées
 ” & représentées de même que sont celles que je vous
 ” ai voulu faire voir sur la fin de ce petit Discours ,
 ” ne peut recevoir sa dernière & désirée perfection
 ” sans votre assistance ; vous protestant que si j'avois
 ” moyen de parachever une si haute entreprise sans
 ” implorer l'assistance publique , je ne m'adresserois si
 ” souvent à une si célèbre Assemblée , que l'œuvre ne
 ” fût entièrement parfait. Mais quoi ? l'excessive dépense
 ” que j'ai fait & continue journellement de faire , tant
 ” à

„ à la fufdite recherche , qu'aux grands bâtimens qu'il
 „ a été néceffaire de faire audit Jardin , ont tellement
 „ efpuié mes moyens , qu'ils m'ont obligé de vendre
 „ mon paternel , & m'engager de tous côtés ; de forte
 „ qu'il ne me refte qu'une populeufe famille , fans
 „ moyen de l'élever , & qui feroit contrainte de man-
 „ dier la vie , au cas que je l'abandonnaffe par mort ,
 „ ce qui eft prefque advenu par plufieurs fois , depuis
 „ que j'ai entrepris cette pénible recherche. „

Les Ouvrages manufcrits qui nous reftent de BELLEVAL font bien plus confidérables que ceux qu'il a publiés. Nous parlerons d'abord de celui où il donne la defcription & les propriétés des plantes du Jardin médical , & c'eft celui qu'il défigne dans fon testament (*) par le *Catalogue des plantes médicinales du Jardin du Roi*. Il l'a intitulé *Hortus Regius Monfpeliensis* (51). J'ai diftingué trois exemplaires de cet Ouvrage , copiés , corrigés & augmentés l'un d'après l'autre ; mais on doit regretter que le dernier foit refté incomplet. Le premier contient feul un préambule dans lequel il expose le plan qu'il doit fuivre , qui eft très-fimple. Les plantes y font rangées par ordre alphabétique , de la même manière qu'elles l'étoient dans le Jardin médical ; il adopte les noms les plus reçus de

(*) Je donnerai à la fin de ce Mémoire , note 73 , un extrait du Testament de Belleval qui ne peut que donner une grande idée du cœur & du zèle de ce Grand-homme.

(51) Le premier titre qu'il avoit donné à cet Ouvrage étoit celui-ci : *Tractatus plantarum in Horto Regio Monfpeliensi contentarum , ordine alphabetico obfervato quo difpofitæ funt in areis* ; mais on trouve un autre titre placé à côté de celui-ci & écrit après coup , le voici : *Hortus Regius Monfpeliensis , in quo quilibet fanitatis propriæ amator remediorum fylvam reperire poterit*. La feconde partie du fecond exemplaire a pour titre : *Specimen alterum Horti Regii Monfpeliensis , &c.*

son temps , il donne leurs étymologies , la synonymie des principaux Auteurs (52) , le nombre des espèces usitées de chaque genre , leurs descriptions , les lieux où on les observe , les parties dont on a coutume de se servir , & leurs usages comme médicamens simples ou composés. Il y joint quelquefois des scolies pathologiques , chirurgicales , pharmaceutiques , selon que l'occasion s'en présente , elles sont bien faites pour donner une bonne idée de la science de BELLEVAL , dans toutes les parties de la Médecine. On sent , d'après cet exposé , combien sa méthode devoit intéresser ses Elèves qui , en même-temps qu'ils acquéroient des connoissances botaniques , en apprenoient l'application dans les diverses parties de la Médecine ; & cela débarrassé de fatras systématique , expliqué avec clarté , appuyé sur l'expérience , soit des Auteurs (53) , soit de la sienne , d'après ce qu'il a vu dans les armées , dans ses voyages , & dans sa pratique ordinaire.

(52) Ce n'est que dans le second exemplaire que Belleval cite dans les additions marginales de la plupart des articles , le *Pinax* de G. Bauhin , & toujours avec éloge. Ce *Pinax* qui fait époque dans la Botanique , parut pour la première fois en 1624 in 4^o. à Bâle. Belleval parle encore du *Prodrome* de G. Bauhin dont la première édition parut en 1620 , comme d'un Ouvrage qui ne lui étoit point encore parvenu. Il dit à l'article ALOE , *Clarissimus G. Bauhinus in Pinace suo elaboratissimo duas addit species , palustrem , & monstrosam Avenioni natam , de quâ in Prodromo , quem adhuc legere non licuit ; dicam tamen me ante triginta annos aut circiter vidisse aloem americanam ad arboris altitudinem accedentem in Horto Nobilis Avenionensis nomine M. Donis , cujus Historiam illic descripsi , sed cum viderim ab alio Summi scilicet Pontificis jussu descriptam & æri commissam , de industriâ obmisi.*

(53) BELLEVAL avoue lui-même que ce qu'il écrit dans cet Ouvrage n'est pas toujours d'après ses Observations ; il dit par exemple , à l'article NASTURTIIUM , *scio has notas apud millia volumina inveniri , sed sparsas huc , illuc , collegit nuper eruditus Cesalpinus , in plantarum descriptione quem sequi non pudeat , in omni naturæ parte versatissimum , Historiæque autorem optimum.*

On trouve dans cet Ouvrage nombre de faits intéressans ; les uns éclairent sur BELLEVAL & sur le Jardin du Roi , d'autres nous instruisent sur certains procédés usités de son temps dans les arts & l'économie rurale , par exemple , la préparation de la soude & du pastel ; nous y voyons que le riz étoit cultivé dans les environs de Narbonne. Des considérations sur la salubrité de l'air ont fait abandonner cette culture , mais nous avons des terrains immenses , incultes , tels qu'une grande partie de nos marais salans , qui pourroient y être employés ; ce seroit un moyen favorable pour les rendre terres à bled : on aideroit par là leur dessèchement , & de plus , on parviendrait à procurer la salubrité de l'air par une culture qu'on a accusée de le corrompre. Il est plusieurs autres objets de cette nature qui méritent bien l'attention de l'Administration bienfaisante qui rend notre Province une des plus riches & des plus florissantes du Royaume ; beaucoup d'établissmens utiles pourroient avoir lieu , si la recherche en étoit rendue facile en la confiant à des yeux éclairés dans les diverses parties de l'Histoire naturelle , de l'Agronomie , & des Arts.

L'*Hortus Regius Monspeliensis* contient environ quatre cents plantes médicinales dans six cents sept pages (54). Il faut avouer que cet Ouvrage très-utile alors , & qui servoit à BELLEVAL pour faire ses cours ,

(54) Le second exemplaire de l'*Hortus Regius Monspeliensis* , plus complet que les deux autres , a été écrit en partie avant le siège de Montpellier , comme on le voit dans la préface de la seconde partie. Il est bien parlé de ce siège dans la première ; mais ce n'est que dans les additions marginales. Il est écrit de plusieurs mains , mais les additions d'une écriture peu lisible , & toutes du même caractère , sont de la plume de Belleval ; elles se trouvent

ne le feroit pas autant aujourd'hui, la matière médicale ayant beaucoup gagné depuis ce temps ; mais il n'a pas moins le mérite, ainsi que ses Contemporains, d'avoir aidé aux progrès de cette Science. Nous dirons la même chose d'un autre Ouvrage manuscrit qui fait suite à celui-ci ; il est sans titre, mais l'Auteur en explique le sujet dans un préambule. C'est un espèce de repertoire des médicamens composés ; le plan en est très-méthodique, il est divisé en deux sections ; la première comprend les médicamens employés dans la Médecine, & la seconde, ceux qui sont propres à la Chirurgie : chaque section est divisée en deux ordres ; le premier traite des médicamens qui conviennent en général à tout le corps, & le second, de ceux qui conviennent à chaque partie. Ce manuscrit de soixante huit pages n'est point complet ; il contient la majeure partie de la première section (55).

Un autre Ouvrage manuscrit, bien plus intéressant que les précédens, est la description des plantes rares ou inconnues avant lui, qu'il a trouvées dans ses voyages en 1615, 1616, 1617 & 1618. Il parle dans son testament, d'un livre de descriptions de plantes qui sont d'environ cinq cents ; c'est de ce manuscrit qu'il est question. Tel que nous l'avons, il est encore incomplet, mais ce qui nous en manque est bien peu de chose. C'est pour cet Ouvrage qu'il avoit gravé un

fondues avec le discours dans le troisième exemplaire, copié avec plus de soin que les autres, mais qui ne contient que les articles de la lettre A.

Sur un feuillet blanc du second manuscrit est signé un des Copistes de cette manière, *Petrus Burgesius, Medicinæ Studiosus Metensis, scribebat, anno Salutis 1624.*

(55) Il est visible que la suite a été perdue ; le sens ne finit point avec la dernière ligne qui termine la dernière page.

grand nombre de planches (56), dont il reste des épreuves de presque toutes, & une partie des cuivres. Il ne porte aucun titre ; l'Auteur ne s'y est soumis à aucun ordre : c'est proprement le journal des plantes qu'il a décrites pendant quatre ans de suite, principalement dans les montagnes Alpines de Seine, de Barcelonnette & de la grande Chartreuse ; il y fait aussi la description des plantes nouvelles qu'il a trouvées dans d'autres voyages faits les mêmes années à l'Espérou & dans les environs de Montpellier. Il a grand soin de désigner le lieu où se trouve la plante qu'il décrit, il spécifie même la nature du terrain ; sa description s'étend sur toutes les parties de la plante en commençant par la racine, continuant par la tige, les feuilles, les fleurs & la graine. Cette marche étoit nécessaire, & elle est encore employée aujourd'hui, lorsqu'on a à décrire une plante nouvelle qu'on présente isolée de ses congénères. A la vérité, les Botanistes modernes ont sur les anciens l'avantage de décrire une plante en peu de mots ; mais ce moyen n'est employé que lorsqu'ils rapprochent dans un système un grand nombre de plantes ; alors ils ne rapportent que les caractères essentiels qui distinguent une plante de toutes les autres. Que de travaux a dû coûter cette perfection de la Botanique ? Il falloit des **TOURNEFORT** & des **LINNÉ** pour y parvenir ; mais en seroient-ils venus à

(56) Il dit vers le commencement de cet Ouvrage : *Vidi tamen plures plantas aspectu pulcherrimas quarum hic figuram cum brevi ipsarum descriptione perferam.* C'est du même Ouvrage qu'il veut parler, lorsqu'il dit dans la préface de la seconde partie de l'*Hortus Monspeliensis*, manuscrit : *Ad novarum plantarum ecphrases quas ad quingentas & amplius æneis formis expressas & verborum coloribus depictas domi habeo quàm primum proferendas, in lucem mittendas aggrediar.*

bout s'ils eussent été les premiers à défricher la Botanique ? La marche de l'esprit humain est la même pour toutes les Sciences ; & nous ne devons pas moins de reconnoissance à ceux qui nous ont tracé la route , qu'à ceux qui l'ont perfectionnée.

BELLEVAL est le premier à avoir décrit le plus grand nombre des plantes qu'il rapporte. GASPARD BAUHIN en décrivait en même-temps une grande partie qu'il eut l'avantage de publier de son vivant dans son *Prodrome* imprimé en 1620 (57). Il y en a pourtant plusieurs dans BELLEVAL qui lui furent inconnues , & qui depuis ont été vues par BARRELIER, MORISON, MAGNOL, TOURNEFORT, GOUAN, CLAPIERS, VILLARS, &c. (58).

BELLEVAL égaye ses Lecteurs par des descriptions pittoresques des lieux qu'il parcourt ; il donne quelquefois des détails sur les usages qui y sont établis ; c'est ainsi qu'en

(57) *Belleval* ne doit pas moins être regardé comme le premier Observateur des plantes nouvelles qu'il rapporte , ou tout au moins , il doit partager avec *Bauhin* la gloire d'avoir fait connoître en même-temps plusieurs plantes décrites par ce dernier. *Belleval* ne leur donna point, il est vrai , de la publicité par l'impression , mais il les démontra publiquement au Jardin du Roi de Montpellier.

(58) Telles sont les plantes suivantes , nommées par *Linne* : *spergula pentandra* , *statice echinoides* , *hedizarum saxatile* , *carthamus mitissimus* , *carduus tataricus* , *scorzonera resedifolia* , *geranium romanum* , *leontodon hastile* , *andriala lanata* , *crepis pygmaea* , *hieracium amplexicaule* , *centaurea nudicaulis* , *satyrium albidum* , *allium nigrum* , *pedicularis incarnata* , *fucus serratus* , *salix aurita* , *potentilla grandiflora* , &c.... &c.... Telles sont encore d'autres plantes décrites par M. *Villars* dont il fait honneur à *Belleval* sous les noms de *ligustium nodiflorum* , *brassica richeri* , *berardia subacaulis* , *hieracium latifolium* , *hioseris taraxacoides*. J'observerai en passant , qu'il ne faut point confondre le *geranium romanum* dont j'ai parlé ci-dessus avec le *g. cicutarium* L. , ni avec le *g. petreum* de *Magnol* , Bot. 109. Ce dernier doit constituer une espèce particulière , qui croît dans les fentes des rochers calcaires du *Capouladou* , montagne éloignée de quatre lieues & demie de Mont

parlant de la montagne de l'Arche dans l'Embrunois , il nous peint les misères de ses habitans , vivant huit mois de l'année ensevelis sous la neige , n'ayant que quatre mois pour cultiver un terrain ingrat qu'ils sont obligés d'écobuer pour en obtenir quelques mauvais grains ; c'est encore dans ce court espace de temps qu'ils font leur provision de pain , de bois & de fourrage pour le reste de l'année.

On le suit avec plaisir dans nos montagnes de l'Espérou , de l'Aigoual , de l'Hort-Dieu , sur lesquelles il est le premier à avoir donné quelques détails. Quelles ne devoient point être ses jouissances , lorsque dominant le reste des hommes , suspendu sur des précipices , il y cueilloit les *saxifrages* , les *joubarbes* ; lorsque s'enfonçant dans les forêts , il fouloit aux pieds les *anemones* , les *piroles* , la *moscatelline* , les *lis de vallée* , la *linnée* (59) , & une infinité d'autres plantes qui croissent sous leur ombre majestueuse ; lorsque gravissant sur des rochers escarpés & humides , il moissonnoit les *églantines* , les nombreuses *campanules* , la *belladone* ; lorsque parcourant ces vastes prairies où sous l'émail des fleurs se cache la vipère vénéneuse , il

pellier près de l'Hérault , où l'on trouve aussi les *g. romanum* & *cicutarium* qui croissent à Montpellier. Le *g. petreum* a les feuilles moins alongées , plus élargies que dans ces derniers , les folioles sont composées & découpées finement ; de plus , les pétales sont infiniment plus grands , caractères qu'il conserve dans la culture. Ses tiges , comme celles du *g. romanum* , sont en *scapus* , tandis qu'elles sont rameuses dans le *g. cicutarium* ; c'est en ne prenant point garde à ces derniers caractères , qu'on a pris pendant long temps à Montpellier , le *g. romanum* pour le *g. cicutarium* , qui d'ailleurs se ressembloit infiniment par les feuilles & les fleurs.

(59) Cette plante qui porte le nom du Prince des Botanistes , se trouve à l'Espérou , mais bien rarement ; elle est plus commune dans les Pyrénées. Elle fut décrite par *Bellevall* & par *Bauhin* dans le même temps. *Bellevall* en a donné une bonne figure.

balançoit entre la *lunaire* , le *rossolis* , l'*arnica* , le *ménianthe* ; lorsqu'enfin , trouvant des objets inconnus jusqu'à lui , il projetoit de nous en enrichir !

Ces montagnes de Languedoc ont toujours été renommées pour le grand nombre de plantes qu'elles contiennent , & les pâturages qu'elles fournissent ; mais personne n'en a donné encore de description détaillée. Cet Ouvrage ne pourroit qu'être intéressant par la variété des productions & des sites qui y sont très-pittoresques ; on ne peut y voir , par exemple , sans émotion la cascade appelée *grotto de Bramobiôou*.

La rivière de Bonheur , qui prend sa source dans l'Aigoual se perd après environ une lieue de course , près d'un village nommé Camrieu , dans un antre profond & spacieux , éclairé dans le fond par une ouverture faite par le temps au-dessus de la montagne. C'est parmi de grosses masses de pierres détachées de la voûte , que cette rivière disparoît sans bruit , pour ressortir avec fracas dans la *grotte de Bramobiôou* , placée de l'autre côté de la montagne , où on la voit se précipiter d'une grande hauteur , retomber en cascade , & se creuser un lit dans un vallon qui conduit à Saint-Sauveur , où elle sert à divers travaux des mines. Le plus bel effet de cette cascade est dans l'intérieur de la grotte , où à la vérité on parvient avec peine. Il est singulier que la montagne où elle est placée soit de nature calcaire un peu argileuse , tandis que celle qui en est séparée par la rivière , & sur laquelle passe le chemin de Meirueis , est granitique & en décomposition.

En voyant les vastes forêts de l'Aigoual & de l'Espérou , dont les arbres qui sont des hêtres , tombent de vétusté , on a lieu de regretter qu'elles ne soient à portée d'une grande Ville. Quelques parties ont été défrichées & présentent de bonnes terres à bled. La
manière

manière de faire ces défrichemens qui exigent plusieurs années , consiste à entasser au pied des arbres des sommités de branches auxquelles on met le feu ; l'arbre périt , mais il n'est point brûlé , sa verdure s'opposant à une chaleur qui n'est point assez considérable ; il se pèle , se dessèche , se fend , il est criblé par des larves d'insectes ; & l'humidité s'insinuant en hiver par toutes ces ouvertures , le bois se décompose & tombe en putréfaction sur le sol , à qui il fournit un bon terreau végétal (60). J'ai encore vu se servir de tronçons d'arbres pourris ramassés dans les bois pour fertiliser les terres.

Mais en suivant BELLEVAL dans ces lieux qui lui étoient si connus , ne perdons pas de vue les descriptions des plantes qu'il en a rapportées.

Les figures des plantes qu'il s'étoit proposé de publier , & qui devoient accompagner ses descriptions , sont connues depuis long - temps ; TOURNEFORT , GARIDEL , LINNÉ , HALLER , SEGUIER , & plusieurs autres fameux Botanistes les ont citées avec éloge (61) ;

(60) On a défendu depuis peu les défrichemens dans ces bois.

(61) Tournefort , dans le Discours placé à la tête de ses *Institutiones rei herbariæ* , rapporte ce qui suit : *Nec Gallia solo Parisiensi Horto gloriatur , alterum regni ornamentum est Hortus Regius Monspeliensis , ab Henrico IV circa annum 1598 institutus. Huic præfecit Rex maximus Petrum Richerium de Belleval campanum , qui æterna lucē digna reliquit figuris elegantioribus insignita , sed heredum incuria perpetuis ut ita dicam tenebris involuta.*

Haller , parlant de Belleval dans sa *Bibliotheca Botanica* , continue ainsi : *Ejusdem tabulæ eneæ posthumæ 260 jam Tournefortio diſcæ quarta forma in manus Antonii Gouan , gnarissimi herbarum viri , devenerunt (elles avoient été prêtées à M. Gouan , qui obtint d'en faire tirer trois exemplaires) quas ut esperamus cum interpretatione edet. Æri sunt insculptæ , rigidiusculæ , ceterum ad naturam factæ. Plurimæ plantæ alpinæ inter eas sunt , tum calidarum regionum cives , inter eas & rarissimæ & novæ , ut Gentiana minima jacquini , Lichnis umbellifera helvetica , Papaver nudicaule alpinum ,*

il en existe quatre ou cinq exemplaires tirés à diverses époques, & plus ou moins complets. Ces exemplaires renferment à peu près toutes les figures des plantes de BELLEVAL, qui, d'après lui, étoient au nombre de cinq cents (62). Il existoit environ deux cents soixante-dix cuivres en 1760, lorsque M. GOUAN obtint d'en faire tirer trois exemplaires. Deux cents soixante-une figures étoient de format in-4°. , & quelques autres in-folio. Le nombre a bien diminué depuis ; car M. GILIBERT, savant Botaniste, qui en est aujourd'hui

Campanula media Cl. allioni, *Pulsatilla anthioides*, *Alissum gerardi*.
Nomen specificum græcum adjecit ad morem Reneaulme.

Linne dans sa *Philosophia Botanica*, parle encore de ces figures. Belleval, Professeur Monspel. circa finem seculi XVI, rarissimas icones quæ non prodire incidi curavit, has mecum communicatis à Cl. Sauvagesse intellexi auctori in animum fuisse omnes differentias græca lingua compositio vocabulo exprimere. M. de Sauvages ne lui avoit communiqué que les noms, mais il les a ensuite mieux connues par les figures mêmes que lui envoya M. Gouan.

(62) Nous avons vu ci-dessus, note 58, que Belleval dit lui-même qu'il avoit plus de cinq cents planches. L'Auteur des *Recherchs sur BELLEVAL*, in-8°. Avignon 1786, parle dans cet Ouvrage intéressant, pag. 58, d'un catalogue manuscrit des planches de Belleval, qu'il soupçonne être de la main de Nissolle. Il a eu la bonté de me le communiquer ; voici ce que j'y ai apperçu. Ce manuscrit a 12 pages, il contient environ 400 noms de plantes, il comprend deux catalogues alphabétiques différens ; le premier de huit pages, est presque conforme pour les noms des plantes & leur nombre, avec le recueil de figures appartenant à M. Gouan qui en contient 261. Le second de quatre pages, est un Supplément fait d'après un autre exemplaire qui paroît être celui de M. de Joubert, il contient 136 noms de plantes qu'on ne trouve point dans le premier ; & ce second catalogue n'est pas même complet, car il commence par la lettre G sans aucun titre, & finit avec la page par la lettre S. Si nous ajoutons à cela que l'exemplaire de M. de Joubert contient bon nombre de figures qui n'y sont point comprises, & qu'on ne trouve point aussi dans celui de M. Gouan, il résulte que nous avons des épreuves de presque toutes les planches qu'a laissées Belleval.

possesseur, n'en compte que cent quatre-vingt-cinq dont il fit l'acquisition d'un Libraire lors de son séjour à Montpellier ; ils ont même risqué d'être perdus pour la France. M. GILIBERT, appelé par le Roi de Pologne pour fonder à Wilna la première Ecole de Médecine & le premier Jardin public de Botanique établis dans ce Royaume, après s'y être glorieusement acquitté de sa mission, fut forcé de quitter ces lieux, & d'y laisser son cabinet d'Histoire Naturelle & sa Bibliothèque, qui renfermoit les cuivres & le manuscrit de BELLEVAL ; mais il a obtenu de la bonté du Roi & de l'amitié de son premier Ministre, que ces précieux restes lui fussent rendus (63).

Je suis porté à croire que ces planches ont été la plupart dessinées & gravées par BELLEVAL lui-même ; c'est ce qu'indique son monogramme que j'ai trouvé sur plusieurs figures ; c'est ce qu'indique encore un peu de roideur dans les contours, & le fini recherché qui dégénère en sécheresse, défaut commun à la plupart des dessins d'Auteur & qu'évite un Artiste. A la vérité de pareils dessins seront toujours plus recherchés des Naturalistes, parce qu'ils fournissent les caractères les plus minutieux négligés par les Artistes, qui ne s'attachent qu'à l'ensemble & à l'effet.

M. GOUAN, Professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, & Membre de la Société Royale des Sciences, connu avantageusement par divers Ouvrages essentiels en Histoire Naturelle, a rendu un service

(63) M. Gilibert, Docteur Médecin de Montpellier, donne ces détails dans deux lettres écrites de Lyon à M. Amoureux le fils. L'une est datée du 15 Septembre 1784, l'autre du premier Décembre 1786. C'est ce que j'ai vu encore dans plusieurs lettres qu'il a écrites à M. Gouan.

important en s'occupant à ramener les figures de BELLEVAL à la synonymie des Auteurs, & principalement de LINNÉ. On voit avec plaisir par l'attention qu'il a eu de ranger les Auteurs par ordre de date, que BELLEVAL n'a été précédé par aucun dans beaucoup de ses descriptions. Ce travail considérable est le fruit de quatorze années, & d'une longue correspondance avec LINNÉ, HALLER & SEGUIER, à qui il avoit envoyé des figures. Le Public ne tardera pas sans doute d'en jouir ; il a rendu possesseur de ses recherches M. GILIBERT, à qui il a envoyé en même-temps le manuscrit des descriptions dont il s'est réservé une copie. On sent combien sera précieux un Recueil où, par les soins de M. GILIBERT (64), seront réunies les planches & les descriptions de BELLEVAL, enrichies des recherches des plus savans Botanistes. Ce travail fera un bien beau monument élevé à ce Grand-Homme.

Parmi ces figures on en trouve deux qui servent à décrire une tortue marine, que j'ai lieu de croire celle qu'a décrite LINNÉ sous le nom de *testudo caretta* (65), qu'on a pêchée plusieurs fois sur nos côtes, quoiqu'elle appartienne davantage aux mers d'Amérique. Une planche représente cette tortue ouverte, pour en laisser voir l'anatomie intérieure, dont les parties sont expli-

(64) M. Gilibert se propose de donner cet Ouvrage par décades, il me paroît qu'il lui seroit facile de restituer les planches de Belleval, qui lui manquent, d'après les épreuves qui nous restent, comme a fait M. Broussonet pour celles des Opuscules. Les Possesseurs de ces figures ne s'y refuseroient point sans doute.

(65) Rondelet a donné la figure de la même tortue, qu'il appelle *testudo corticata*. *Hist. piscium*, Lugd. 1554, p. 445. Elle convient à la description que donne Linné de la *testudo caretta*, & ce dernier auroit pu la citer. On y observe très-bien un caractère que lui attribue Broyn, jam. 465, *squamis dorfi quinque gibbis*.

quées au bas de la figure ; l'autre planche représente l'œsophage de cette tortue , armé à l'intérieur de papilles coniques cartilagineuses , & placées en recouvrement ; BELLEVAL a été le premier à observer ce singulier caractère.

Il avoit encore gravé environ douze planches de format in-folio dont il existe quelques épreuves , parmi lesquelles se trouve en deux feuilles , la vue du Jardin du Roi.

Il faut croire que BELLEVAL n'a point rédigé les autres voyages nombreux qu'il avoit faits depuis l'établissement du Jardin du Roi , puisqu'il n'en parle pas dans son testament , où il rapporte les Ouvrages dont il laissa le soin de la publication à son neveu. Il y est cependant fait mention d'une suite d'herborisations exécutées à son ordre dans les vingt-deux Diocèses de la Province par MICHEL NOVAIRE ; c'est sans doute de cette suite qu'il nous reste quelques parties manuscrites dont nous parlerons ici.

La plus considérable est sans titre ; elle comprend un voyage fait en 1631 dans les environs de Foix ; il y parle expressément de BELLEVAL , par ordre de qui il l'avoit entrepris , & qui l'avoit recommandé à M. GUILLARD , Commandant de la Citadelle de Foix , son ami & son allié (66) , qui lui fournit un guide & des

(66) *Primo igitur in Urbe de Foix D. Guillardum arcis Progu-
bernatores , de quo initio mentionem fecimus , & D^o. Richero ,
Professore Botanico , amicitiae necessitudinisque vinculis conjunctum
convenimus , eique ejusdem D. Richeri , cuius nomine herbarionem
illam suscepimus commendatitias litteras obtulimus , is autem cum
inprimis notus sit atque intimus familiaris vicinorum castellorum ,
nobilibus & magnatibus quorum jus & autoritas in crumenisecis &
avidos illos rei alienae vultures plurimum valet , ideoque nobilibus ,
illis per litteras commendavit , quo fidenter montes peragere possemus ,
Rhifotomumque montium & viæ per eas deducendis gnarum ducem &
comitem , qui nos à tot eorum convallibus sylvestris & anfractibus
plusquam labyrinthicis reduceret. Manuscrit du voyage aux environs
de Foix.*

moyens de sûreté contre les brigands dont ce pays étoit infesté. Le lieu sur lequel il donne le plus de détail , est la montagne du Tabe ou Pic de Saint-Barthelemi , éloigné de quatre lieues de Foix.

Le Tabe , y est-il dit , quoique plus élevé que les Pyrénées , & qu'il produise un plus grand nombre de plantes , n'est pourtant pas compris avec elles , puisqu'il est placé hors de leur chaîne au levant , & qu'il en est séparé par une longue vallée où coule l'Ariège. Satisfait de l'herborisation de cette montagne & de celles qui l'avoisinent , il ne fut point au-delà parcourir les Pyrénées , soit que la peste y fût répandue , soit que le temps ne fût pas favorable à cause de l'approche de l'hiver , ce qui le décida à renvoyer ce voyage à l'été suivant. Il rapporte , sur ces montagnes , des faits accrédités alors , & dont il voulut être le témoin : sur le sommet du Tabe est une Chapelle ruinée , dédiée à Saint-Barthelemi , de là on apperçoit au levant dans une vallée profonde , deux petits lacs ; les habitans des environs croyoient qu'une pierre jetée dans un de ces lacs , en faisoit élever des vapeurs qui formoient sur le champ des nuages orageux , s'étendant sur toute la contrée. Suivant eux , ces nuages étoient bientôt déchirés par la foudre & les éclairs , accompagnés de grêle , qui abîmoit les Bergers , les troupeaux & les arbres. Curieux de connoître par lui-même ce qui pouvoit donner lieu à cette croyance , il voulut se rapprocher de ce lac pour hasarder un jet de pierre , mais comme il se mettoit en marche , un orage qui s'éleva l'obligea de fuir avec son guide & de renoncer à l'expérience qui lui tenoit à cœur. Il rapporte sur ces lacs d'autres histoires qui lui ont été racontées , & qui ne méritent pas plus de foi que les autres. Au reste , ces préjugés existent encore , quoique démentis par le

bon sens , & par l'expérience des gens instruits (67).

Il parle ensuite de plusieurs curiosités naturelles qu'il a vues dans son voyage , comme la fontaine intermittente de Fontestorbe près de Bellestat dont il est le premier à avoir donné la description avec le plus de détails ; elle est même plus complète pour la topographie , que celle qu'en a donné ASTRUC , dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle de Languedoc* ; d'ailleurs ils sont d'accord sur les faits , qu'on trouve plus étendus dans ASTRUC (68).

(67) C'est ce que j'ai appris de M. DODUN , connu par des *Mémoires intéressans de Minéralogie*, qui a parcouru cette montagne en 1785. Voyez encore ce que dit sur ces fables M. le Baron de DIETRICK , dans sa *description des gîtes de minerais , des forges & des salines des Pyrénées*, première partie, page 154. J'ai trouvé en Auvergne des préjugés assez analogues sur le beau lac Pavin qui a pour lit un cratère de volcan , & qu'on voit en descendant du Mont-d'or à Besse.

(68) Nous rapportons ici cette description intéressante , qu'on pourra comparer avec celle d'*Astruc*.

Primò autem ad fontem vici de Bellestat, leucæ quadrantem ab eodem vico remotum appulimus, ut quæ de intermisso illius fluxu dicuntur inspicerem, audieram enim alternatis horis illum fluere & quiescere. Primò adventu fontis canalís, circa quatuor passus latus, defluentis aquæ omnino repletus nobis visus est. . . . ità ut nemo eum transnare ausus fuerit, timens scilicet quisquæ ne violento ejus cursu in preceps devolveretur, ut multis aliis evenerat nos autem & indigence non nulli qui nobiscum adherant, aquæ deliquium in margine herentes expectavimus, quod quidem dimidia post adventum hora subsecutum est. Tunc etiam alveus adeo exsiccus apparuit ut etiam formicis tutam viam præberet; eo igitur transmissio, vicinum sub rupe dehiscens antrum subiimus, in cuius medio ingens saxum tres orgias latum ad unius orgiæ latitudinem assurgebat, multi illud foraminibus concavum, eminentibusque verrucis protuberans graduum vicem gerebat. In antri limine statim ingens strepitus obauditus est, tonitruorum similis, ita ut nequidem alte loquentes audire possent. In ejusdem fundo ad dextrum foramen silentia otiosaque aqua plenum aderat, cujus amplitudinem & profunditatem perscrutari dum vellemus, nostrorum aliqui caput eo admoverunt, ubi gratum silentium amœna-

En revenant de Bellestat, il parle des moulins à jayet dont M. de GENSSANE a donné la description dans son Histoire Naturelle de Languedoc (69).

Il porte le même esprit d'observation dans les neuf autres herborisations que nous avons de lui, qu'il a su rendre intéressantes par des descriptions locales & des faits historiques placés à propos. Mais ce qui fait le plus de plaisir, c'est sa fidélité à indiquer une foule de plantes intéressantes, propres aux lieux qu'il parcourt, & qu'on y retrouve encore : on ne peut que regretter la perte d'un travail si considérable, qui dut coûter des sommes à BELLEVAL, & dont nous n'avons que la moindre partie (70).

M.

que tranquillitas inventa fuit, sed quam primum caput inde retraxerunt eundem strepitum & murmur perceperunt; ad dimidiam usque horam perseverarunt, postea autem summa aquæ copia repente proficiens totam antri inferiorem partem complexit, ita ut ad ejus vim evitandam nihil presto aut tutum fuerit quam vicini saxi foraminibus pede innitendo, prominentesque verrucas manibus apprehendo ejusdem vertices superare, ubi per dimidiam horam immorati sumus eorum fluxus aspectantes.

(69) Tome 4, page 205.

(70) Les titres de ces herborisations sont les suivans.

1°. *Excursio ad oppidum Saint Gilles.*

2°. *===== Agnane.*

3°. *===== ad vicum Murles.*

4°. *Herbatio ad planitiem asperam la Garrigue de Monlau.*

5°. *===== la Colombière, Fonfrède, &c.*

6°. *Excursio ad vallem la Garriguette de Montagnac.*

7°. *===== Ad valenam & montem Lupum.*

8°. *===== Ad solum de Triviers, Saint-André, &c.*

9°. *Herbatio in montibus oppidi Saint-Aman.*

Dans ces herborisations il renvoie les Lecteurs à plusieurs autres qu'il avoit déjà décrites.

M. GOBET, éditeur des *anciens Minéralogistes de France* (71), dit que vis-a-vis Orchèse, village près de Blois, il y a un coteau planté de vignes, où l'on voit un filon de terre figillée, autrement appelée terre de Blois; que vers 1602, BELLEVAL en fit des épreuves avec M. GUERIN, Maître des Comptes à Blois. « Ils ne la trouvèrent guère inférieure (continue-t-il) » à la terre de Lemnos, & la nommèrent *terre nouvellement découverte & inconnue aux anciens*; ce Médecin fit imprimer: *Advis utile & profitable d'une terre qui se trouve au terroir de Blois, semblable en vertu à la terre de Lemnos*, par RICHER DE BELLEVAL, in-8°. Il l'a cité de même dans la nouvelle édition de BERNARD DE PALISSY (72). Au reste, il n'en parle que sur la foi d'autres Auteurs. Il se peut bien que cet Ouvrage ait été imprimé, mais ce n'a pu être qu'après la mort de BELLEVAL, puisque dans son testament, il recommande à son neveu de le publier. Après bien des recherches, je n'ai pu m'affurer de son existence, ainsi que de celle du manuscrit.

Nous avons encore lieu de regretter un Ouvrage dont parle BELLEVAL, & qu'il appelle, *Entretiens sur diverses choses choisies des Ecoliers, lorsqu'ils étoient en herborisation*.

On doit inférer de son testament, qu'il eut la douleur de perdre de son vivant sa nombreuse famille; il

(71) Il faut observer que M. Gobet s'est trompé en attribuant cet Ouvrage à Belleval, Chancelier de l'Université, neveu de celui dont on donne l'Eloge.

(72) *Œuvres de Bernard de Palissy*, nouvelle édition, pag. 170, & la note de la page 671. M. Gobet renvoie aux Ouvrages suivans, que je n'ai pu consulter.

Simeon Curtaudi Oratio habita Monspeli pro J. BERNIER doctore, in-4°. 1648. *Aldroyandus de terris metallicis*, lib. 2, cap. 22 - *musci metallici*.

nomma son neveu MARTIN RICHER DE BELLEVAL pour lui succéder dans ses biens & ses fonctions ; c'est pour cet effet qu'il l'avoit engagé de bonne heure à quitter le service des armes, & qu'il l'avoit attiré auprès de lui. Il lui fit conférer les grades de Doctorat, & lui obtint en 1623, la survivance de sa charge.

L'écrit qui nous retrace les dernières volontés de BELLEVAL, nous peint en même-temps son zèle pour la Botanique qui le suivit au tombeau, & la bonté de son cœur (73). Il veut que cent mille francs qui lui

(73) Extrait du testament de Pierre Richer de Belleval, du 5 Novembre 1632.

Après la forme ordinaire, le testateur veut que son corps soit enseveli en l'Eglise de Sainte Croix de Montpellier, où sa femme (*Demoiselle de Prades*) & ses filles ont été ensevelies, & en cas cela ne se pourroit, à cause du bâtiment qu'on faisoit alors de cette Eglise, ce seroit à telle autre que son héritier trouveroit bon. Nous observerons en passant que cette Eglise qui n'existe plus aujourd'hui, étoit située à la place de la Canourgue, vis-à-vis l'Hôtel de M. de Belleval ; elle avoit été bâtie dans le douzième siècle, elle fut détruite avec les autres Eglises de Montpellier dans le seizième siècle, & resta démolie jusqu'en 1607, que la Confrérie des Pénitens Blancs entreprit de la rebâtir. On en fit la bénédiction en 1609 ; elle fut de nouveau détruite en 1621, lors des préparatifs pour soutenir le siège. M. de Fenouillet, Evêque de Montpellier, entreprit de bâtir une Cathédrale sur son emplacement ; mais ce bâtiment dont on voit encore les solides fondemens, fut suspendu en 1629, par ordre du Cardinal de Richelieu, qui voulut qu'on réparât Saint-Pierre pour en faire la Cathédrale. On avoit sans doute espoir de voir finir le bâtiment de Sainte-Croix, puisque P. de Belleval vouloit y être enseveli au cas qu'il fut achevé à sa mort ; mais elle arriva peu de jours après, & son corps fut enterré à Saint-Pierre, dans la Chapelle qui appartient à sa famille ; c'est ce que nous apprend son neveu Martin Richer, qui, dans son testament, veut que sa sépulture soit à l'Eglise Saint-Pierre, dans la Chapelle où reposent les os de feu son oncle. Mais revenons au testament de P. Richer. Il déclare que du commandement du feu Roi Henri - le - Grand, d'heureuse mémoire, il avoit fait dresser son jardin médical au Fauxbourg

étoient dus pour les avances qu'il avoit faites en réédifiant le Jardin du Roi , soient employés à l'entretien d'un nombre d'Elèves choisis depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quarante , qui , sous la direction de son Suc-

Saint-Jaumes de Montpellier , avec de si grands soins qu'il l'avoit embelli & peuplé de tous les simples propres à la Médecine & santé du corps humain , & de plusieurs autres ; mais depuis en l'année 1622 , pendant les troubles & mouvemens des Cevènes , ledit jardin ayant été démoli & mis en ruine par les Rebelles de Sa Majesté , ledit sieur de *Bellevall* a fait rebâtir & mettre en état ledit jardin , par l'express commandement du Roi (Louis XIII) heureusement régnant , & l'a fait repeupler de simples & plantes nécessaires , & pour cet effet , a avancé & employé de grandes & notables sommes & deniers , dont encore il n'a retiré aucun remboursement ; néanmoins pour le désir qu'il a (sous le bon plaisir de Sa Majesté) que ledit jardin soit entretenu & conservé à perpétuité à cause des grands avantages que le Public en retire & pourra en retirer à l'avenir , ledit testateur veut & désire qu'incontinent après son décès , il soit nourri & entretenu le nombre d'Ecoliers en Médecine qui sera jugé nécessaire par son neveu & héritier ci-après nommé , qui feront leur demeure & résidence audit jardin du Roi , & seront par lui choisis exprès depuis l'âge de 15 ans jusqu'à l'âge de 37 à 40 ; lesquels Ecoliers seront sous la direction , commandement & intendance de sondit neveu & héritier , même seront tenus de prendre soin dudit jardin , le peupler de toutes les plantes nécessaires , dont ils iront faire la recherche par tous les lieux & endroits du Royaume où besoin sera ; & en outre , ils seront tenus de visiter les pauvres malades , tant des Hôpitaux que ceux des Villes & Lieux où ils se transporteront , pour leur ordonner les remèdes & les médicamens nécessaires , sans toutefois qu'ils puissent rien prendre ni rien exiger desdits pauvres , soit des Hôpitaux , soit des habitans desdites Villes & Lieux , desquelles ordonnances ils tiendront registre , & le porteront & remettront entre les mains de celui qui gouvernera le jardin ; suppliant très-humblement le Roi de vouloir toujours continuer le payement de la somme de quinze cents livres , qu'il a destinée annuellement pour l'entretien dudit jardin , afin que d'icelle (ou sur les deniers qui sont dus au testateur par Sa Majesté , pour les avances par lui faites aux réparations du jardin , qu'il a continué & entretenu depuis ladite année 1622) , soit pour ce qui sera

ceffeur, prendront foin du Jardin du Roi, le peupleront de toutes les plantes néceffaires dont ils iront faire la recherche dans tout le Royaume. Il les oblige en outre de vifiter les Pauvres malades des lieux qu'ils parcourront, fans qu'ils puiffent en retirer aucune rétribution.

néceffaire pour la nourriture & entretenement defdits Ecoliers, & pour le nombre que fon neveu & héritier jugera qu'il en faudra, auquel effet, veut & ordonne qu'auffitôt que foudit héritier aura retiré payement defdites fomme dues par Sa Majefté pour les réparations que ledit testateur a fait faire audit jardin, se montant à cent mille livres ou environ, il foit tenu de mettre à pension ou rente constituée sur la Ville & Communauté de Montpellier, jufques à concurrence de ce qui fera néceffaire pour la nourriture & entretenement du nombre d'Ecoliers que foudit neveu jugera qu'il faudra au jardin... Veut ledit testateur que la nomination defdits Ecoliers foit réfervée à fon héritier, & après fon décès, à ceux qu'il ordonnera. Au cas que fon héritier n'y pourvut, il prie MM. les Consuls de Montpellier d'en prendre foin, & de faire exécuter fa volonté à ce fujet, déclarant que fon héritier ne fera tenu de fatisfaire à fes intentions touchant l'entretienement des Ecoliers, qu'après qu'il aura été entièrement payé des fomme à lui dues par Sa Majefté. Il donne & lègue tout ce qui fera néceffaire au fieur Michel Novaire, Ecolier en Médecine, tout l'argent qu'il faudra pour les frais de fon Docteurat en ladite Université de Montpellier, avec fon entretenement dans fa maifon jufques audit temps, ensemble ce qui fera néceffaire pour se retirer à fa maifon, à la charge que ledit Novaire parachevera les herborifations qu'il a commencées dans les vingt-deux Diocèfes de la Province de Languedoc. Ledit testateur charge exprès foudit neveu héritier, de faire imprimer & mettre au jour les livres manufcrits que ledit testateur a fait & composé, favoir; les figures & planches des plantes rares & non-décrites; un livre de descriptions qui font d'environ cinq cents; plus, le Catalogue des plantes médicinales du jardin du Roi de Montpellier, avec les descriptions defdites plantes & ufages d'icelles; plus les Observations avec un Traité de la terre de Blois; plus toutes les herborifations des plantes qui se trouvent aux vingt-deux Diocèfes de la Province de Languedoc, & les Entretiens sur diverses chofes choisies des Ecoliers lorsqu'ils étoient en herborifation, lesquels livres, avant que fon neveu & héritier les faffe imprimer, il fera tenu de faire copier par un Ecolier, ou un autre homme qu'il prendra dans fa maifon.

Ce bel établissement n'eut point lieu ; son héritier n'étoit tenu de l'exécuter qu'autant qu'il seroit payé des cent mille francs qui lui étoient dus , mais il ne les retira jamais , ou tout au plus , il en retira fort tard une partie (74). BELLEVAL veut encore qu'on fournisse à MICHEL NOVAIRE , dont nous avons déjà parlé , les frais nécessaires pour le Doctorat & son entretien , l'obligeant d'ailleurs de terminer les herborisations

(74) *Martin Richer* ne tarda pas à demander le remboursement de cette somme , il obtint en 1634 un Arrêt du Conseil donné à Fontainebleau , dans lequel il est dit , « qu'il sera payé » la somme de quarante mille livres à laquelle le Roi avoit » réduit & modéré toutes les prétentions , tant pour la » construction & logement du jardin médicinal à Montpellier , » que pour le parachevement d'icelui ; & que ladite somme sera » imposée & levée en trois années consécutives sur les contribuables » aux Tailles de la Généralité de Montpellier , &c. » D'après cela , *Martin Richer* sollicita le paiement de quarante mille livres aux Etats assemblés à Béziers en 1634 ; il fut renvoyé au Roi sur ce que le jardin n'appartenoit pas à la Province. Nous ignorons si cette somme a été remboursée : la famille de *Belleva*l perçoit bien aujourd'hui une rente sur les Gabelles , mais elle avoit été accordée pour un autre objet. Je trouve dans un Extrait des Registres du Conseil d'Etat du 11 Février 1611 , écrit sur parchemin , que j'ai décollé de dessus le second exemplaire de l'*Hortus Monspelienfis* , manuscrit de *Belleva*l auquel il servoit de couverture , « qu'il est accordé à *P. R. de Belleva*l la somme de trente » mille livres pour tout ce qu'il pourroit prétendre pour les augmentations & améliorations par lui faites audit jardin de » Montpellier , depuis l'an 1604 jusqu'à présent (1611) , outre » pardeffus la pension de huit deniers (sur chaque quintal salin) » distraite de celle de six sols affectés à l'entretenement des Col- » léges , à lui engagés par Arrêt du 21 Mai 1604 , de laquelle » somme de trente mille livres il sera payé en six années prochaines » & consécutives , par égale portion , sur les deniers de la ferme » des Gabelles de Languedoc , &c. » D'où il résulte que la rente que la famille de *Belleva*l retire aujourd'hui sur les Gabelles , lui a été accordée en 1604 pour un autre objet que les avances faites par *Belleva*l après le siège de Montpellier.

entreprises dans les vingt-deux Diocèses de la Province, qu'il comprend ensuite avec les Ouvrages qu'il charge son neveu de publier. Nous ignorons ce qui dut empêcher MARTIN RICHER DE BELLEVAL de mettre au jour les Ouvrages de son oncle ; la clause de la rentrée des cent mille francs n'avoit pas lieu pour cet objet : il y étoit donc expressément obligé. Il montra cependant du zèle pour le Jardin ; il obtint même du Roi en 1634, un avantage qu'on a négligé de faire valoir, c'est le don à perpétuité des terres des égouts & des fossés de la Ville pour l'usage du Jardin du Roi (75).

D'après l'exposé que nous avons fait des travaux de PIERRE RICHER DE BELLEVAL, on ne peut qu'être étonné de la variété & de l'étendue de ses connoissances dans les diverses parties de la Médecine, de l'Agronomie & de l'Histoire Naturelle. Son activité, son zèle, sa fermeté, sa bienfaisance ne sont pas moins dignes de notre admiration. Avec de pareilles qualités, combien ne dut-il pas être regretté de ses Disciples chéris & de ses Concitoyens, lorsqu'agé de

(75) Il y a lieu de présumer que *M. R. de Belleval* ne fit guères les leçons de Botanique au jardin du Roi après la mort de son oncle, puisque la même année, il obtint de nommer le Docteur *André* pour son Substitut dans cette fonction. Il étoit plus jaloux de parvenir aux honneurs, que son oncle. Il devint Chancelier de l'Université en 1641, & réunit par ce moyen l'Intendance du Jardin du Roi au Cancellariat, ce qui a continué d'être depuis lui. Il fut élu premier Consul de Montpellier en 1645, par ordre de la Cour, & revêtu d'une charge de Conseiller à la Cour des Aides en 1652. Il mourut en 1664. Sa famille s'est perpétuée à Montpellier dans les honneurs de la Magistrature jusqu'à ce jour. *M. J. P. de Belleval*, Président-Honoraire à la Cour des Aides, a deux fils dont l'un est Chevalier de l'Ordre de Malthe.

soixante-huit ans , la mort le leur ravit en 1632 (76). C'est ainsi que cet homme recommandable par tant de vertus , termina glorieusement des jours consacrés sans relâche au bien de la Patrie.

Puissent les lauriers que ma foible main a essayé de jeter sur sa tombe , contribuer à rétablir sa gloire , & replacer son nom parmi les Pères de la Science , titre qu'il mérita de son vivant , & que ses Ecrits lui eussent maintenu , si le public pour qui ils avoient été faits , n'en eût été privé !

(76) Les Auteurs qui ont écrit sur *Bellevall* se sont trompés sur la date de sa mort , qu'ils ont placée en 1623. Elle arriva en 1632 ; non-seulement son portrait exposé dans les Ecoles en Médecine en fait foi , mais encore son testament qu'il fit en 1632 , peu de jours avant sa mort. Voyez en l'extrait ci-devant , note 73.

BELLEVAL étoit devenu Doyen de l'Université par la mort de J. Pradilles en 1619.

Deux nouveaux genres de plantes sont décorées du nom de notre savant Botaniste. M. *Scopoli* , célèbre Naturaliste Allemand , a nommé *Bellevallia* un genre qu'il a décrit ; & M. *Bruguère* , Membre distingué de la Société Royale des Sciences de Montpellier , a décoré du nom de *Richeria* un nouveau genre qu'il a découvert à Madagascar , & dont il a décrit deux espèces , *Richeria Candel* , & *R. Ravenae*. M. *Adanson* avoit nommé *Bellevalla* un genre qui n'a pas eu lieu. M. *Villars* , savant Botaniste de Grenoble , lui avoit consacré le genre qu'il a nommé ensuite *Berardia* lorsqu'il a su qu'il avoit été prévenu par *Scopoli*. On voit par-là combien nos savans Botanistes se sont empressés de rendre leurs hommages à BELLEVAL.

F I N.

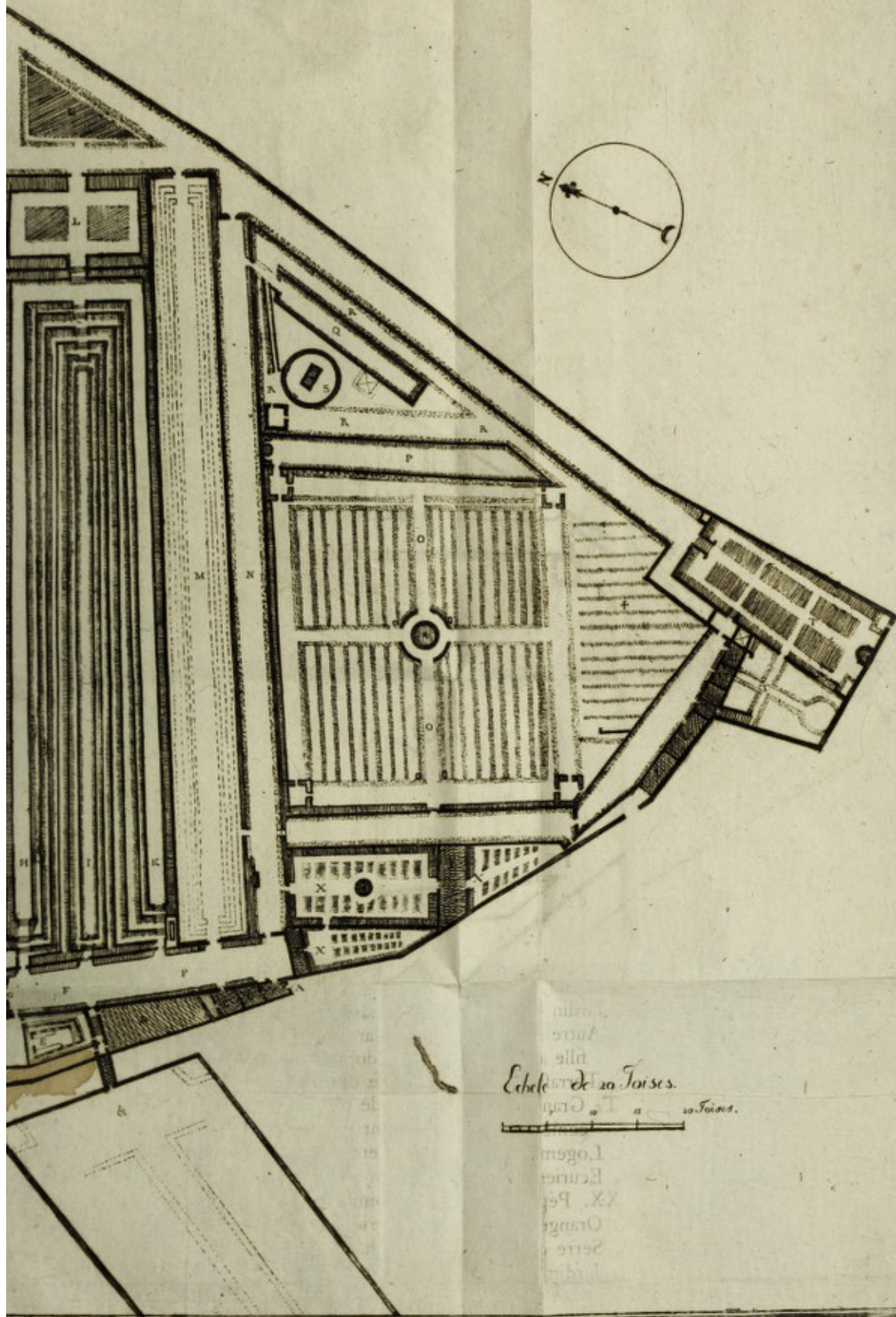
EXPLICATION du Plan du Jardin du Roi.

- A. Porte d'entrée.
- B. Logement du Suisse.
- C. Logement du Jardinier.
- D. Logement de l'Intendant du Jardin.
- E. Jardin aquatique ou Labyrinthe.
- F. Cour.
- G. Grande inscription.
- H. I. K. Montagne artificielle.
- H. Côté destiné aux plantes qui se plaisent dans les montagnes & les rochers escarpés.
- I. Sommet destiné aux plantes qui se plaisent dans les lieux sablonneux.
- K. Côté destiné aux plantes odoriférantes & aux ombélifères.
- LL. Prairies artificielles.
- M. Allée de marronniers, autrefois le Jardin médical.
- N. Allée de lauriers.
- O. Grand Jardin où se fait aujourd'hui la démonstration.
- P. Jardin bas.
- Q. Autre Jardin bas, où l'on a cru qu'étoit ensevelie la fille adoptive d'*YOUNG*.
- R. Terrasse du puits-à-roue.
- TT. Grande terrasse qui sert de pépinière. Cet emplacement est appelé la Chimie.
- U. Logement des Garçons Jardiniers.
- V. Ecuries.
- XXX. Pépinières.
- Y. Orangerie.
- Z. Serre chaude.

&. Jardin de la Reine qui se prolonge jusqu'au Peyrou.

On n'en voit ici que le commencement, la description que nous en avons donnée suffit pour avoir une idée du reste,

PLAN DU JARDIN ROYAL DE BOTANIQUE DE MONTPELLIER. 1787.



Echelle de 20 Toises.

0 10 20 Toises.

Logem.
Ecurie
XX. Pé
Orange
Serre
L'édifice



Handwritten text, possibly a title or date, located in the upper middle section of the page.

Handwritten text, possibly a title or date, located in the middle section of the page.

Handwritten text, possibly a title or date, located in the middle section of the page.

Handwritten text, possibly a title or date, located in the middle section of the page.

P R I X

Proposés par la Société Royale des Sciences.

LA SOCIÉTÉ ROYALE des Sciences avoit à distribuer trois Prix , chacun de trois cents livres , dans son Assemblée publique , pendant la tenue des Etats de 1787 à 1788.

L'un de ces Prix , proposé par M. Broussonet fils , Académicien de Paris & de Montpellier , & dont le sujet étoit l'*Eloge Historique de Pierre Richer de Belleval* , a été adjugé à une Pièce portant pour devise :

Botanicus verus desudabit in augendo amabilem scientiam.

LINN. Systema veget.

M. Dorthes , Docteur en Médecine , Correspondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris , est Auteur de cet Ouvrage.

Les deux autres Prix ont été proposés , l'un par M. Mourgue , sur cette question : *Les drapeaux de Tournefol préparés au grand Galargues , sont-ils employés par les Hollandois à la fabrication du Tournefol en pains ? Et ne pourroit-on pas chez nous tirer de ces drapeaux quelques*

avantages particuliers ? L'autre par M. Broussonet ; le sujet est : l'*Eloge historique d'Olivier de Serres*.

Ces deux Prix avoient été remis ; la Société se voit forcée d'en renvoyer encore une fois la distribution : elle recevra les Pièces pour le nouveau concours à l'un & à l'autre de ces Prix , jusqu'au 31 Octobre 1789 inclusivement.

Les Pièces couronnées seront proclamées dans l'Assemblée publique pendant la tenue des Etats de la Province de Languedoc de 1789 à 1790.

Toutes Personnes , de quelques Pays & condition qu'elles soient , pourront concourir pour ces Prix , même les Associés Etrangers & les Correspondans de la Société. Elle s'est fait la loi d'exclure du concours les Académiciens Regnicoles.

Ceux qui composeront , sont invités à écrire en françois ou en latin. On les prie d'avoir attention que leurs écrits soient bien lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté, où seront avec la même Devise, leurs noms, qualités & adresse; ce billet ne sera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

On adressera les Ouvrages, francs de port, à M. de Ratte, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale des Sciences à Montpellier, ou on les lui fera remettre entre les mains. Dans ce second

cas, le Secrétaire en donnera, à celui qui les lui aura remis, son récépissé où seront marqués la Devise de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de la Compagnie le délivrera à celui qui rapportera le récépissé. S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

